

**SEMI-MARATHON DE LA VENTE DES VINS**

# Nuits toujours dans la course



■ Environ 2 500 participants se sont élancés sur le parcours du semi-marathon et du 10 km. Photo Philippe BRUCHOT

ATHLÉTISME 17<sup>E</sup> SEMI-MARATHON DE LA VENTE DES VINS DE NUITS-SAINT-GEORGES

# Dylan Magnien domine un semi toujours aussi populaire

Sous un ciel redevenu clément, le natif de Chassagne, Dylan Magnien, a été le plus fort sur le semi-marathon, samedi. Il devance l'inoxydable Gilles Reboul, qui a parfaitement su gérer sa course pour décrocher la deuxième place.

**B**eaucoup d'eau le matin, un parcours casse-pattes peu propice aux chronos, mais qui sied aux hommes costauds : il n'en fallait pas plus pour voir des triathlètes dominer la 17<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Nuits.

Originaire de Chassagne-Montrachet, Dylan Magnien a l'habitude des parcours corsés au cœur des vignes, puisque ce sont ses parcours d'entraînement. Aussi, il n'a pas été trop dépaycé par le serpent naiton, lui qui a également connu les sommets de la D1 de triathlon avec Saint-Raphaël, il y a deux ans. Une fois la ligne franchie dans la peau du vainqueur, un large sourire barrait son visage. « Je n'ai pas trop l'habitude de courir sur semi, et en plus je sors d'une grosse semaine de travail, avec de la natation, du vélo, et cette course était ma huitième séance de la semaine », détaille Dylan Magnien. « Maintenant, dans ces allures-là, ça va tout seul. C'était juste un peu long sur la fin avec le vent de face mais je me suis dit qu'il fallait s'accrocher. »

## Reboul fin gestionnaire

D'abord en duo avec Antoine De Wilde, Dylan Magnien a ensuite fait le break, le Nivernais de retour de blessure préférant ne pas prendre de risque après 30 minutes d'efforts. « Je ne suis pas encore revenu à mon niveau, et j'ai encore besoin de travailler », confiait-il ainsi sur le podium. De son côté, Magnien ne se posait pas de questions. « Sur un ravitaillement, j'ai accéléré et après, il y avait une grosse bosse et j'ai vu que je



« Le parcours est sympa, ça change des paysages de Lille. »

**Héloïse Focquenoy, 1<sup>re</sup> féminine du semi**



■ Le Côte-d'Orien Dylan Magnien a d'abord fait la course en tête avec Antoine De Wilde, avant de faire le break et de finir seul. Photo Philippe BRUCHOT

le distançais. J'avais eu un coup de mou en février, mais là ça revient doucement et ça fait plaisir. »

Derrière, si Thomas Rémond a un temps occupé la 3<sup>e</sup> place, il a reculé ensuite, et Reboul a fait parler son métier : « Je m'aperçois que le foncier est toujours là, même s'il me manque un peu de vitesse. Ceux qui étaient partis vite ont faibli ensuite. C'est la passion qui me fait encore courir et le besoin de me fixer des objectifs pour mesurer les effets de ce que je fais à l'entraînement ».

Vainqueur chez les féminines, la triathlète lilloise Héloïse Focquenoy a profité d'une visite chez son frère pour découvrir le semi nuiton : « Je ne savais pas à quoi m'attendre, le parcours est casse-pattes, mais sympa, ça change des paysages de Lille (sourire). Dans les derniers kilomètres, heureusement qu'il y avait des mecs autour pour m'encourager. J'ai intégré le Team Argon France cette année, et je me prépare pour un Ironman en Norvège en juillet. J'avais fait Nice l'an dernier, j'avais eu trop chaud, alors je me suis dit : "La Norvège, ce sera parfait" (rires) ».

**Anthony Prost**

## ÉCHOS

### ■ Première

Ancienne sauteuse en hauteur sous les couleurs du DUC, Émilie Perronne avait fait la saison de cross en 2016-2017. Désormais sous les couleurs de l'ASPTT Dijon, elle disputait samedi à Nuits son premier semi-marathon.

### ■ Micro

Jean-Jacques Renier, entraîneur au Dijon UC, était samedi aux côtés de Franck Brelaud pour l'animation de la course nuitonne.



■ Photo Stéphane RAK

## « Je préfère plus long »

### Léa Berland, 3<sup>e</sup> femme du 21 km

« Je préfère les distances plus longues, et j'aime moins la vitesse. Aujourd'hui, c'était dur, très dur, car je prépare des trails de 3-4 heures d'effort, dans le Jura ou les Alpes, et j'ai perdu l'habitude de courir à ces moyennes. Une copine m'a accompagnée à la fin, et ça m'a aidée pour rester sur le podium, sachant que je n'avais pas vu que la quatrième me rattrapait. »



Retrouvez toutes les photos des courses en flashant ce code ou sur [www.bienpublic.com](http://www.bienpublic.com)

ATHLÉTISME 10 KM DE LA VENTE DES VINS DE NUITS-SAINT-GEORGES

# Romain Prudon n'a pas été inquiété

Samedi, le Chenevelier Romain Prudon faisait sa rentrée sur le 10 km de Nuits-Saint-Georges. Il a rapidement pris l'avantage sur ses adversaires du jour.

Si l'AC Chenôve n'a pu qualifier ses équipes élites pour les championnats de France de cross, qui se disputaient dimanche, cela a permis à certains de venir s'offrir un petit intermède sur l'exigeant parcours nuiton. Absent lors des interrégions de cross à Charmes, Romain Prudon faisait sa rentrée samedi et il a rapidement fait le break sur ses plus dangereux adversaires, Adrien Alix et Khalid Chahid : « J'étais sur les cross jusqu'aux Bourgogne, mais je n'étais pas sur les inters, donc pas de championnat de France cette saison. J'ai été dix jours au tapis avec grippe et bronchite pendant les vacances de février, et j'entamais donc ma deuxième partie de saison sur le 10 km, ici, à Nuits ».

Pour sa course, le Chenevelier n'avait pas forcément de repères – « je n'ai fait qu'une séance spécifique 10 km » – mais il avait prévu avec ses entraîneurs de partir sur des bases de 3'10"-3'15", et tout s'est bien passé. « C'était une bonne séance, le vent était gênant sur le retour, mais au 9<sup>e</sup> kilomètre, j'ai vu qu'il y avait assez d'écart avec mes poursuivants. » Prochain objectif pour Romain Prudon, les championnats de France de 10 km le 23 juin, « avec 30'45" dans le viseur ».

## Le retour d'Adrien Alix

Son dauphin du jour, Adrien Alix, est de retour au premier plan et c'est une satisfaction pour l'ancien membre de l'AC Chenôve, qui figurait parmi les meilleurs crossmen il y a quatre ans : « J'ai eu des soucis digestifs qui me handicapaient dans ma pratique de la course à pied, et j'ai enfin trouvé la solution. J'ai repris avec le trail, et là c'était un peu mon retour sur bitume. Et je suis heureux de recourir à un bon niveau ». Dans la course féminine, Fettouma Brelaud a permis à l'AC Chenôve de signer le "double", elle qui n'avait plus trop l'habitude de venir à Nuits. « Cela fait six ou sept ans que je n'ai pas couru ici, et c'était sympa de revenir. C'est la première fois depuis longtemps que je ne fais pas le championnat de France



■ Romain Prudon (n°2006), Adrien Alix (n°2332) et Khalid Chahid (n°2079), le podium du jour. Photo Philippe BRUCHOT

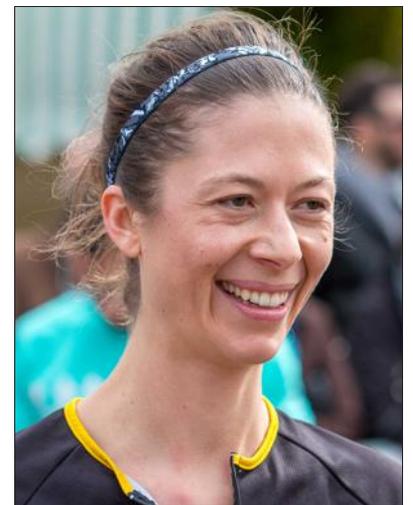
**10,6** Si on parle de 10 km et de semi, samedi à Nuits, la plus courte distance se disputait sur 10,6 km exactement, comme l'a rappelé le speaker de l'épreuve.

de cross (à part sur blessure ou pendant mes grossesses), mais quand j'ai repris ma licence, j'avais dit que si on n'allait pas aux France avec l'équipe, j'arrêtais ma saison à Charmes. » Elle en a donc profité pour s'offrir une victoire à Nuits. Toujours guidée par la passion. « Maintenant, je vais courir pour me faire plaisir, avec un trail par ci, un trail par là », conclura-t-elle.

A. P.



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Philippe BRUCHOT

## ÉCHOS

### ■ Retour

L'ancien arrière gauche du DMH David Chanussot, pur Nuiton, a profité d'un week-end à la maison pour prendre part au 10 km de Nuits. « Ça fait plaisir car les conditions étaient bonnes, et ma dernière expérience, c'était il y a longtemps (sourire). » Désormais à Paris pour suivre des études de podologie, il a fait le point sur son année : « J'ai eu

un peu de mal pour m'y remettre au début, mais là, je suis lancé, et puis je suis les résultats des copains (du DMH) qui font une belle saison ».

### ■ Retrouvailles

Les liens tissés lors du dernier Raid Amazones au Cambodge avaient amené cinq concurrentes côted'orientes à se fixer le défi de se retrouver en disputant samedi le 10 km de Nuits.

### « C'était ma reprise »

#### Khalid Chahid, 3<sup>e</sup> du 10 km

« J'étais un peu derrière au début, mais sans changer de rythme jusqu'au 3<sup>e</sup>, j'ai rejoint Adrien (Alix). Après, au 5<sup>e</sup> kilomètre, j'ai commencé à ralentir, Adrien est revenu au 8<sup>e</sup> et je n'ai pas voulu trop en rajouter car c'était ma reprise, après un mois de coupure où j'étais au Maroc. Je suis donc plutôt satisfait. »

### « Beau, mais difficile »

#### Caroline Adeline, 2<sup>e</sup> femme du 10 km

« C'était ma première à Nuits-Saint-Georges, c'est un très beau tracé mais difficile pour un 10 km. Le vent dans les côtes, ce n'est pas évident, mais le parcours est très joli. Les gens au bord des chemins nous donnaient le classement car ils étaient contents de voir les premières femmes, donc on était au courant, et je voyais la première 200 mètres devant moi. »

ATHLÉTISME 17<sup>E</sup> SEMI-MARATHON ET 10 KM DE LA VENTE DES VINS DE NUITS-SAINT-GEORGES

# Ils ont couru déguisés : « Autant pousser le délire jusqu'au bout »

Parmi les 2 500 coureurs du semi-marathon et du 10 km, plusieurs dizaines s'étaient prêtés au jeu des déguisements, samedi après-midi. Rencontre avec des coureurs qui se sont « fait plaisir ».

« **Q**u'y a-t-il dans votre gourde ? » « De la potion magique, bien sûr ». À l'image de Ketty, qui s'est transformée en Astérix le temps d'un dix kilomètres, une poignée de concurrents s'est laissée prendre au jeu au départ du semi-marathon de la Vente des vins de Nuits-Saint-Georges, samedi. Pierre, Marie, Camille et Fabien ont adopté le look des « Village people ». Policière, indienne, ouvrier du bâtiment et cow-boy, le quatuor de la région parisienne est parfaitement identifiable. Ils ont couru les 21 kilomètres dans la bonne humeur.

## Crocodile contre Power Rangers

« C'était marqué sur le site de la course qu'il fallait venir déguisé, on a donc cherché un thème pour le groupe mais on a bien galéré avant de trouver », rigolent-ils. « On avait pensé à un thème sur le vin, mais nous avions vu que cela avait déjà été fait. On a alors fait une liste de trucs drôles et on a choisi les « Village people ». Nous allons mettre la musique de YMCA pendant la course pour motiver les gens et on va danser aux ravitaillements », promettent-ils, tout sourire, avant de prendre le départ. Marie et Pierre s'alignent sur un semi-marathon pour la première fois. « Tout est parti d'une soirée un peu arrosée. Le but est de se faire plaisir et de passer tous ensemble la ligne d'arrivée. »



■ Pierre, Marie, Camille et Fabien : les quatre Parisiens se sont déguisés en « Village people ». Photo Stéphane RAK

Les coureurs ont aussi eu la surprise de voir un crocodile vert débarquer directement de Fontaine-lès-Dijon. « Notre club s'appelle les Croco. Nous avons tous fait une course dans le Jura avec ce costume, il y a trois ou quatre ans. Je me suis décidé à le remettre cette année. Et comme je vais de moins en moins vite, ce n'est pas gênant », souffle Serge, 68 ans. Gilles a troqué son traditionnel jogging pour un déguisement de Power Rangers jaune. « On court entre copains, on fait ça en rigolant. Comme je n'avance pas, autant pousser le délire jusqu'au bout », se marre-t-il. « Je vais sans doute mettre 1h20-1h30 pour faire dix kilomètres. Il devait y avoir d'autres Power Rangers avec moi, mais ils n'ont pas voulu

mettre leurs déguisements », raconte le coureur de 47 ans, résidant dans un petit village près de Besançon.

### « Pour aider une copine »

Luc, 47 ans, est, lui, un vrai sportif. En pleine préparation d'un Ironman, le coureur de Venarey est venu dans la cité nuitonne à... vélo. Perruque blonde, robe blanche, il s'est déguisé en mariée pour une amie. « Je vais accompagner une copine pour l'aider à finir le 21 kilomètres. » Un peu plus loin dans le peloton, Lydie est aussi tout de blanc vêtue. La Varoisi qui parcourt les 480 kilomètres qui séparent Saint-Zacharie de Nuits-Saint-Georges. « J'ai lu qu'il était proposé aux coureurs de se déguiser, mais je vois qu'il n'y a pas grand monde dans mon cas. Au

« On a cherché un thème pour se déguiser mais on a bien galéré avant de trouver les « Village people ». »

Pierre, Marie, Camille et Fabien

départ, je voulais ressembler à Mary Poppins, mais il me manque beaucoup de choses comme l'ombrelle. Ça fait plus déguisement du XIX<sup>e</sup> », glisse la sexagénaire, qui a couru son premier semi-marathon. « Ce sera aussi sans doute mon dernier », confie-t-elle.

Thibault Simonnet



■ Lydie s'est transformée en Mary Poppins. Photo Thibault SIMONNET



■ Gilles, le Power Rangers jaune, était aussi dans la course. Photo Thibault SIMONNET



■ Luc, la mariée du jour. Photo Thibault SIMONNET



# Les enfants à la fête

■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK

CLASSEMENTS

10 KM

1. Romain Prudon .....	34'36"	71. Aurelie Biondi .....	46'17"
2. Adrien Alix .....	35'14"	72. Eric Pacotte .....	46'22"
3. Khalid Chahid .....	35'24"	73. Joachim Fernandez .....	46'23"
4. Przemyslaw Chatys .....	35'49"	74. Julien Remba .....	46'25"
5. Cédric Brennenraedts .....	38'22"	75. Dominique Derbay .....	46'31"
6. Pierre Jean Alix .....	38'24"	76. Karim Lougsami .....	46'33"
7. Yohan Leblanc .....	38'40"	77. Jeremy Roulot .....	46'36"
8. Dimitri Joannet .....	38'54"	78. Julien Riehl .....	46'37"
9. Alexis Febvay .....	39'01"	79. Julien-Henry Gay .....	46'37"
10. Ugo Murreddu .....	39'43"	80. Vincent Martin .....	46'43"
11. Ludovic Menard .....	39'43"	81. Florian Aubry .....	46'44"
12. Hector Renaud .....	40'05"	82. Herve Nicolas .....	46'57"
13. Arthur Tillier .....	40'22"	83. Salim-Axel Meulnet .....	46'59"
14. Aurelien Vaudois .....	40'36"	84. Pierre Morieux .....	47'00"
15. Jeremy Roland .....	40'43"	85. Jérôme Chiaoui .....	47'05"
16. Franck Naudin .....	40'47"	86. Laurent Cognard .....	47'07"
17. Yves Delpech .....	40'51"	87. Pascal Vaudoisey .....	47'09"
18. Simon Lescoualch .....	41'05"	88. Camille Boutrelle .....	47'11"
19. Vincent Raboutet .....	41'15"	89. Salah Belgacem .....	47'17"
20. Matthieu Lavier .....	41'16"	90. Yannick Beaumont .....	47'20"
21. Elwan Segard .....	41'26"	91. Yann Godeluck .....	47'25"
22. Stephane Corbet .....	41'31"	92. Emilie Fourot .....	47'31"
23. Anthony Grosset .....	41'38"	93. Pascal Mangin .....	47'36"
24. Frederic Bousset .....	41'42"	94. Jérôme Duplessy .....	47'37"
25. Emeric Trgina .....	41'44"	95. Alexandre Gamez .....	47'42"
26. Anthony Bruchon .....	41'46"	96. Maxime Putelat .....	47'49"
27. Christian Raclot .....	41'59"	97. Yannick Raffin .....	47'50"
28. Julien Schmitt .....	42'05"	98. Bruno Boujon .....	47'51"
29. Vincent Vernay .....	42'09"	99. Sylvain Neault .....	47'54"
30. Mathieu Gay .....	42'14"	100. Simon Sassary .....	47'57"
31. Mickaël Goudou .....	42'30"	101. Eric Tosi .....	47'57"
32. Cyril Locatelli .....	42'34"	102. Claire Ponnelle .....	47'59"
32. Thomas Malsot .....	42'34"	103. Roland Renaud .....	48'01"
34. Thierry Calmard .....	42'35"	104. Maxime Blondeau .....	48'04"
35. Sebastien Mosca .....	42'37"	105. Guillaume Vadre .....	48'10"
36. Julien Poz .....	42'51"	106. Sébastien Cathiard .....	48'19"
37. Christophe Drut .....	42'52"	107. Philippe Jondot .....	48'30"
38. David Crotet .....	42'54"	108. David Hermet .....	48'30"
39. Arnaud Vandroux .....	43'06"	109. Quentin Millière .....	48'35"
40. Romuald Leroy .....	43'06"	110. Julien Mathieu .....	48'38"
41. Olivier Defrance .....	43'21"	111. Jerome Sibille .....	48'45"
42. David Chanussot .....	43'30"	112. Remi Mougel .....	48'45"
43. Andre Maitrot .....	43'38"	113. Nathalie Gibey .....	48'45"
44. Lucas Beaumont .....	43'42"	114. Yohann Buhler .....	48'48"
45. William Henry .....	43'45"	114. Remi Bazerolle .....	48'48"
46. Fabien Chabrol .....	44'05"	116. Vincent Nicolet .....	49'03"
46. Damien Lamonica .....	44'05"	117. Christophe Benoit .....	49'07"
48. Charles Vuitteze .....	44'07"	118. Yoann Vouaux .....	49'12"
49. Pierre Mayeulle .....	44'24"	119. Noel Moingeon .....	49'13"
50. Sébastien Monot .....	44'26"	120. Patrick Vincenzi .....	49'15"
51. Julien Chanussot .....	44'31"	121. Thomas Leclerc .....	49'18"
52. Gianni David .....	44'36"	122. Virginie Gibier .....	49'19"
53. Fetouma Brelaud .....	44'43"	123. Loïc Combe .....	49'30"
54. Pierre Martin .....	44'45"	124. Julien Noel .....	49'32"
55. Noel Frankelstein .....	45'01"	125. Florent Crotet .....	49'36"
56. Johann Goudier .....	45'04"	126. Benoit Tisserand .....	49'37"
57. Benjamin Doreau .....	45'06"	127. Alain Conxicoeur .....	49'37"
58. Caroline Adeline .....	45'07"	128. Pierre-Etienne Mercier .....	49'44"
59. Romain Muzard .....	45'09"	129. Mike Henry .....	49'46"
60. Laurent Grozel .....	45'10"	130. Edouard Chapuis .....	49'48"
61. Jean Jacques Badet .....	45'18"	131. Charline Boulez .....	49'51"
62. Stephane Vivien .....	45'39"	132. Patrick Uvalle .....	49'52"
63. Philippe Chauvel .....	45'41"	133. Laurent Fondard .....	49'57"
64. David Masse .....	45'43"	134. Brayan Cerise .....	50'03"
65. Reynald Martin .....	45'46"	135. Jeremy Desbree .....	50'08"
66. Xavier Guillemot .....	45'47"	136. Jacques Michel .....	50'10"
67. Valentin Lasserteux .....	45'49"	137. Christelle Corbet .....	50'12"
68. Noel Grillet .....	45'55"	138. Nicolas Eustache .....	50'15"
69. Patrick Bataille .....	45'59"	139. Christophe Rossier .....	50'15"
70. Régis Mellan .....	46'02"	140. Cyrille Podechard .....	50'16"
		141. Julien Lamoure .....	50'23"
		142. Florent Mariotte .....	50'23"
		143. Guillaume Padilla .....	50'23"
		144. Benjamin Martin .....	50'30"
		145. Florent Viennet .....	50'31"



Photo Philippe BRUCHOT

146. Thomas Charles .....	50'31"	181. Laurent Delcoudert .....	51'53"	216. Allan Michaut .....	53'22"
147. Cecile Escure .....	50'32"	182. Nicolas Grosset .....	51'53"	217. Jean Luga .....	53'30"
148. Laurent Barato .....	50'32"	183. Patrick Lingelser .....	51'54"	218. Stéphane Pernot .....	53'33"
149. Damien Chazerans .....	50'37"	184. Timothée Waché .....	51'57"	219. Joao Carneiro Dos Santos .....	53'37"
150. Florence Gallecier .....	50'42"	185. Jean-Lucien Poincenot .....	51'59"	220. Laurence Gaudillat .....	53'44"
151. Jeremy Thomas .....	50'48"	186. Fabrice Aubry .....	52'00"	221. Gilles Dumont .....	53'45"
152. Etienne Marchand .....	50'49"	187. Jacky Voilard .....	52'01"	222. Fabrice Meurat .....	53'49"
153. Jerome Remy .....	50'52"	188. Cedric Cardot .....	52'03"	223. David Husy .....	53'51"
154. Ophelie Da Fonseca .....	50'56"	188. Cesaire Lalanne .....	52'03"	224. Jean-Paul Bourgeois .....	53'55"
155. Christophe Enault .....	50'58"	190. Julien Benetti .....	52'03"	225. Anne Penkalla .....	53'58"
156. Nicolas Fernandes .....	50'58"	191. Veronique Bornel .....	52'05"	226. Daniel Jardot .....	53'59"
157. Ludovic Roville .....	51'02"	192. Marion Muller .....	52'13"	227. Céleste Eustache .....	54'00"
158. Frederic Pierre-Louis .....	51'04"	193. Jean-Christophe Benoit .....	52'16"	228. Fabrice Babilotte .....	54'01"
159. Sylvain Cornot .....	51'06"	194. Julie Nonque .....	52'21"	229. Emmanuel Lambert .....	54'01"
160. Philippe Gouiffes .....	51'06"	195. Sandrine Lecomte .....	52'28"	230. Guillaume Godart .....	54'05"
161. David Padilla .....	51'07"	196. Veronique Brutin .....	52'36"	231. Lilian Boulet .....	54'07"
162. Emilie Devillard .....	51'10"	197. Frederique Regnault .....	52'41"	232. Sebastien Vacherot .....	54'07"
163. Corentin Boisiaux .....	51'13"	198. Christophe Bernad .....	52'47"	233. Pascal Remond .....	54'11"
164. Raphael Grivelet .....	51'14"	199. Jocelyn Laurent .....	52'47"	234. Eric Pugeaut .....	54'12"
165. Philippe Bellier .....	51'14"	200. Paula Lautissier .....	52'47"	235. Julie Dromard .....	54'15"
166. Eric Ollitrault .....	51'16"	201. Laurent Coquelet .....	52'49"	236. Henri Gaulard .....	54'15"
167. Thomas Rigaudier .....	51'21"	202. Laurent Loppinet .....	52'49"	237. Sammy-Alex Meulnet .....	54'15"
168. Franck Giust .....	51'23"	203. Sebastien Pradillon .....	52'53"	238. Stephane Gence .....	54'15"
169. Ludovic Bourmlik .....	51'25"	203. Daniel Barbet .....	52'53"	239. Thomas Guyot .....	54'18"
170. Arnaud Collin .....	51'29"	205. Gerard Prudent .....	52'56"	240. Thibaut Coiffier .....	54'19"
171. J Philippe Beuche .....	51'30"	205. Daniel Filloux .....	52'56"	241. Julien Gottrand .....	54'19"
172. Pauline Coulot .....	51'31"	207. Jonathan Cottin .....	52'57"	242. Brigitte Stefanelli .....	54'23"
173. Pierre Feliciano .....	51'35"	208. Jean-Marc Posiere .....	52'58"	243. Sylvain Mercier .....	54'26"
174. Vincent Perez .....	51'36"	209. Julien Bignoli .....	53'00"	244. Matthieu Pernot .....	54'30"
175. Sophie Guyot .....	51'36"	210. Olivier Mermet .....	53'02"	245. Martin Degueurce .....	54'31"
175. Jean-Claude Garnier .....	51'36"	211. Jean Delattre .....	53'03"	246. Alain Demougeot .....	54'33"
177. Philippe Saussier .....	51'39"	212. Prune Febvre .....	53'05"	247. Paul Perrier .....	54'36"
178. Florent Bonnet .....	51'41"	213. Yousef Guenfoud .....	53'05"	248. Lydie Parriault-Bulliot .....	54'40"
179. Christine Clere .....	51'43"	214. Quentin Henry .....	53'11"	249. Gael Brondeault .....	54'40"
180. Andre-Louis Lambiot .....	51'46"	215. Thomas Leray .....	53'17"	250. Olivier Benois .....	54'44"



Photo Stéphane RAK



Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK

251. Santiago Mustieles Hernandez ...54'45"	310. Sabine Boutrelle .....56'27"	369. Olivier Lafarge .....58'16"	428. Jonathan Roux .....59'31"	487. Benoit Daverio .....1h00'48"
252. Patrick Nicol .....54'45"	311. Nelly Lescot .....56'28"	370. Jean Christophe Granday ...58'17"	429. Amélie Munier .....59'33"	488. Manuel Tripa .....1h00'49"
253. Philippe Roville .....54'47"	312. Sylvie Chassagne .....56'32"	371. Magali Lauquin .....58'23"	430. J Michel Dubois .....59'34"	489. Thomas Faglin .....1h00'49"
254. Remi Vagnez .....54'50"	313. Marie-Laure Leonard .....56'37"	372. Marie Anne Vaillard .....58'25"	431. Thibault Thevenin .....59'35"	490. Damien Renaud .....1h00'49"
255. Patrick Beaurain .....54'51"	314. J Marc Peratone .....56'41"	373. Charlotte Peillon .....58'26"	432. Alzira Connan .....59'37"	491. Alexandre Verger .....1h00'50"
256. François Aptel .....54'52"	315. J Philippe Boyer .....56'41"	374. Raphael Scherrer .....58'27"	433. Gaetan Cagne .....59'40"	492. Francoise Heulot-Fouquet ...1h00'50"
257. Jerome Muin .....54'58"	316. Pascal Amiot .....56'44"	375. Alexandra Demirer .....58'28"	434. Thierry Paradan .....59'40"	493. Mathilde Demoulin .....1h00'51"
258. Jessica Vigot .....54'59"	317. Emilie Guillemain .....56'47"	376. Richard Bonnefoy .....58'29"	435. Sophie Diconne .....59'41"	494. Colin Thiebaut .....1h00'53"
259. Jacques Bonnet .....55'02"	318. Julien Wormser .....56'50"	377. Philippe Perrot .....58'30"	436. Amélie Berthelon .....59'47"	495. Charlyne Clerc .....1h00'53"
260. Marie-Agnes Bastien .....55'06"	319. Francis Chenot .....56'51"	378. Ludivine Maillet .....58'32"	437. Romain Poirrotte .....59'47"	496. Lionel Consigny .....1h00'54"
261. Bernard Urbain .....55'07"	320. Valentin Theuriau .....56'57"	379. Aude Coumau .....58'33"	438. Morgane Grosset .....59'49"	497. Anne Jeannin .....1h00'55"
262. Quentin Labille .....55'07"	321. Paul Musard .....56'58"	380. Laurent Jannier .....58'34"	439. Jean-Charles Martin .....59'49"	498. Fanny Coumau .....1h00'56"
263. Jérémy Leguy .....55'09"	322. Bertrand Ducloux .....57'00"	381. Francois Noel .....58'38"	440. Sophie Berrette .....59'49"	499. David Gamet .....1h00'57"
264. Xavier Botton .....55'10"	323. Romain Buatois .....57'04"	382. Gilles Hermerel .....58'40"	441. Pascale Varlet .....59'50"	500. Vincent Grandgerard .....1h00'58"
265. Clement Lambert .....55'11"	324. Lucie Gunaratne .....57'07"	383. Leah Lacombe .....58'40"	442. Sandrine Bourguet .....59'53"	501. Régis Bourgeois .....1h00'59"
266. Marc Lopez .....55'13"	325. Bertrand Derambure .....57'11"	384. Patrick Lacour .....58'40"	443. Manuel Ruch .....59'54"	502. Isabelle Benoist .....1h00'59"
267. Benoît Coquard .....55'13"	326. Alexandre Coutinho .....57'11"	385. Etienne Housset .....58'41"	444. Maxime Genest .....59'57"	503. Alexia Blouin .....1h01'00"
268. Arnaud Piron .....55'13"	327. Salvatore Frangiamone .....57'11"	386. Pierre Delouche .....58'42"	445. Thomas Jacquemart .....59'57"	504. Fanny Bodimbourg .....1h01'00"
269. Frederic Remy .....55'21"	328. Gregory Botticchio .....57'12"	387. Leo Nasom .....58'43"	446. Laura Balland .....59'59"	505. Laetitia Comte .....1h01'01"
270. Laura Tuniz .....55'30"	329. Olivier Roux .....57'12"	388. Thierry Grosjean .....58'46"	447. Karine Masson .....59'59"	506. Emilie Vaudiau .....1h01'01"
271. Jérémy Dumet .....55'34"	330. Jessica Brochet .....57'13"	389. Christine Sabre .....58'48"	448. Stephane Laplanche .....1h00'01"	507. Catherine Paris .....1h01'01"
272. Eric Defaut .....55'36"	331. Jacques Payen .....57'15"	390. Michael Thiebaut .....58'49"	449. Noëlle Béno .....1h00'02"	508. Anne Faudan .....1h01'01"
273. Nicolas Gagnepain .....55'36"	332. Alexandre Cante .....57'20"	391. Estelle Radek .....58'50"	450. Nicolas Gimenne .....1h00'03"	509. Roland Bonnot .....1h01'04"
274. Gawain Jones .....55'36"	333. Baptiste Lecocq .....57'21"	392. Lucy Williams .....58'50"	451. Romain Bouley .....1h00'04"	510. Apolline Cagne .....1h01'04"
275. Guillaume Vadot .....55'36"	334. Aude Nottet .....57'21"	393. Christian Cotelte .....58'51"	452. Stéphane Lang .....1h00'04"	511. Fabrice Nicolardot .....1h01'05"
276. Vincent Lacour .....55'37"	335. Julie Poujade .....57'21"	394. Baptiste Crenaut .....58'54"	453. Pierre-Francois Compain .....1h00'05"	512. Charline Desbois .....1h01'09"
277. Mathieu Plaud .....55'38"	336. Lydie Roussel .....57'24"	395. Bertrand Ligney .....58'56"	454. Clea Durand .....1h00'05"	513. Médéric Guerland .....1h01'09"
278. Eric Defaut .....55'38"	337. Mickael Parisot .....57'28"	396. Thierry Choain .....58'58"	455. Jean-Luc Pion .....1h00'07"	514. Gildas Juestz De Mire .....1h01'10"
279. Martial Dumestre .....55'41"	338. Bruno Ducarouge .....57'29"	397. Rafael Odent .....59'00"	456. Anaïs Loizon .....1h00'10"	515. Laurent Gravelet .....1h01'11"
280. Kevin Havret .....55'42"	339. Laure Aline Salignon .....57'33"	398. Mickael Bourdot .....59'01"	457. Fabrice Labrador .....1h00'14"	516. Marc Moal .....1h01'12"
281. Annaëlle Gosset .....55'42"	340. Alexis Dupont-Figuères .....57'41"	399. Sylvain Turisini .....59'02"	458. Patrick Lefevre .....1h00'15"	517. Fabien Guyon .....1h01'12"
282. Bruno Sautreau .....55'42"	341. Alain Deshenry .....57'42"	400. Elisabeth Vernizeau .....59'02"	459. Yvon Cardot .....1h00'15"	518. Lucile Bernard .....1h01'13"
283. Sandrine Bossuet .....55'47"	342. Audrey Perrin .....57'43"	401. Evelyne Turisini .....59'03"	460. Marie Laure Florin .....1h00'16"	519. Louis Voituret .....1h01'13"
284. Benjamin Albrycht .....55'47"	343. Jerome Cherubini .....57'43"	402. Laurent Rouzé .....59'04"	461. Amélie Delpuech .....1h00'16"	520. Mélissa Moulet .....1h01'15"
285. Eric Lhomme .....55'48"	344. Simon Brisset .....57'44"	403. Johanna Thomas .....59'06"	462. Priscille Prost .....1h00'16"	521. Mathieu Bourdaillet .....1h01'16"
286. Yvanic Boudard .....55'54"	345. Manon Treuillet .....57'45"	404. Bernard Letourneau .....59'08"	463. Philippe Grosbois .....1h00'17"	522. Veronique Duplessis .....1h01'18"
287. Margot Guisado .....55'59"	346. Julie Loyer .....57'45"	405. Jean-Michel Lebreton .....59'09"	464. Yves Loret .....1h00'17"	523. Cécile Sibille .....1h01'18"
288. Léo Gutfrind .....56'00"	347. Eric Loyer .....57'45"	406. Mathieu Legrand .....59'09"	465. Paul Houssaye .....1h00'18"	524. Blandine Muin .....1h01'19"
289. Denis Cordier .....56'01"	348. Hervé Garnier .....57'46"	407. Catherine Dufayet .....59'12"	466. Ophélie Sibille .....1h00'22"	525. Christelle Millière .....1h01'20"
290. Laurent Camus .....56'02"	349. Nicolas Sangoy .....57'48"	408. Fabienne Mercier .....59'13"	467. Xavier Bonmarchand .....1h00'24"	526. Fabien Artero .....1h01'21"
291. Tiffany Charleux .....56'03"	350. Christian Levotre .....57'49"	409. Sebastien Dufayet .....59'13"	468. Lydie Chenot Ducoeur .....1h00'27"	527. Beatrice Hasselberger .....1h01'23"
292. Philippe Girard .....56'03"	351. Myriam Gautier .....57'49"	410. Clotilde Cuenot .....59'14"	469. Matthieu Barrier .....1h00'28"	528. Brigitte Duffourd .....1h01'24"
293. Karin Van Schalkwyk .....56'03"	352. Alexis Gauthier .....57'50"	411. Alexandre Laloz .....59'16"	470. Jerome Blondeau .....1h00'29"	529. Lucie Maillot .....1h01'26"
294. Adrien Mezzavilla .....56'04"	353. Laurent Duret .....57'51"	412. Eric Charlot .....59'18"	471. Sylvain Masuyer .....1h00'29"	530. Romain Albert .....1h01'28"
295. Andre Meo .....56'05"	354. Claire Coumau .....57'56"	413. Muriel Sauval .....59'19"	472. Joelle Archidot .....1h00'30"	531. Clemence Butin .....1h01'29"
296. Emilie Dubois .....56'06"	355. Gilbert Bellomo .....57'58"	414. Nicolas Marcon .....59'19"	473. Anna Zervos .....1h00'31"	532. Cécile Guerin .....1h01'30"
297. Nicolas Papez .....56'08"	356. Perrine Bornel .....57'58"	415. Patrice Blouclet .....59'20"	474. Florence Catanese .....1h00'35"	533. Dominique Tschirhart .....1h01'41"
298. Stéphane Rocault .....56'09"	357. Frédéric Lesavre .....57'59"	416. Benjamin Perritaz .....59'21"	475. Jeremy Vault .....1h00'37"	534. Julien Loglicsi .....1h01'41"
299. Alexandre Lefort .....56'09"	358. Celine Lescouzeres .....58'00"	417. Lisa Holmes .....59'21"	476. Morgane Zaworski .....1h00'39"	535. Agnes Delord .....1h01'41"
300. Marie Franck .....56'09"	359. Catherine Guindey .....58'02"	418. Vincent Bougaud .....59'22"	477. Christelle Guyot .....1h00'40"	536. Nathalie Fanet .....1h01'43"
301. Pascal Bessot .....56'11"	360. Sébastien Reverchon .....58'06"	419. Julien Freguin .....59'23"	478. Cyril Bonnet .....1h00'43"	537. Karine Bonnet .....1h01'45"
302. Océane Thomas .....56'13"	361. Maxime Decombe .....58'06"	420. Elodie Picard .....59'23"	479. Gilles Deltort .....1h00'43"	538. Stany Gallier .....1h01'49"
303. Alice Majal .....56'13"	362. Laurent Beurienne .....58'10"	421. Véronique Uroz .....59'25"	480. Romain Besana .....1h00'43"	539. Stephanie Galan .....1h01'50"
304. Marie-Odile Bacrot .....56'14"	363. Annick Favier .....58'12"	422. Fabian Meurat .....59'25"	481. Marie France Deltort .....1h00'44"	540. Ludovic Pisseloup .....1h01'52"
305. Bernard Fleury .....56'19"	364. Sylviane Pouteaux .....58'13"	423. Bastien Michaut .....59'25"	482. Valérie Benoit .....1h00'46"	541. Fabrice Cuvillier .....1h01'52"
306. Nadine Rouyer .....56'23"	365. Nathalie Zivanovic .....58'13"	424. Mélanie Berthelon .....59'26"	483. Alan Kukulinski .....1h00'46"	542. Marie Cecile Bultel .....1h01'52"
307. Anais Chevillon .....56'24"	366. Corine Blaudez .....58'14"	425. Patrice Magnien .....59'28"	484. Philippe Vernusse .....1h00'47"	543. Olga Roy .....1h01'53"
308. Quentin Baudry .....56'24"	367. Celine Lamouche .....58'14"	426. Salima Bounefikha .....59'29"	485. Fabienne Benoit .....1h00'47"	544. Lison Brignon .....1h01'54"
309. Hélène Bussiere .....56'27"	368. Fabrice Bonnefoy .....58'16"	427. Didier Latrasse .....59'29"	486. Matthieu Caldeira .....1h00'47"	545. Gilles Coenders .....1h01'55"

546. Aurore Languedocq Freville 1h01'56"	605. Benjamin Bouchout ..... 1h03'06"	664. Stéphanie Michaut ..... 1h04'20"	733. Adrien Noirod ..... 1h05'42"	802. Agnès Cognard ..... 1h07'04"
547. Marine Mallard ..... 1h01'57"	606. Quentin Lorenzini ..... 1h03'06"	665. Jean-Baptiste Bernard ..... 1h04'20"	734. Xavier Assailly ..... 1h05'43"	803. Estelle Porteret ..... 1h07'06"
548. Segolene Charra ..... 1h01'59"	607. Paul Guillaume ..... 1h03'07"	666. Jean-Michel Barbier ..... 1h04'21"	735. Pascale Le Ludec ..... 1h05'45"	804. Gérard Ledoux ..... 1h07'07"
549. Tiphaine Malsot ..... 1h02'02"	608. Isabelle Oliveira ..... 1h03'09"	667. Christian Mezzavilla ..... 1h04'24"	736. Pauline Leconte ..... 1h05'46"	804. Mathieu Hennon ..... 1h07'07"
550. Yannick Clerc ..... 1h02'04"	609. Arnaud Buatois ..... 1h03'10"	668. Philippe Conesa ..... 1h04'24"	737. Wilfried Dorignac ..... 1h05'49"	806. Cecile Gerout Chardonnet ... 1h07'07"
551. Charline Pautet ..... 1h02'05"	610. Didier Sperlacken ..... 1h03'12"	669. Annabelle Luc ..... 1h04'25"	738. Philippe Surot ..... 1h05'51"	807. Philippe Goin ..... 1h07'09"
551. Sébastien Grandpierre ..... 1h02'05"	611. Cecile Evrard ..... 1h03'13"	670. Nathalie Millot-Reveau ... 1h04'27"	739. Augustina Barzdaite ..... 1h05'53"	808. Michele Sery ..... 1h07'09"
551. Yannick Clerc ..... 1h02'05"	612. Fayza Mechkaoui ..... 1h03'15"	671. Anne Marie Da Costa ..... 1h04'27"	740. Jean-Francois Trehour ..... 1h05'54"	809. Chloe Miard ..... 1h07'09"
554. Charline Guilloux ..... 1h02'05"	613. Felipe Girones ..... 1h03'15"	672. Bernard Da Costa ..... 1h04'27"	741. Fabrice Fauvre ..... 1h05'56"	810. Arthur Blanchot ..... 1h07'09"
555. Eva Humberst ..... 1h02'07"	614. Diamantina Moura ..... 1h03'20"	673. Sarah Galizzi ..... 1h04'30"	742. Sandrine Mocard ..... 1h05'56"	811. Christelle Leroy ..... 1h07'10"
556. Vincent Remond ..... 1h02'09"	615. Patrick Gonti ..... 1h03'21"	674. Isabelle Goumy ..... 1h04'33"	743. Laurence Garressus ..... 1h06'03"	812. Olivier Boissard ..... 1h07'10"
557. Joachim Andres ..... 1h02'11"	616. Camille Djefel ..... 1h03'21"	675. Gregory Goumy ..... 1h04'33"	744. Emmanuelle Nicolas ..... 1h06'03"	813. Vincent Compagnon ..... 1h07'13"
558. Sabine Linotte ..... 1h02'11"	617. Gaelle Thevenin Coquard ..... 1h03'22"	676. Thierry Martin ..... 1h04'36"	745. Mathias Toussaint ..... 1h06'06"	814. Luc Nasom ..... 1h07'13"
559. Pascal Evens ..... 1h02'12"	618. Kriss Dechanet ..... 1h03'23"	677. Christian Choppin De Janvry ... 1h04'37"	746. Laetitia Jung ..... 1h06'06"	815. Stephanie Balle Lorigo ... 1h07'15"
560. Claire Turek ..... 1h02'14"	618. Jason Dechanet ..... 1h03'23"	678. Christian Lescot ..... 1h04'38"	747. Laurent Chaillot ..... 1h06'07"	816. Francis Boulanger ..... 1h07'15"
561. Kevin Mondet ..... 1h02'16"	620. Priscilla Guy ..... 1h03'27"	679. Leon Cuve ..... 1h04'38"	748. Luc Giacobino ..... 1h06'07"	817. Maud Champion ..... 1h07'17"
562. Jeremy Denizot ..... 1h02'16"	621. Elizaveta Negrier ..... 1h03'27"	680. Marie Barnay ..... 1h04'39"	749. Beatrice Rey ..... 1h06'08"	818. Hélène Cavantou ..... 1h07'24"
563. Axelle Blanchet ..... 1h02'17"	622. Bertrand Dupont ..... 1h03'27"	681. Vincent Guillaume ..... 1h04'40"	750. Nadia Houita ..... 1h06'09"	819. Katia Pasina ..... 1h07'24"
564. Christophe Meniaud ..... 1h02'17"	623. Matthieu Noel ..... 1h03'29"	682. Arnaud Delacroix ..... 1h04'40"	751. Benedicte Cogny ..... 1h06'09"	820. Gaël Cantenot ..... 1h07'28"
565. Fabienne Guillaume ..... 1h02'19"	624. Marie Arnoux ..... 1h03'31"	683. Frederick Lanoir ..... 1h04'42"	752. Francois Gauthier ..... 1h06'10"	821. Anne-Sophie Neveu ..... 1h07'29"
567. Philippe Moity ..... 1h02'21"	625. Fabrice Rondot ..... 1h03'31"	684. Gilles Bianco ..... 1h04'42"	753. Eloïse Colson ..... 1h06'11"	822. Olivier Bertrand ..... 1h07'29"
568. Yannick Pothier ..... 1h02'21"	626. Aurelie Velut ..... 1h03'33"	685. Amelie Gonnot ..... 1h04'45"	754. J Michel Cheval ..... 1h06'12"	823. Raynald Stefanelli ..... 1h07'38"
569. Christophe Guillet ..... 1h02'24"	627. Michel Henry ..... 1h03'34"	686. Florian Delafay ..... 1h04'48"	755. Elodie Jacob ..... 1h06'12"	824. Emmanuel Da Silva ..... 1h07'41"
570. Gilles Travaillant ..... 1h02'24"	628. Yannick Chiolo ..... 1h03'36"	687. Diane Rueda ..... 1h04'48"	756. Tatiana Farin ..... 1h06'12"	825. Baptiste Saudin ..... 1h07'44"
571. Christine Chnaoui-Bouteau ... 1h02'27"	629. Cyril Chateau ..... 1h03'36"	688. Benjamin Deprost ..... 1h04'49"	757. Fabien Ralley ..... 1h06'13"	826. Emmanuelle Roux ..... 1h07'43"
572. Emilie Hayme ..... 1h02'30"	630. Noemie Antion ..... 1h03'36"	688. Julie Bernard ..... 1h04'49"	758. Chloé Goudeau ..... 1h06'13"	827. Monique Negrini ..... 1h07'43"
573. Jean Baptiste Gauchard ..... 1h02'30"	631. Pierre-Beice Ducuing ..... 1h03'39"	690. Maxime Brisset ..... 1h04'49"	759. Solene Lefeuvre ..... 1h06'14"	828. Marion Desclerc ..... 1h07'44"
574. Aurelie Joly ..... 1h02'31"	632. Patrice Soucellier ..... 1h03'42"	691. Agathe Prunier ..... 1h04'51"	760. Uyen Huynh-Do ..... 1h06'18"	829. Frederic Desclerc ..... 1h07'44"
575. Julien Capodanno ..... 1h02'32"	633. Camille Henry Perigault ... 1h03'42"	692. Justine Prunier ..... 1h04'52"	761. Guy Sivalet ..... 1h06'20"	830. Tiphaine Heitz ..... 1h07'45"
576. Irene Blondeaux ..... 1h02'34"	634. Celine Petiot ..... 1h03'45"	693. Catherine Renzullo ..... 1h04'56"	762. Amandine Perrin ..... 1h06'22"	831. Mickael Laville ..... 1h07'46"
577. Marc Froment Berthou ..... 1h02'34"	635. Sebastien Bresson ..... 1h03'45"	694. Philippe Perret ..... 1h04'57"	763. Victor Bernaud ..... 1h06'23"	832. Alice Haas ..... 1h07'47"
578. Stephanie Fevre ..... 1h02'34"	636. Mégane Golliot ..... 1h03'46"	695. David Czarnecki ..... 1h04'57"	764. Estelle Roussot ..... 1h06'24"	833. Aude Gagnepain ..... 1h07'47"
579. Daniel Nierenderlander ..... 1h02'34"	637. Alexandre Da Costa Ventura ... 1h03'47"	696. Louis Charrieau ..... 1h05'00"	765. Helene Lechenet ..... 1h06'24"	834. Alice Rameau ..... 1h07'54"
580. Claire Froment Berthou ..... 1h02'34"	638. Alain Barbazza ..... 1h03'48"	697. Celine Thierry ..... 1h05'04"	765. Anne Yvray ..... 1h06'24"	835. Jean Michel Prudon ..... 1h07'59"
581. Laura Perrin ..... 1h02'35"	639. Emilie Lefief ..... 1h03'49"	698. Francois Meurat ..... 1h05'04"	767. Jean Chirouze ..... 1h06'25"	836. Emmanuelle Vicente ..... 1h08'01"
582. Axel Prono ..... 1h02'37"	640. Sébastien Rocher ..... 1h03'49"	699. Damien Courbon ..... 1h05'05"	768. Mylene Simon ..... 1h06'25"	837. Mathieu Lagardere ..... 1h08'02"
583. Sophie Opree ..... 1h02'38"	641. Lucas Juan ..... 1h03'50"	700. Nicolas Husy ..... 1h05'05"	769. Grazyna Gabor ..... 1h06'26"	838. Yang Song Lemaguet ..... 1h08'04"
584. Philippe Saire ..... 1h02'38"	642. Celine Hilpert ..... 1h03'51"	701. Virginie Leger ..... 1h05'05"	770. Sylvie Delabre ..... 1h06'26"	839. Jean-Nicolas Bouchout ..... 1h08'05"
585. Amelie Pillon Campay ..... 1h02'40"	643. Samuel Allard ..... 1h03'52"	702. Jacques Dussieux ..... 1h05'06"	771. Gilles Simon ..... 1h06'26"	840. Pascal Louvel ..... 1h08'06"
586. Jean Louis Lautissier ..... 1h02'40"	644. Vincent Hilpert ..... 1h03'52"	703. Perrine Maudhuy ..... 1h05'06"	772. Adeline Mignard ..... 1h06'26"	841. Amandine Delacourt ..... 1h08'13"
587. Aurelie Ferry ..... 1h02'41"	645. Elisabeth Assailly ..... 1h03'52"	704. Richard Benigaud ..... 1h05'07"	773. Etienne Mathy ..... 1h06'28"	842. Sophie Robin ..... 1h08'13"
588. Anais Verdu ..... 1h02'44"	646. Michael Cotelte ..... 1h03'55"	705. Camille Meckes ..... 1h05'07"	774. Gilles Besse ..... 1h06'30"	843. Anthony Soule ..... 1h08'15"
589. Georges Carpentier ..... 1h02'46"	647. Pierre Mostacci ..... 1h03'56"	706. Thierry Danton ..... 1h05'07"	775. Marie Francois ..... 1h06'31"	844. Caroline Drouart ..... 1h08'15"
590. Jules Carpentier ..... 1h02'46"	648. Cédric Rossier ..... 1h03'57"	707. Didier Martos ..... 1h05'09"	776. Frédéric Follet ..... 1h06'32"	844. Bernard Dupont ..... 1h08'15"
591. Yan Vaudrey ..... 1h02'46"	649. Sabine Besse ..... 1h04'02"	708. Anne Trapet ..... 1h05'10"	777. Francois Besse ..... 1h06'33"	846. Carine Marchal ..... 1h08'18"
592. Sandrine Renaud ..... 1h02'46"	650. Cyril Guerin ..... 1h04'05"	709. Sandrine Martos ..... 1h05'10"	778. Anne Sophie Munoz Grellet ... 1h06'37"	847. Celine Baud ..... 1h08'18"
593. Herve Tillier ..... 1h02'48"	651. Caroline Raclot ..... 1h04'05"	710. Pierre Jean Sugier ..... 1h05'11"	779. Carine David ..... 1h06'39"	848. Laetitia Gravel ..... 1h08'23"
594. Regis Petitboulanger ..... 1h02'49"	652. Isabelle Artero ..... 1h04'05"	711. Celine Lepee ..... 1h05'11"	780. Delphine Pothier ..... 1h06'40"	849. Charlene Fourot ..... 1h08'23"
595. Herve Mignotte ..... 1h02'50"	653. Manon Nassivera ..... 1h04'06"	712. Sabrina Amari ..... 1h05'13"	781. Anais Bonnet ..... 1h06'41"	850. Lucile Aubry ..... 1h08'27"
596. Sixtine Guerin ..... 1h02'54"	654. Isabelle Brinas ..... 1h04'09"	713. Jérôme Guedes ..... 1h05'13"	782. Marion Beaupeil Robin ... 1h06'42"	851. Sandrine D Anello ..... 1h08'30"
597. Arnaud Malloche ..... 1h02'56"	655. Laetitia Rebetez ..... 1h04'09"	714. Sandrine Lamalle ..... 1h05'14"	783. Samuel Bost ..... 1h06'42"	852. Pascal Murzi ..... 1h08'30"
598. David Angeleone ..... 1h02'57"	656. Franck Michaud ..... 1h04'11"	715. Florence Gauthier ..... 1h05'16"	784. Gérard Greffe ..... 1h06'42"	853. Delphine Darmon ..... 1h08'31"
599. Emilie Olivier ..... 1h02'57"	657. Rouquette Benoît ..... 1h04'12"	716. Arnaud Gravel ..... 1h05'17"	785. Stéphane Randier ..... 1h06'47"	854. Fabien D Anello ..... 1h08'31"
600. Luc Bortot ..... 1h03'00"	658. Ludovic Mathe ..... 1h04'13"	717. Célia Carmantrand ..... 1h05'18"	786. Alicia Menetrier ..... 1h06'50"	855. Patricia Boivin ..... 1h08'34"
601. Luc Harstrich ..... 1h03'03"	659. Severine Tosi Brie ..... 1h04'14"	718. Jérôme Courbon ..... 1h05'18"	787. Pauline Lurdos ..... 1h06'51"	856. Marie Lemarie ..... 1h08'35"
602. Sandrine Lauvejon Leveque ... 1h03'03"	660. Emmanuelle Verite ..... 1h04'18"	719. Melanie Bloch ..... 1h05'20"	788. Alexandra Gilg Baudegard ... 1h06'52"	857. Thomas Pons ..... 1h08'36"
603. Anais Harstrich ..... 1h03'04"	660. Manuel Nassivera ..... 1h04'18"	720. Jacques Wesse ..... 1h05'21"	789. Philippe Perrier ..... 1h06'53"	858. Ngoc Bao Anh Desgeorges ... 1h08'37"
604. Valerie Fevre ..... 1h03'05"	662. Kenton Kaiser ..... 1h04'18"	721. Sandra Santos ..... 1h05'26"	790. Alain Renaut ..... 1h06'54"	859. Isabelle Mingam ..... 1h08'39"
	663. Michael Belpaire ..... 1h04'19"	722. Aurelie Mathieu ..... 1h05'27"	791. Laura Lacassagne ..... 1h06'54"	860. Matthieu Langlois ..... 1h08'42"
		723. Bertrand Holzschuch ..... 1h05'27"	792. Jerome Ambrosioni ..... 1h06'55"	861. Sandrine Jauguey ..... 1h08'49"
		724. Emma Lelabousse ..... 1h05'28"	793. Elodie Junot ..... 1h06'56"	862. Clarisse Meunier ..... 1h08'53"
		725. Christophe Lelabousse ... 1h05'29"	794. Emily Fromage ..... 1h06'56"	863. Francois Dufour ..... 1h08'53"
		726. Valérie Bedel ..... 1h05'31"	795. Denis Burel ..... 1h06'56"	864. Marion Fauvarque ..... 1h08'55"
		727. Fanny Mangeot ..... 1h05'31"	796. Jerome Minvielle ..... 1h06'57"	865. Dominique Golliot ..... 1h08'59"
		728. Caroline Huet ..... 1h05'32"	797. Ophélie Palermo ..... 1h06'57"	866. Marie Bretin ..... 1h09'00"
		729. Lucien Belver ..... 1h05'33"	798. Nadine Palermo ..... 1h06'57"	867. Manon Soulier ..... 1h09'01"
		730. Philippe Graillet ..... 1h05'37"	799. Nicolas Thiebaut ..... 1h07'00"	868. Mickael Jacob ..... 1h09'01"
		731. Anne Sophie Houssaye ... 1h05'38"	800. Olivier Relave ..... 1h07'02"	869. Frederic Vacherot ..... 1h09'01"
		732. Sylvie Mercusot ..... 1h05'39"	801. Jerome Perreau ..... 1h07'03"	870. Silvia Setzu ..... 1h09'04"



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK

871. Marie Champis .....	1h09'06"	931. Philippe Muzard .....	1h10'50"
872. Christophe Jacquot .....	1h09'07"	932. Marie Chapat .....	1h10'51"
873. Pauline Masoni .....	1h09'10"	933. Floriane Colas .....	1h10'52"
874. Christine Lacenaire .....	1h09'11"	934. Jérémy Basson .....	1h10'57"
875. Alexandre Molowa .....	1h09'12"	935. Hélène Ehrsam .....	1h10'58"
876. Alexandre Drouhin .....	1h09'12"	936. Soline Laforcade .....	1h11'00"
877. Jean Miletic .....	1h09'14"	937. Laurent Saint Pierre .....	1h11'02"
878. Julie Garcia .....	1h09'14"	938. Stephanie Madeline .....	1h11'04"
879. Yannick Bastien .....	1h09'15"	939. Gaëlle Barbazza .....	1h11'10"
880. Nathalie Restituto .....	1h09'16"	940. Fanny Betend .....	1h11'15"
880. Pascal Devaut .....	1h09'16"	941. Sylvie Bonnefoy .....	1h11'19"
882. Anne Nicolas .....	1h09'16"	942. Christine Depaquit .....	1h11'21"
883. Thierry Fort .....	1h09'17"	943. Marie Tromp .....	1h11'21"
884. Frédérique Burdy .....	1h09'17"	944. Marjolaine Moret .....	1h11'44"
885. Aurore Clement .....	1h09'18"	945. Pierre Machart .....	1h11'45"
886. Didier Stoltz .....	1h09'20"	946. Elodie Tassy .....	1h11'46"
887. Aurelien Bourgeon .....	1h09'25"	947. Laurence Cahez .....	1h11'50"
888. Celine Masuyer Bodot .....	1h09'28"	948. Sandra Locatelli .....	1h11'58"
889. Maxence Théry .....	1h09'29"	949. Raphael Formet .....	1h12'00"
890. Corinne Bayon .....	1h09'30"	950. Isabelle Haymoz .....	1h12'00"
891. Eric Petit-Pin .....	1h09'31"	951. Laura Dumas .....	1h12'01"
892. Virginie Brico .....	1h09'32"	952. Xavier Ducoirdeaux .....	1h12'02"
893. Christine Brion .....	1h09'34"	953. Clement Lamble .....	1h12'02"
894. Marion Grosclaude .....	1h09'34"	954. Catherine Cheval .....	1h12'03"
895. Dominique Geller .....	1h09'35"	955. Corinne Lagrange .....	1h12'03"
896. Nelly Roz-Fontaine .....	1h09'36"	956. Anne Coloigner .....	1h12'04"
897. Yann Maneyrol .....	1h09'39"	957. Lucile Coste .....	1h12'05"
898. Elise Gallois .....	1h09'41"	958. Valery Lamble .....	1h12'05"
899. Nicolas Michaux .....	1h09'42"	959. Romuald Damy .....	1h12'08"
900. Cassandre Stoltz .....	1h09'48"	960. Alain Perrot .....	1h12'09"
901. Stephane Rousselgalle .....	1h09'48"	961. Aurore Leffet .....	1h12'15"
902. Léa Stoltz .....	1h09'48"	962. Anne Francois .....	1h12'16"
903. Claire Donnet .....	1h09'51"	963. Gilles Launoy .....	1h12'19"
904. Eric Chavonnet .....	1h09'54"	964. Raphael Rey .....	1h12'20"
905. Clementine Coly .....	1h09'55"	965. Merlene Constantin .....	1h12'20"
906. Laurene Thouillot .....	1h09'55"	966. Michel Malaval .....	1h12'21"
907. Salma Noucha .....	1h09'55"	967. Louis Frotey .....	1h12'22"
908. Elisa Poinot .....	1h09'57"	968. Valerie Oboeuf .....	1h12'27"
909. Camille Garcia .....	1h09'59"	969. Emilie Bligny .....	1h12'28"
910. Philippe Hoyet .....	1h10'01"	970. Laurence Pouret .....	1h12'31"
910. Rosa-Maria Blanchard .....	1h10'01"	971. Lætitia Greffier-Delgado .....	1h12'34"
912. Chloé Juge .....	1h10'02"	972. Jean-Louis Rabiet .....	1h12'45"
913. Laurent Nicolas .....	1h10'04"	973. Bruno Bonnet .....	1h12'48"
914. Veronique Dubois .....	1h10'07"	974. Jennifer Bouley .....	1h13'03"
915. Frederic Voillard .....	1h10'07"	975. Amélie Bligny .....	1h13'04"
916. Isabelle Jondot .....	1h10'09"	976. Elodie Orosco .....	1h13'05"
917. Nadine Renard .....	1h10'10"	977. Arnaud Race .....	1h13'08"
918. Corinne Lioret .....	1h10'10"	978. Blandine Paradan .....	1h13'15"
919. Jean Marie Linsolas .....	1h10'12"	979. Laurine Thierry .....	1h13'16"
920. Valérie Berthelot .....	1h10'12"	980. Thomas Longley .....	1h13'21"
921. Fleur De Boer .....	1h10'14"	981. Ludovic Briant .....	1h13'22"
922. Marie-Pierre Stivalet .....	1h10'24"	982. Anais Marquet .....	1h13'22"
923. Isabelle Magnien .....	1h10'27"	983. Carminha Loureiro .....	1h13'23"
924. Jerome Fourot .....	1h10'36"	984. Christine Verdier .....	1h13'24"
925. Sylvie Fourot .....	1h10'37"	985. Clementine Barbier .....	1h13'30"
926. Michaël Tromp .....	1h10'39"	986. Lauren Beckett-Barbier .....	1h13'30"
927. Fabienne Tixier .....	1h10'44"	987. Guillaume Wolff .....	1h13'30"
928. Françoise Clichet .....	1h10'46"	988. Stephane Foureau .....	1h13'30"
929. Olivier Bouley .....	1h10'48"	989. Laetitia Genest .....	1h13'47"
930. Amelie Vallot .....	1h10'49"	990. Romain Corral .....	1h13'32"

991. Sylvie Warth .....	1h13'33"	1025. France Trachez .....	1h15'53"	1059. Michel Jarlaud .....	1h18'47"
992. Sophie Monneret .....	1h13'35"	1026. Anne Trachez .....	1h15'54"	1060. Serge Griffon .....	1h19'05"
993. Florent Remondini .....	1h13'39"	1027. Soline Gouges .....	1h15'57"	1061. Marinette Martin .....	1h19'12"
994. Cecile Roizot .....	1h13'43"	1028. Pascal Delaitre .....	1h15'59"	1062. Anita Worbe .....	1h19'24"
995. Nathalie Oberon .....	1h13'53"	1029. Martine Delaitre .....	1h15'59"	1063. Charlotte Petit .....	1h19'34"
996. Odile Grandgerard .....	1h14'00"	1030. Elisa Perrin .....	1h16'01"	1064. Charlotte Vergobbi .....	1h19'37"
997. Natacha Maciejewski .....	1h14'03"	1031. Karine Cannard .....	1h16'01"	1065. Nelly Julien .....	1h19'44"
998. Emilie Gonnand .....	1h14'03"	1032. Christian Gouges .....	1h16'02"	1066. Steeve Leclerc .....	1h19'44"
999. Nadia Baptiste .....	1h14'11"	1033. Valentine Couturier .....	1h16'15"	1067. Emmanuel Nota .....	1h19'44"
1000. Sylvie Barthen .....	1h14'19"	1034. Bernard Couturier .....	1h16'17"	1068. Audrey Platret .....	1h20'13"
1001. Gerald Bolatre .....	1h14'19"	1035. Loic Cetera .....	1h16'30"	1069. Marine Delaporte .....	1h20'20"
1002. Julie Niveau .....	1h14'44"	1036. Natacha Cetera .....	1h16'31"	1070. Lucas De Pienne .....	1h20'26"
1003. Sandra Bouteille .....	1h14'44"	1037. Isabelle Cornet .....	1h16'38"	1071. Adeline Brocard Picard .....	1h20'27"
1004. Marielle Niveau .....	1h14'45"	1038. Martine Denis .....	1h16'39"	1071. Kati Felicia Bibila .....	1h20'27"
1005. Didier Fousset .....	1h14'46"	1039. Jean Marc Fevre .....	1h16'43"	1073. Michele Cazin .....	1h20'44"
1006. Floriane Huber .....	1h14'47"	1040. Ingrid Pautrat .....	1h16'50"	1074. Marie Claire Adanallian .....	1h20'45"
1007. Philippe Blanchot .....	1h14'57"	1041. Laurence Juestz De Mire .....	1h16'57"	1075. Damien Tourenc .....	1h21'25"
1008. Pauline Lablanchy .....	1h14'57"	1042. Eric Frotey .....	1h17'04"	1076. Gérard Greco .....	1h21'25"
1009. Alice Davis .....	1h14'57"	1043. Anne Nguyen Khac .....	1h17'07"	1077. Bernard Sauvageot .....	1h21'27"
1010. Chloe Ferrari .....	1h15'01"	1044. Guillaume Vannier .....	1h17'08"	1078. Maryse Dirand .....	1h21'33"
1011. Pauline Lory .....	1h15'10"	1045. Mohamed M Raim .....	1h17'17"	1079. Pierre Verry .....	1h21'33"
1012. Nadege Icard .....	1h15'11"	1046. Cecile De Malvinsky .....	1h17'22"	1080. Estelle Chauvot .....	1h21'36"
1013. Sylvie Ragot .....	1h15'11"	1047. Gwendoline Ruii .....	1h17'30"	1081. Aline Burel .....	1h21'36"
1014. Aline Totel .....	1h15'12"	1048. Florence Boulet .....	1h17'32"	1082. Olivier Wormser .....	1h21'54"
1015. Elise Jacquet .....	1h15'21"	1049. Céline Donzel .....	1h17'39"	1083. Daniele Guillerault .....	1h22'02"
1016. Nommy Yologaza-Berthier .....	1h15'27"	1050. Alain Donzel .....	1h17'39"	1084. Marie Petament .....	1h22'08"
1017. Isabelle Cervera .....	1h15'35"	1051. Thomas Mourad .....	1h17'42"	1085. Remi Cunier .....	1h22'09"
1018. M Genevieve Vachey .....	1h15'36"	1052. Anne Cecile Mazelier .....	1h17'44"	1086. Nathalie Gutfrind .....	1h22'45"
1019. Jean-Marie Heliot .....	1h15'37"	1053. Camille Sene .....	1h18'00"	1087. Nathalie Coquet .....	1h22'45"
1020. Jean Christophe Verger .....	1h15'41"	1054. Victor Pina .....	1h18'01"	1088. Nicole Legeay .....	1h23'01"
1021. Michel Combet .....	1h15'41"	1055. Catherine Fage .....	1h18'10"	1089. Christine Jacrot .....	1h23'01"
1022. Marie Larocque .....	1h15'43"	1056. Clemence Husy .....	1h18'35"	1090. Jean Francois Bordron .....	1h23'02"
1023. Florence Trecoire .....	1h15'47"	1057. Brigitte Bougaud .....	1h18'38"	1091. Gabriel Auger .....	1h23'03"
1024. Lucile David .....	1h15'52"	1058. Adeline Gagnepain .....	1h18'46"	1092. Elisabeth Denauw .....	1h23'03"



■ Photo Stéphane RAK

1093. Nathalie Thomas .....1h23'03"	21. Blaise Debay .....1h27'55"	85. Julien Petit .....1h38'46"	149. Eric Duquet .....1h43'52"	213. Nicolas Rauber .....1h46'52"
1094. Sylvie Thomas .....1h23'04"	22. Miloude Si Mohammed .....1h28'02"	86. Benjamin Remy .....1h38'52"	150. Antoine Lallier .....1h43'59"	214. Adrien Morin .....1h46'54"
1095. Catherine Gorcy .....1h23'04"	23. Thomas Brabant .....1h28'10"	87. Lea Berland .....1h39'05"	151. Franck Simon .....1h43'59"	215. Niamh Conroy .....1h46'56"
1096. Lise Bourdeaux .....1h23'04"	24. Simon Michaut .....1h28'52"	88. Elodie Palvassier .....1h39'05"	152. Alexandre Godreau .....1h44'01"	216. Karine Giroud .....1h46'56"
1097. Benoît Bruchard .....1h23'11"	25. Julian Luneau .....1h29'12"	89. Frédéric Longet .....1h39'12"	153. Jean-René Arnaud .....1h44'02"	217. Denis Fouquet .....1h46'57"
1098. Donatien Roszak .....1h23'11"	26. David Neuzillet .....1h29'27"	90. Michael Duthu .....1h39'15"	154. Philippe Bureau .....1h44'06"	218. Jean-Luc Arnaud .....1h46'58"
1099. Nina Robertaud .....1h23'31"	27. Loïc Morgand .....1h29'36"	91. Anthony Didier .....1h39'16"	155. Luc Traverse .....1h44'07"	219. Kamel Boumali .....1h46'58"
1100. Marine Veniat .....1h23'31"	28. Guillaume Leclere .....1h29'53"	92. Stéphane Baudoin .....1h39'25"	156. Charles Plantureux .....1h44'09"	220. Sébastien Palierne .....1h47'02"
1101. Sébastien Torres .....1h23'40"	29. Arnaud Migeon .....1h29'54"	93. Nicolas Merle .....1h39'57"	157. Laurent Bourgeois .....1h44'13"	221. Julien Sol .....1h47'06"
1102. Julie Naudin .....1h23'40"	30. Manuel Lopez Varquiel .....1h29'56"	94. Bastien Renaud .....1h39'57"	158. Aurelien Thiery .....1h44'16"	222. Olivier Amiot .....1h47'09"
1103. Chloe Dalha .....1h23'43"	31. Didier Audiard .....1h29'59"	95. Nicolas Jacquot .....1h40'07"	159. Cedric Chavaudrey .....1h44'19"	223. Bertrand Robelin .....1h47'10"
1104. Anais Lespagnol .....1h23'45"	32. David Jay .....1h30'05"	96. Romain Lacroix .....1h40'18"	160. Maxime Gramusset .....1h44'19"	224. Stéphane Guidi .....1h47'15"
1104. Thuy Mi Nguyen .....1h23'45"	33. Eric Tournebize .....1h30'06"	97. Arnaud Gaillot .....1h40'19"	160. Sébastien Fass .....1h44'19"	225. Alexandre Petiot .....1h47'16"
1106. Jerome Rajoie .....1h23'45"	34. Didier Senot .....1h30'31"	98. Pierre Barruet .....1h40'24"	162. Marion Dorier .....1h44'21"	226. Hervé Jamrot .....1h47'17"
1107. Jean Baptiste Lespagnol .....1h23'45"	35. David Gerard .....1h30'51"	99. Benoit Fumey .....1h40'25"	163. Ludovic Lecoanet .....1h44'27"	227. Aude Lambert .....1h47'18"
1108. Caroline Lespagnol .....1h23'45"	36. Xavier Roncelin .....1h31'30"	100. Herve Debroise .....1h40'29"	164. Arnaud Pegon .....1h44'28"	228. Jeremy Besse .....1h47'18"
1109. Pascal Auziere .....1h24'13"	37. Yannick Goasduff .....1h31'43"	101. Alain Graber .....1h40'37"	165. Jean-Baptiste Jaffin .....1h44'33"	229. Cora Mariotte .....1h47'21"
1110. Emilie Simon .....1h24'37"	38. Jean Luc Monnier .....1h31'46"	102. Romain Daret .....1h40'50"	166. Frederic Laurent .....1h44'34"	230. David Pierre .....1h47'23"
1111. Gilles Mangeot .....1h24'41"	39. Olivier Moreno-Lopez .....1h31'51"	103. Michael Ribouillard .....1h40'54"	167. Carlos Oliveira .....1h44'35"	231. Nicolas Laruelle .....1h47'27"
1112. Lydie Donzel .....1h24'43"	40. Cyril Personnier .....1h32'18"	104. Angela Bchini .....1h41'02"	168. Alain Pol .....1h44'37"	232. Cedric Schmitt .....1h47'31"
1113. Antony Pauline .....1h24'43"	41. Sébastien Jolivot .....1h32'49"	105. Patrice Guillot .....1h41'09"	169. Fabrice Patoz .....1h44'45"	233. Karine Vandroux .....1h47'35"
1114. Sophie Ducordeaux .....1h24'56"	42. Stéphane Parry .....1h32'56"	106. Alexandre Nicolas .....1h41'14"	170. Daniel Leal .....1h44'46"	234. Gaëlle Molowa .....1h47'36"
1115. Elodie Paillard .....1h25'14"	43. Sébastien Pierrisnard .....1h33'07"	107. Didier Meuriot .....1h41'17"	171. Christel Mathis .....1h44'48"	235. Stéphane Cannard .....1h47'37"
1116. Manon Veniat .....1h25'22"	44. Julien Le Gall .....1h33'14"	108. Yannis Burille .....1h41'32"	172. Jonathan Theret .....1h44'56"	236. Daniel Luong-Si .....1h47'38"
1117. Yannick Veniat .....1h25'22"	45. Jeremy Duvernet .....1h33'37"	109. Mathieu Carmantrand .....1h41'33"	173. Anne Verpeaux .....1h45'01"	237. Sophie Michaud .....1h47'38"
1118. Olivia Bazzana .....1h25'51"	46. Philippe Brazillier .....1h33'43"	110. Eric Vuittenez .....1h41'36"	174. Lionel Raclot .....1h45'04"	238. Yvon Birhart .....1h47'41"
1119. Sandrine Jobert .....1h25'56"	47. Frederic Gitton .....1h33'45"	111. Guillaume Boigey .....1h41'37"	175. Stéphane Lanny .....1h45'13"	239. Cyril Petit .....1h47'44"
1120. Malika Ali Belarbi .....1h25'56"	48. Matthieu Perret .....1h33'46"	112. Thierry Cuenot .....1h41'44"	176. Vincent Bulle .....1h45'18"	240. Cedric Queyranne .....1h47'46"
1121. Corinne Onfray .....1h26'09"	49. Gauthier Bernard .....1h33'59"	113. Christiane Siri .....1h41'49"	177. Akira Shirai .....1h45'22"	241. Jean-Chales.Clever Clever .....1h47'52"
1122. Dominique Rambaldi .....1h26'53"	50. Anthony Mallet .....1h34'19"	114. Emmanuel Jarlaud .....1h41'51"	178. Fabien Raimbault .....1h45'23"	242. Julien Correia .....1h47'55"
1123. Sylvia Planavergne .....1h27'19"	51. Daniel Cosse .....1h34'22"	115. Clément Soulard .....1h41'53"	179. Pascal Danthony .....1h45'23"	243. Arnaud Jannet .....1h47'59"
1124. Sylvie Jacquemin .....1h27'38"	52. Patrick Borel .....1h34'47"	116. Alain Condette .....1h41'54"	180. Charles Granon .....1h45'27"	244. Caroline Gatoux .....1h47'59"
1125. Klara Cognard .....1h28'13"	53. Eric Berland .....1h34'55"	117. Matthieu Drillien .....1h41'56"	181. Xavier Bailly .....1h45'28"	245. Andy Porteous .....1h48'03"
1126. Olivier Fertz .....1h29'30"	54. Benoit Collardot .....1h34'58"	118. David Baudouin .....1h42'00"	182. Pascal Guillot .....1h45'30"	246. Adrien Boillon .....1h48'05"
1127. Elisabeth Cunat .....1h31'02"	55. Pierre Monvaillier .....1h35'08"	119. Christophe Perrigot .....1h42'04"	183. Emmanuel Bully .....1h45'38"	247. Yannick Rein .....1h48'05"
1128. Geoffrey Bidois .....1h31'29"	56. Arnaud Charpentier .....1h35'08"	120. Nicolas Lorrillard .....1h42'07"	184. Thierry Remy .....1h45'39"	248. Nancy Bristel .....1h48'06"
1129. Christelle Fertz .....1h33'13"	57. Maxime Debroye .....1h35'18"	121. Gerard Pitoiset .....1h42'13"	186. Marc Cieslik .....1h45'41"	249. Walter De Matteis .....1h48'08"
1130. Jens-Ulrich Geiger .....1h35'08"	58. Christian Lamy .....1h35'20"	122. Jean-Baptiste Depardon .....1h42'16"	187. Sébastien Leurent .....1h45'44"	250. Baptiste Deyrail .....1h48'12"
1131. Corinne Besson .....1h35'21"	59. Héloïse Focquenoy .....1h35'27"	123. Nicolas Heron .....1h42'19"	188. Gaëtan Durupt .....1h45'45"	251. Christine Russier .....1h48'14"
1132. Bruno Ravera .....1h36'33"	60. Jerome Houze .....1h35'28"	124. Nicolas Brillant .....1h42'25"	189. Jean-Louis Carteret .....1h45'45"	252. Henri Mitanne .....1h48'20"
1133. Johanna Dupriez .....1h38'39"	61. Giovanni Palermo .....1h36'06"	125. Frederic Brun .....1h42'27"	190. Jean Pierre Moreno .....1h45'46"	253. Maja Resman .....1h48'21"
	62. Daniel Mathieu .....1h36'08"	126. Xavier Colin .....1h42'28"	191. Guillaume Bouclier .....1h45'48"	254. William Saint-Paul .....1h48'31"
	63. Valentin Pfister .....1h36'10"	127. Faustin Grosjean .....1h42'29"	192. François Racle .....1h45'49"	255. Laurent Simonnot .....1h48'34"
	64. Max Balorin .....1h36'13"	128. Michel Vircondelet .....1h42'32"	193. Jonathan Vichot .....1h45'51"	256. Georges Brenel .....1h48'43"
	65. Simon Midrier .....1h36'23"	129. Anthony Desfoux .....1h42'50"	194. Alain Brenet .....1h45'55"	257. Charles Williamson .....1h48'45"
	66. Thibaut Ingé .....1h37'02"	130. Jean Marc Claire .....1h42'53"	195. Pascal Verdier .....1h45'57"	258. Charty Viard .....1h48'51"
	67. Sylvain Enguehard .....1h37'02"	131. Emmanuel Raboutot .....1h42'54"	196. Baptiste Handel .....1h45'57"	259. Ali Boughena .....1h48'55"
	68. Michael Roux .....1h37'14"	132. Denis Hacquard .....1h42'55"	197. Alexandre Greusard .....1h46'00"	260. Cedric Sellenet .....1h48'55"
	69. Sébastien Malherbet .....1h37'20"	133. Emmanuel Aldaya .....1h43'04"	198. Yvon Paris .....1h46'00"	261. Ibrahim Ozgur Kolkufaki .....1h48'57"
	70. Anthony Guillemain .....1h37'24"	134. Wilfried Hervier .....1h43'07"	199. Jérôme Gamichon .....1h46'01"	262. Emily Fleurisson .....1h49'00"
	71. Marie-Juliette Yokoi .....1h37'26"	135. Jeremy Dubois .....1h43'08"	200. Laurent Bourcier .....1h46'05"	263. Joel Vivien .....1h49'01"
	71. Vincent Thomas .....1h37'26"	136. Benjamin Querre .....1h43'10"	201. Estevao Jorge .....1h46'16"	264. Bertrand Brun .....1h49'04"
	73. Vincent Naud .....1h37'27"	137. Camille Pierre .....1h43'11"	202. Richard Couturet .....1h46'19"	265. Edouard Suero .....1h49'06"
	74. Benjamin Alexandre .....1h37'39"	138. Flavien Durandin .....1h43'11"	203. Christophe Burdin .....1h46'25"	266. Vincent Feurtay .....1h49'08"
	75. Laurian Douin .....1h37'36"	139. Frédéric Kernin .....1h43'20"	204. Antonin Chevalier .....1h46'29"	267. Renaud Coulon .....1h49'10"
	76. Jean-Baptiste Menadeo .....1h37'37"	140. Laurent Salvi .....1h43'25"	205. Houssein Mansar .....1h46'32"	268. Romain Heude .....1h49'11"
	77. Samuel Chartrain .....1h37'39"	141. Kristofer Gueneret .....1h43'26"	206. Nathalie Alcaraz .....1h46'33"	269. Laurent Mora .....1h49'12"
	78. Laurent Coumau .....1h37'41"	142. Didier Prudon .....1h43'28"	207. Philippe Degrange .....1h46'33"	270. Lauris Berthelemot .....1h49'13"
	79. Francois Comparet .....1h38'05"	143. David Mansar .....1h43'28"	208. Damien Munarolo .....1h46'36"	271. Herve Guyon .....1h49'16"
	80. Xavier Joly .....1h38'08"	144. Ahmet Yilmaz .....1h43'31"	209. François Pelleray .....1h46'42"	272. Damien Lavalée .....1h49'19"
	81. Bruno Germain .....1h38'08"	145. Lucas Debris .....1h43'31"	210. Thierry Guillot .....1h46'44"	273. Michael Da Fonseca .....1h49'20"
	82. Cyril Cretin .....1h38'09"	146. Francois Bailleul .....1h43'37"	211. Simon Letourneau .....1h46'45"	274. Simon Girardot .....1h49'26"
	83. Denis Bouttevin .....1h38'11"	147. Xavier Malsot .....1h43'39"	212. Cedric Thibault .....1h46'47"	275. Elena Sanchez .....1h49'26"
	84. Nicolas Jaunin .....1h38'13"	148. Foudhil Ghommid .....1h43'51"		

SEMI-MARATHON

1. Dylan Magnien .....1h13'47"
2. Gilles Reboul .....1h17'53"
3. Boris Loyal .....1h19'12"
4. Noureddine Jabafi .....1h19'12"
5. Alex Auloy .....1h20'19"
6. Jean-Paul Moreno .....1h20'33"
7. Alexandre Caro .....1h21'35"
8. Julien Pencey .....1h22'19"
9. Dimitri Bertheau .....1h22'51"
10. Matthieu Eymann .....1h22'55"
11. Benjamin Jeannot .....1h22'56"
12. Anthony Cornillot .....1h24'11"
13. Mathieu Gremeaux .....1h24'51"
14. Bruno Delattre .....1h24'58"
15. Thomas Joannier .....1h25'07"
16. Dominique Belland .....1h25'46"
17. Florentin Tonot .....1h26'09"
18. Thomas Remond .....1h26'21"
19. Benoît Baptiste .....1h26'53"
20. Thomas Chaix .....1h26'59"

276. Stéphane Wawrzyniak .....1h49'29"	337. Beatrice Marchal .....1h52'28"
277. Jean Michel Raynaud .....1h49'31"	338. Guillaume Platret .....1h52'30"
278. Claude Bono .....1h49'37"	339. Olivier Baut .....1h52'34"
279. Daniel Guerineau .....1h49'38"	340. Elvin Vricic .....1h52'45"
280. Adrien Fusaro .....1h49'38"	341. Paula Ferreira .....1h52'50"
281. Sophie Dufour .....1h49'43"	342. Jonathan Saudon .....1h52'54"
282. Jerome Remy .....1h49'43"	343. Herve Merlin .....1h52'55"
283. Olivier Grare .....1h49'48"	344. Mathieu Groscolas .....1h53'04"
284. Philippe Pocheron .....1h49'49"	345. Michel Jovic .....1h53'05"
285. Benjamin Bertrand .....1h49'50"	346. Dominique Thibert .....1h53'05"
286. Romain Chalot .....1h49'53"	347. Mikael Pino .....1h53'08"
287. Sylvain Rota-Graziosi .....1h49'55"	348. Alain Boivin .....1h53'17"
288. Pierre Vaudoisey .....1h50'05"	349. Mathieu Rodet .....1h53'19"
289. Yannick Charpiot .....1h50'08"	350. Didier Rollin .....1h53'19"
290. Philippe Favrot .....1h50'12"	351. Jean-Luc Bourgeois .....1h53'19"
291. Michel Leblanc .....1h50'17"	352. Christophe Antoine .....1h53'20"
292. Sebastien Prot .....1h50'18"	353. Perrine Millot Antoine .....1h53'21"
293. Chr Mathieu .....1h50'20"	354. Eric Perrier .....1h53'21"
294. Frederic Brennenraedts .....1h50'31"	355. Mathieu Radek .....1h53'24"
295. Mathias Mouton .....1h50'33"	356. Anthony Lemoussu .....1h53'28"
296. Benjamin Charleux .....1h50'36"	357. Antoine Longo .....1h53'28"
297. Momo Touel .....1h50'37"	358. Didier Lecheneau .....1h53'29"
298. Yannick Cohu .....1h50'40"	359. Daniel Mazeau .....1h53'31"
299. Eric Maury .....1h50'44"	360. Jerome Boudier .....1h53'36"
300. Cedric Francois .....1h50'44"	361. Gilles Boisson .....1h53'36"
301. Christophe Nargues .....1h50'46"	362. Philippe Bolard .....1h53'40"
302. Julien Hubail .....1h50'51"	363. Christophe Porte .....1h53'55"
303. Michel Alonso .....1h50'52"	364. Herve Moles .....1h54'02"
304. Raymond Loiseleur .....1h50'54"	365. Melanie Villaroya .....1h54'05"
305. Anne Sophie Lelong .....1h50'57"	366. Sebastien Very .....1h54'06"
306. Jean-Paul Lelong .....1h50'57"	367. François Sanchez .....1h54'07"
307. Ludovic Schneider .....1h51'05"	368. Cédric Noret .....1h54'12"
308. Christophe Voyard .....1h51'10"	369. Frank Kerckhove .....1h54'13"
309. Pascal Sevrette .....1h51'10"	369. Marine Boutte .....1h54'13"
310. Lionel Guigon .....1h51'14"	371. Philippe Poloni .....1h54'16"
311. Eric Bizouard .....1h51'22"	372. Guillaume Olive .....1h54'21"
312. Lionel Looes .....1h51'22"	373. Laetitia Camacho .....1h54'21"
313. Thierry Lardin .....1h51'23"	374. Anne Marie Bourdillat .....1h54'22"
314. Thibault Cahez .....1h51'24"	375. Claude Fontenoy .....1h54'29"
315. Yann Bloch .....1h51'32"	376. Marc Lamblin .....1h54'31"
316. Mourad Sahtout .....1h51'32"	377. Fabrice Niveau .....1h54'35"
317. Serge Vigneron .....1h51'33"	378. Benjamin Armand .....1h54'39"
318. Olivia Piget .....1h51'35"	379. Sébastien Mercuri .....1h54'43"
319. Gilles Walter .....1h51'35"	380. Emmanuel Renier .....1h54'43"
320. Julien Mondain .....1h51'51"	381. Johann Cretin .....1h54'45"
321. Hervé Le Louarne .....1h51'52"	382. Coraline Marchal .....1h54'45"
322. Norbert Vadot .....1h51'54"	383. Aymeric Poiffaut .....1h54'51"
323. Luc Pichon .....1h51'54"	384. Laurent Cagne .....1h54'55"
324. Marc Corneux .....1h51'55"	385. Francois-Xavier Gonnot .....1h55'05"
325. Frederic Billot .....1h51'55"	386. Thierry Prono .....1h55'05"
326. Guillaume Maccorin .....1h51'56"	386. Armindo Loureiro .....1h55'05"
327. Sebastien Babinski .....1h51'56"	388. Thierry Wurtz .....1h55'06"
328. Julien Biston .....1h51'59"	389. Pierre-Antoine Bas .....1h55'06"
329. Guillaume Fevre .....1h51'59"	390. Bruno Langeron .....1h55'15"
330. Raphaëlle Helaine .....1h51'59"	391. Anthony Demoulin .....1h55'16"
331. Joffrey Vichot .....1h52'05"	392. Pascal Lobjois .....1h55'17"
332. Gerard Nicot .....1h52'10"	393. Jean-Marie Baumann .....1h55'23"
333. Patrick Bouvier .....1h52'11"	394. Eric Fremin Du Sartel .....1h55'24"
334. Claude Ollin .....1h52'18"	395. Cyril Aujas .....1h55'25"
335. Philippe Bizouard .....1h52'20"	396. Francois-Xavier Badey .....1h55'32"
336. Stephane Masson .....1h52'26"	397. Francis Renaud .....1h55'34"

398. Alain Rosier .....1h55'36"	505. Kévin Collin .....2h00'26"
399. Florent Gevin .....1h55'36"	506. Bruno Costa .....2h00'26"
400. Bernard Bouyon .....1h55'40"	507. Chrystel Bonneau .....2h00'26"
401. Stéphane Fleurot .....1h55'41"	508. Sophie Balland .....2h00'27"
402. Jean-Francois Moreau .....1h55'44"	509. Eric Jeannin .....2h00'38"
403. Clement Charra .....1h55'46"	510. Julie Grellet .....2h00'39"
404. Laurent Arnaud .....1h55'54"	511. Yves Baudin .....2h00'41"
404. Karim Pascal Dahlab .....1h55'54"	512. Abdelhamid Beldjilali .....2h00'48"
406. Antoine Dubuet .....1h55'56"	513. Guillaume Rottier .....2h00'48"
407. Omer Afonso .....1h55'57"	514. Eric Bailleux .....2h00'49"
408. Simon Lutsen .....1h55'57"	515. Francois Lugant .....2h00'50"
409. Annie Marion .....1h55'58"	516. Yves Lugant .....2h00'51"
410. Thomas Perreau .....1h56'01"	517. Jerome Perret .....2h00'55"
411. Laurent Rossetti .....1h56'01"	518. Manuel Ferreira .....2h00'56"
412. Valery Asmamt .....1h56'03"	519. Sylvie Bongeat .....2h01'00"
413. Alain Briot .....1h56'06"	520. Mauro De Martini .....2h01'07"
414. François Pinard .....1h56'08"	521. Philippe Haderer .....2h01'09"
415. Anthony Montel .....1h56'11"	522. Jacques Carteron .....2h01'10"
416. Thomas Cerou .....1h56'21"	523. Elise Alison .....2h01'13"
417. Eric Guillou .....1h56'25"	524. Didier Vertongen .....2h01'15"
418. Thomas Charbonnier .....1h56'29"	525. Matthieu Briere .....2h01'15"
419. Philippe Salandin .....1h56'30"	526. Yves Morin .....2h01'16"
420. Ludovic Loreggia .....1h56'31"	527. Marc Blondeau .....2h01'19"
421. Alain Carry .....1h56'33"	528. Philippe Neu .....2h01'29"
422. Etienne Marchal .....1h56'40"	529. Laurent Allart .....2h01'34"
423. Jean Pierre Arcangeloni .....1h56'42"	530. Melanie Balsou .....2h01'36"
424. Sebastien Bonfils .....1h56'43"	531. Clelia Hude .....2h01'37"
425. Valentin Aubert .....1h56'46"	532. Adrien De Cheveigne .....2h01'37"
426. Eliane Laurans .....1h56'46"	533. Sandrine Pichot .....2h01'42"
427. Paul Ceppetelli .....1h56'47"	534. Lydie Gay .....2h01'49"
428. Bruno Cunat .....1h56'48"	535. Sylvain Verger .....2h01'51"
429. Catherine Servant .....1h56'53"	536. Philippe Nanty .....2h01'52"
430. Camille Royer .....1h56'57"	537. José Sampaio .....2h01'52"
431. Jean-Sebastien Nonque .....1h56'59"	538. Laurent Theou .....2h01'54"
432. Florian Pinguet .....1h57'01"	539. Mirko Gandolfi .....2h01'55"
433. David Vallon .....1h57'01"	540. Nathalie Danjou .....2h02'02"
434. Florence Lhospitalier .....1h57'02"	541. Elisabeth Dubospertus .....2h02'03"
435. Christophe Girault .....1h57'03"	542. Lucas Ancona .....2h02'07"
436. Celine Lutsen .....1h57'05"	543. Antoine Ancona .....2h02'15"
437. Marianne Boutier .....1h57'06"	544. Jeff Totel .....2h02'18"
438. Melanie Chassard .....1h57'08"	545. Boris Blanc .....2h02'25"
439. Johann Hentinger .....1h57'08"	546. Gerard Joblot .....2h02'27"
440. Laetitia Guenuchot .....1h57'10"	547. Loic Leclerc .....2h02'27"
441. Helene Brillant .....1h57'14"	548. Ninon Wenzel .....2h02'28"
442. Sandra Thibault .....1h57'20"	549. Aphinanh Halsana .....2h02'32"
443. Katia Khitrova .....1h57'20"	550. Francois Lalarme .....2h02'32"
444. Valerie Simonnot .....1h57'21"	551. Ludovic Garnier .....2h02'47"
445. Stephane Truchot .....1h57'24"	552. Antoine Ducrot .....2h02'48"
446. Benjamin Chebrou .....1h57'24"	553. Natalia Royer Medvedeva .....2h02'55"
447. Julien Francois .....1h57'27"	554. Manon Gerum .....2h02'55"
448. Aurore Letendu .....1h57'29"	555. Fabrice Le Pavoux .....2h03'04"
449. Christophe Pillot .....1h57'33"	556. Evelyne Hanot .....2h03'07"
450. Samuel Cretin .....1h57'38"	557. Elise Clovet .....2h03'07"
451. Thierry Di Mambro .....1h57'48"	558. David Barozet .....2h03'08"
452. Laurent Demizieux .....1h57'48"	559. Annabelle Roffi .....2h03'08"
453. Alain Pinguet .....1h57'58"	560. Philippe Guillou .....2h03'09"
454. Ludovic Dudragne .....1h58'00"	561. Sebastien Alzingre .....2h03'12"
455. Henri Bonnefoy .....1h58'02"	562. Jean-Bernard Devauges .....2h03'12"
456. Sebastien Leroy .....1h58'02"	563. Serge Marchal .....2h03'15"
457. Patrick Tonot .....1h58'07"	564. Julien Louvel .....2h03'17"
458. Xavier Bonnardel .....1h58'08"	
459. Laetitia Escriva .....1h58'08"	
460. Michel Guenot .....1h58'11"	
461. Jacky Morlet .....1h58'14"	
462. Isabelle Laverdan .....1h58'14"	
463. Jean Paul Laverdan .....1h58'15"	
464. Arnaud Drion .....1h58'21"	
465. Pierre-Emmanuel Rolland .....1h58'28"	
466. Nathalie Perrot .....1h58'37"	
467. Ahmed Er-Ray .....1h58'41"	
468. Michel Star .....1h58'42"	
469. Benjamin Baccot .....1h58'42"	
470. Vincent Magalon .....1h58'48"	
471. Patrick Apruzzese .....1h58'51"	
472. Patricia Dubois .....1h58'51"	
473. Henry Le Saux .....1h58'52"	
474. Brigitte Perret .....1h58'57"	
475. Cyril Gauthier-Gay .....1h58'59"	
476. Myrtille Sagetat .....1h58'59"	
477. Valerie Gauthier-Gay .....1h58'59"	
478. Jean De Monjour .....1h59'01"	
479. Pierre Mery .....1h59'06"	
480. J Philippe Legentil .....1h59'08"	
481. Ludovic Carlot .....1h59'13"	
482. Mathieu Vollot .....1h59'15"	
483. Nassim Kandi .....1h59'17"	
484. Florian Bachut .....1h59'20"	
485. Gaëlle Sigu .....1h59'22"	
486. Jerome Lienherr .....1h59'23"	
487. Stephane Tillier .....1h59'30"	
488. Pierre Monnier .....1h59'33"	
489. Tony Gueneret .....1h59'34"	
490. Ines Chapuis .....1h59'39"	
491. Yves Priem .....1h59'41"	
492. Celine Chappe .....1h59'43"	
493. Stéphane Vallée .....1h59'44"	
494. Fabien Pavarani .....1h59'51"	
495. Luc Jourdain .....1h59'56"	
496. Eric Bigueur .....1h59'56"	
497. Herve Bazin .....1h59'57"	
498. Sam Roussel .....1h59'58"	
499. Georges Cabaret .....2h00'02"	
500. Nadège Jacquet .....2h00'03"	
501. Henry Berne .....2h00'06"	
502. Alexis Morange .....2h00'22"	
503. Anne Kurz .....2h00'23"	
504. Roland Sixdenier .....2h00'24"	



Photo Stéphane RAK



Photo Philippe BRUCHOT

565. Sebastien Chaumard .....2h03'18"	615. Martine Renaud .....2h05'17"
566. Frank Maillot .....2h03'20"	616. Jorge Martins .....2h05'17"
567. Emmanuel Prudent .....2h03'22"	617. Elise Boyer .....2h05'20"
568. Dominique Leguy .....2h03'25"	618. Matthieu Liegeois .....2h05'24"
569. Christophe Beaujard .....2h03'25"	619. Antony Millon .....2h05'27"
570. Romain Toulouse .....2h03'32"	620. Thierry Liegeois .....2h05'29"
571. Jean-Claude Chappe .....2h03'32"	621. Sandrine Ruhier .....2h05'29"
572. Cyril Goursaud .....2h03'33"	622. Christine Janin .....2h05'37"
573. Nathalie Sallier .....2h03'34"	623. Alain Peter .....2h05'41"
574. Luc Garima .....2h03'34"	624. Loïc Martin .....2h05'44"
575. Herve Eric Tambarin .....2h03'41"	625. Benoit Poitreau .....2h05'50"
577. Gilles Guillerault .....2h03'45"	626. Gwenaëlle Brodres .....2h05'51"
578. Pascal Jegou .....2h03'47"	
579. Stephanie Peronen .....2h03'51"	
580. Emmanuelle Berlier .....2h03'52"	
581. Martial Schoepperle .....2h03'53"	
582. Magali Schoepperle .....2h03'53"	
583. Eric Gontier .....2h03'55"	
584. Audrey Wintzer .....2h03'56"	
585. Christine Tournebize .....2h04'01"	
586. Pascal Baudet .....2h04'01"	
587. Etienne Martin .....2h04'04"	
588. Philippe Stephanec .....2h04'06"	
589. Ludovic Baudouin .....2h04'08"	
590. Sandrine Leblond .....2h04'10"	
591. Sylvain Spada .....2h04'13"	
592. Hervé Brion .....2h04'18"	
593. Patrick Fage .....2h04'23"	
594. Adrien Thierry .....2h04'26"	
595. Gerard Betend .....2h04'28"	
596. Stephane Lecoanet .....2h04'28"	
597. Marie-Agnes Mjahed .....2h04'28"	
598. Gilles Platret .....2h04'38"	
599. Gérard Darphin .....2h04'41"	
600. Mathilde Villeneuve .....2h04'42"	
601. Mathieu Guigon .....2h04'44"	
602. Damien Sidoux .....2h04'44"	
603. Amélie Charbonnel .....2h04'46"	
604. Gilles Cimper .....2h04'54"	
605. Damien Lanquetin .....2h04'57"	
606. J Pierre Giboulet .....2h04'59"	
607. Francois Boissier .....2h05'00"	
608. Patrice Guilloux .....2h05'02"	
609. Serge Ferreira .....2h05'04"	
610. Rémy Roy .....2h05'05"	
611. Celine Santona .....2h05'08"	
612. Anais Marin .....2h05'13"	
613. Lorraine Joly .....2h05'15"	
614. Joelle Martins .....2h05'17"	
615. Martine Renaud .....2h05'17"	
616. Jorge Martins .....2h05'17"	
617. Elise Boyer .....2h05'20"	
618. Matthieu Liegeois .....2h05'24"	
619. Antony Millon .....2h05'27"	
620. Thierry Liegeois .....2h05'29"	
621. Sandrine Ruhier .....2h05'29"	
622. Christine Janin .....2h05'37"	
623. Alain Peter .....2h05'41"	
624. Loïc Martin .....2h05'44"	
625. Benoit Poitreau .....2h05'50"	
626. Gwenaëlle Brodres .....2h05'51"	



■ Photo Stéphane RAK

627. Aurelien Maillot .....	2h05'54"	686. Aude Degrigny .....	2h08'54"
628. Ménéouar Berraboukh .....	2h05'54"	687. Bénédicte Haye .....	2h08'55"
629. Claude Perrin .....	2h05'57"	688. Daniel Chambin .....	2h08'55"
630. Eric Thionnet .....	2h05'58"	689. Rachel Henrion .....	2h08'58"
631. Fabien Charbonnel .....	2h06'00"	690. Marine Bouge .....	2h09'05"
632. Pascal Marlot .....	2h06'08"	691. Laurence Jacquin .....	2h09'08"
633. Leonilde Focquenoy .....	2h06'11"	692. Stéphane Grossi .....	2h09'11"
634. Paul-Edouard Rousseau .....	2h06'12"	693. François Schar .....	2h09'12"
635. Elodie Cazier .....	2h06'12"	694. Christelle Lachenal .....	2h09'19"
636. Philippe Delrieu .....	2h06'13"	695. Julien Henra .....	2h09'22"
637. Julien Voye .....	2h06'16"	696. Jerome Larocque .....	2h09'26"
638. Veronique Matagne .....	2h06'22"	697. Didier Rosier .....	2h09'29"
639. Michel Herve .....	2h06'29"	698. Fernando Bazan .....	2h09'41"
640. Dorothee Chevassu .....	2h06'37"	699. Sebastien Mezille .....	2h09'55"
641. Jacques Betend .....	2h06'45"	700. Olivier Mouronval .....	2h10'06"
642. Gilles Cazin .....	2h06'45"	701. Manu Sannicolo .....	2h10'07"
643. Didier Beurey .....	2h06'46"	702. Thomas Lignier .....	2h10'14"
644. Françoise Chadeyras .....	2h06'46"	703. Andre Korbas .....	2h10'23"
645. Didier Quintard .....	2h06'51"	704. Julie Anginot .....	2h10'25"
646. Ludovic Mahuet .....	2h06'52"	705. Marina Guy-Chevanne .....	2h10'29"
647. Maria-Paula Briffaut .....	2h06'55"	706. Raphael Careno .....	2h10'31"
648. Blaise Meunier .....	2h07'00"	707. Stephanie Vitoux .....	2h10'40"
649. Catherine Bienvenu .....	2h07'03"	708. Etienne Manneveau .....	2h10'41"
650. Sylvain Vergobbi .....	2h07'04"	709. Margaux Kwas .....	2h10'43"
651. Jean Baptiste Grimpret .....	2h07'08"	710. Charles Bordes .....	2h10'50"
652. Aurelien Larcher .....	2h07'08"	711. Alexandre Jaboulet-Vercherre .....	2h10'55"
653. Jean-Pierre Campana .....	2h07'10"	712. Samuel Mouquod .....	2h10'55"
654. Françoise Bouyon .....	2h07'21"	713. Nathalie Lagoutte .....	2h10'56"
655. Francine Tardivaud .....	2h07'23"	714. Amelie Boquet .....	2h10'59"
656. Marie Drion .....	2h07'26"	715. Brigitte Haberkorn .....	2h11'00"
657. Isabelle Thierry .....	2h07'27"	716. Vincent Renaud .....	2h11'02"
658. Stéphanie Muys .....	2h07'31"	717. Glen Sire .....	2h11'02"
659. Julia Kolmakova .....	2h07'33"	718. Perrine Colson .....	2h11'21"
660. Florine Ardiet .....	2h07'41"	719. Stephanie Pillot .....	2h11'28"
661. Nathalie Renard .....	2h07'43"	719. Amar Zimouche .....	2h11'28"
662. Jean-Marie Deschermes .....	2h07'44"	721. Sonia Colin .....	2h11'28"
663. Stephane Kolla .....	2h07'52"	722. Noel Segais .....	2h11'31"
664. Thierry Giboulot .....	2h07'54"	723. Anne Sophie Farine .....	2h11'37"
665. Claire Passemard .....	2h08'00"	724. Dominique Perron .....	2h11'42"
666. Anais Guillaume .....	2h08'00"	725. Isabelle Givaudan .....	2h11'42"
667. Philippe Roux .....	2h08'01"	726. Matthieu Tavernari .....	2h11'45"
668. Dominique Astolfi .....	2h08'01"	727. Catherine Sagon .....	2h11'48"
669. Frederic Revol Cavalier .....	2h08'02"	728. Mélanie Roulleau .....	2h11'53"
670. Fanny Rozand .....	2h08'04"	729. Franziska Philibert .....	2h11'57"
671. Jeremy Soulier .....	2h08'15"	730. Philippe Saule .....	2h12'12"
672. Francis Milon .....	2h08'16"	731. Jean Verpeaux .....	2h12'15"
673. Julie Stefani .....	2h08'16"	732. Marcela Guidet .....	2h12'16"
674. Jerome Machin .....	2h08'27"	733. Francis Bouvier .....	2h12'18"
675. Gilles Verger .....	2h08'34"	734. Lucile Tremiseaux .....	2h12'18"
676. Aline Humbert .....	2h08'34"	735. Stephane Guion .....	2h12'30"
677. Laure Gueritain .....	2h08'38"	736. Hubert Leluc .....	2h12'37"
678. Geneviève Désertaux .....	2h08'38"	737. Claire Marinoni .....	2h12'42"
679. Aureliel Pourrez .....	2h08'39"	738. Frederic Sottolini .....	2h12'44"
680. Julien Szostak .....	2h08'40"	739. Sylviane Barthelemy .....	2h12'48"
681. Clara Didier .....	2h08'43"	740. Eric Dujardin .....	2h12'52"
682. Vincent Bruno Larger .....	2h08'46"	741. Elisabeth Guillot .....	2h12'58"
683. Paul Baudin .....	2h08'49"	742. Xavier Le Moal .....	2h12'59"
684. Maud Cordey .....	2h08'50"	743. Celine Gilbert .....	2h13'01"
685. Rolande Raveau .....	2h08'51"		

744. Pauline Raynaud .....	2h13'02"	851. Sophie Dampeyroux .....	2h22'02"
745. Frederic Houze .....	2h13'16"	851. Thierry Durand .....	2h22'02"
746. Marc Maldague .....	2h13'16"	853. Victor Salandin .....	2h22'12"
747. Bruno Valin .....	2h13'27"	854. Nicolas Gabriel .....	2h22'27"
748. Philippe Droziere .....	2h13'29"	855. Jean-Michel Crinquand .....	2h22'33"
748. Nicole Launoy .....	2h13'29"	856. Rene Zuber .....	2h22'39"
750. Thomas Bouchot .....	2h13'31"	857. Bruno Nicey .....	2h22'52"
751. Sébastien Van Luchene .....	2h13'33"	858. Caroline Goujon .....	2h23'05"
752. Fabian Armellini .....	2h13'42"	859. Atsuro Oishi .....	2h23'12"
753. Jean-Luc Tourigny .....	2h13'43"	860. Olivier Vittecoq .....	2h23'20"
754. Angeline Zecchini .....	2h13'48"	861. Patrick Benoist .....	2h23'25"
755. Emmanuel Foll .....	2h13'49"	862. Arthur Lablanchy .....	2h23'26"
756. Nicolas Contant .....	2h13'53"	863. Claude Girardin .....	2h23'27"
757. Arnaud Vachey .....	2h13'53"	864. Laetitia Alger .....	2h23'30"
758. François Moreau .....	2h13'54"	865. Veronique Palaisy .....	2h23'30"
759. Chantal Bergot .....	2h13'55"	866. Malorie Cordier .....	2h23'31"
760. Emilie Peronne .....	2h13'56"	867. Hervé Guinchard .....	2h23'32"
761. Didier Larbain .....	2h13'57"	868. Isabelle Puravet Wenzel .....	2h23'38"
762. Florence Magalon .....	2h13'59"	869. Liliane Coureau .....	2h23'38"
763. Valerie Jaillot .....	2h14'03"	870. Maxime Remy .....	2h23'45"
764. Philippe Toussaint .....	2h14'16"	871. Loris Rambaldi .....	2h24'01"
765. Frédéric Vaclair .....	2h14'17"	872. Roland Schmitt .....	2h24'33"
766. Jérôme Guilleautot .....	2h14'18"	873. Guylaine Vallee .....	2h24'45"
766. Beatrice Dantonel .....	2h14'18"	874. Olivier Noel .....	2h24'50"
768. Florent Malet .....	2h14'19"	875. Laurent Nicolas .....	2h24'52"
769. Xavier Morel .....	2h14'22"	876. Guillaume Lajouanie .....	2h24'55"
770. Margot Perret .....	2h14'34"	877. Marie Faivre .....	2h24'59"
771. Christophe Gomes .....	2h14'42"	878. Merri Guerin .....	2h25'01"
772. Monique Gremillet .....	2h14'46"	879. Carol Crinquand .....	2h25'11"
773. Regis Laviron .....	2h14'57"	880. Frédéric Barthélémy .....	2h25'29"
774. Marie-Anne Menguy .....	2h14'58"	881. Sophie Ruinet .....	2h25'30"
775. Anita Combet .....	2h15'02"	882. Kathleen Marey .....	2h25'31"
776. Sylvie Gilbert .....	2h15'10"	883. Muriel Vesque .....	2h26'04"
777. Chantal Brice .....	2h15'15"	884. M Claude Perdreau .....	2h26'06"
778. Laurence Billaud .....	2h15'21"	885. Elodie Grosse .....	2h26'10"
779. Brigitte Trontin .....	2h15'21"	886. Cindy Platret .....	2h26'45"
780. Jade Houze .....	2h15'22"	887. Claude Guillemaud .....	2h26'49"
781. Philippe Farinet .....	2h15'24"	888. Solène Delattre .....	2h27'02"
782. Michel Bravo .....	2h15'25"	889. Ombeline Chio .....	2h27'12"
783. Laetitia Becoulet .....	2h15'27"	890. Gilles Huart .....	2h27'13"
784. Bertrand Delattre .....	2h15'34"	891. Deborah Levy .....	2h27'16"
785. Gérard Spies .....	2h15'37"	892. Pierre Wilmouth .....	2h27'22"
786. Anne Letourneur .....	2h15'49"	893. Anne Wilmouth .....	2h27'45"
787. Antoine De Dreu Breze .....	2h16'05"	894. Christine Aussejac .....	2h27'47"
788. Benoît Germain .....	2h16'10"	895. Alexandre Cytrycki .....	2h28'10"
789. Cécile Delattre .....	2h16'16"	896. Camille Desforest .....	2h28'46"
790. Léa Leblanc .....	2h16'20"	897. Françoise Talleux .....	2h29'06"
791. Nathalie Morel .....	2h16'25"	898. Michele Maire .....	2h29'28"
792. Sylvain Lassarat .....	2h16'25"	899. Franck Thieblemont .....	2h30'44"
793. Corine Dumay .....	2h16'25"	900. Marie-Laure Ferrari .....	2h30'54"
794. Jérôme Vague .....	2h16'27"	901. Cecile Jayet .....	2h30'55"
795. Colombe Baucour .....	2h16'39"	902. Vi Pennucc .....	2h30'55"
796. Dorothee Bonnaire .....	2h16'43"	903. Marie-Christine Desmarquet .....	2h31'11"
797. Patrick Petitjean .....	2h16'49"	904. Veronique Foll .....	2h31'11"
798. Isabelle Van Luchene .....	2h16'50"	905. Martin Broisin .....	2h31'21"
799. Anne Houze .....	2h16'52"	906. Ingrid Minderaa .....	2h31'49"
800. Sebastien Dorner .....	2h16'55"	907. Christine Coquard .....	2h31'49"
801. Boualem Ardjoune .....	2h17'06"		
802. Isabelle Cloix .....	2h17'09"		
803. Valerie Lassard .....	2h17'09"		
804. Timoteo Guimaraes .....	2h17'21"		
805. Dominique Tardivat .....	2h17'22"		
806. Severine Magnin .....	2h17'26"		
807. Lucie Molet .....	2h17'34"		
808. Bernard Mittey .....	2h17'39"		
809. Virginie Murray .....	2h17'51"		
810. Xavier Cretin .....	2h17'55"		
811. Christian Liogier .....	2h17'58"		
812. Frederic Dautel .....	2h18'12"		
813. Sebastien Clerc .....	2h18'14"		
814. Evelyne Prestat .....	2h18'17"		
815. Alexis Bressolles .....	2h18'34"		
816. Nadine Genay .....	2h18'41"		
817. Rachel Schar .....	2h18'43"		
818. Evelyne Audebrand .....	2h18'44"		
819. Esmeralda Lopez .....	2h18'45"		
820. Jean Lajouanie .....	2h18'47"		
821. Stephanie Thieblemont .....	2h18'59"		
822. Franck Thieblemont .....	2h18'59"		
823. Marie-Louise Rosier .....	2h19'08"		
824. Olivier Lambert .....	2h19'14"		
825. Françoise Clerc .....	2h19'21"		
826. Laurence Imberdis .....	2h19'22"		
827. Francine Dahlab .....	2h19'37"		
828. Fanny Demange .....	2h19'44"		
829. Laurence Vandendriessche .....	2h19'44"		
830. Laure De Monjour .....	2h19'45"		
831. Delphine Chapier .....	2h20'03"		
832. Samy Bani .....	2h20'04"		
833. Marie-Ange Mattiin .....	2h20'15"		
834. Sophie Faivre .....	2h20'23"		
835. Bernard Bouley .....	2h20'23"		
836. Evelyne Bouley .....	2h20'23"		
837. Emmanuel Bruchon .....	2h20'24"		
838. Coralie Vaillant .....	2h20'27"		
839. Manon Plante .....	2h20'41"		
840. Pierre-Yves Ducerf .....	2h20'55"		
841. Danielle Rameau .....	2h21'00"		
842. Nadine Truffaut .....	2h21'02"		
843. Valerie Martin .....	2h21'03"		
844. Charlotte Fevre .....	2h21'03"		
845. Sophie Fevre .....	2h21'03"		
846. Pascal Dubois .....	2h21'10"		
847. Pierre Kuntz .....	2h21'26"		
848. Sylvie Salagnac .....	2h21'33"		
849. Roland Vallot .....	2h21'34"		
850. Franck Russo .....	2h21'37"		

908. Stephanie Ladeira .....	2h31'50"		
909. Cyril Dauvegis .....	2h31'50"		
910. Myriam Delrue .....	2h31'51"		
911. Raymond Pitoiset .....	2h31'51"		
912. Julien Monin .....	2h32'25"		
913. Roselyne Monin .....	2h32'26"		
914. Lea Lalarme .....	2h32'40"		
915. Luis Fernandes .....	2h32'41"		
916. Pascal Goeminne .....	2h33'17"		
917. Sandrine Di Betta .....	2h33'35"		
918. Olivier Humbert .....	2h33'35"		
919. Eric Lussac .....	2h33'42"		
920. Chantal Dopchie .....	2h33'59"		
921. Anne Bailly .....	2h34'07"		
922. Céline Gautier .....	2h34'08"		
923. Marie-Agnes Blanchet .....	2h34'19"		
924. Claude-Henri Merose .....	2h35'00"		
925. Christelle Bizet .....	2h35'02"		
926. Eric Bizet .....	2h35'02"		
927. Mario Lentant .....	2h35'02"		
928. Melody Donet .....	2h35'02"		
929. Murielle Labonne .....	2h35'32"		
930. Emilie Mourmetas .....	2h35'32"		
931. Jean Christophe Icard .....	2h35'32"		
932. Sandra Meuriot .....	2h36'17"		
933. Nadine Larand .....	2h36'22"		
934. Eddie Piet .....	2h36'23"		
935. Pierre Chenillot .....	2h37'16"		
936. Pierre Faivre D'arcier .....	2h38'14"		
937. Camille Freyconen .....	2h38'15"		
938. Fabien Coulomb .....	2h38'15"		
939. Marine Wiktorowicz .....	2h38'16"		
940. Yannick Behava .....	2h38'32"		
941. Anne Marie Beausart .....	2h38'38"		
942. Ella Olivier .....	2h39'38"		
943. Nicolas Olivier .....	2h39'38"		
944. Sébastien Berard .....	2h39'58"		
945. Arnaud Gicquiaud .....	2h40'10"		
946. Martine Delerin .....	2h40'21"		
947. Nathalie Lambert .....	2h41'29"		
948. Gerard Marechaux .....	2h41'29"		
949. Arnaud Fontenoy .....	2h42'18"		
950. Boris Guerard .....	2h42'31"		
951. Isabelle Guerard .....	2h42'31"		
952. Juliette Cartier .....	2h42'48"		
953. Valéry Salle .....	2h42'53"		
954. Alexandra Guenoun .....	2h43'06"		
955. Helena Pourchasse .....	2h43'08"		
956. Ludovic Biju .....	2h43'26"		
957. Pierre Ducellier .....	2h43'58"		
958. Philippe Renaud .....	2h47'12"		
959. Lucie Ancona .....	2h48'15"		
960. Philippe Segui .....	2h48'46"		
961. Brigitte Segui .....	2h48'46"		
962. Lydie Magalon .....	2h49'37"		
963. Jiang Bian .....	2h50'12"		
964. Anne Delodde .....	2h50'15"		
965. Elsa Dorner .....	2h50'34"		



■ Photo Stéphane RAK

**ATHLÉTISME** LES COURSES EN IMAGES



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Philippe BRUCHOT



■ Photo Stéphane RAK

ATHLÉTISME LES COURSES EN IMAGES



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Stéphane RAK



■ Photo Philippe BRUCHOT

## Vente des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges Le comité d'organisation du SEMI-MARATHON 10 km remercie ses partenaires


Merci aussi à : Etude De Leiris (notaires), laboratoire LBM, pharmacie Nicolas, pharmacie Saint-Georges, pharmacie Pellegrin et pharmacie des Buttes...





CÔTE-D'OR ÉDITION

# Le créateur de Meetic en pince toujours pour Dijon



■ **Marc Simoncini, 55 ans, a commencé son impressionnante carrière à Dijon. Il l'évoque dans ses mémoires, *Une Vie choisie*, sortis le 7 mars.** Photo RAFFARD

Marc Simoncini a commencé sa vie d'entrepreneur lorsqu'il vivait à Dijon, au milieu des années 1980. Trente ans plus tard, le créateur de Meetic est devenu l'un des "patrons du web". Il raconte son ascension dans ses mémoires, *Une Vie choisie*, sortis mercredi dernier. Rencontre.

**Nous sommes en 1985 et vous créez, à Dijon, CTB, une entreprise dédiée à la création de plateformes Minitel. Votre success-story commence-t-elle à ce moment-là ?**

« Avec CTB, j'ai développé ce qui correspondrait à des sites web pour Minitel. J'ai créé, d'ailleurs, la version *online* du *Bien public* et d'autres journaux. Dans mes mémoires, je remercie même le patron du journal de l'époque : le baron Thénard. Cette période a développé en moi le goût d'entreprendre et Dijon reste très importante pour moi. Mais non, on ne peut pas dire que le succès ait commencé à ce moment-là, puisque CTB a fait faillite quatre ans plus tard. Au contraire, ça a été mon premier échec (*rires*) ! J'avais monté cette boîte avec 20 000 francs de l'époque, prêtés par mon père que j'ai, en revanche, remboursé au centime près. »

**Vous fondez la plateforme d'hébergement Internet iFrance en 1996, puis Meetic en 2001. Le premier sera revendu à Vivendi pour 182 millions d'euros. Meetic sera introduit en Bourse en 2005 pour plus de 500 millions d'euros. Est-il encore**

**possible de faire d'aussi jolis coups sur le web ?**

« J'ai été l'un des pionniers à profiter de la bulle Internet dans les années 2000. Mais oui, bien sûr que oui, ce genre d'histoire est toujours possible. C'est bien ce que j'explique dans mon livre. Inventer un concept qui n'existe pas encore devient, je le reconnais, de plus en plus compliqué. Mais on peut tout à fait réinventer ou dépoussiérer un marché. Aujourd'hui, un jeune sur deux avoue vouloir créer sa boîte. Les mentalités ont changé. Et je veux leur

témoigner que tout cela est encore possible. [...] Moi, j'ai passé mon bac au lycée Carnot (à Dijon, ndlr) et obtenu un diplôme d'informaticien.

Mon premier job a été de creuser un égout dans le centre-ville de Dijon. Pas besoin de grandes études ou de beaucoup d'argent. Il faut surtout "sentir les choses" et les besoins des gens. Et avoir la "chance" de tomber au bon moment. Mais précisons que c'est aussi beaucoup de travail. »

**Vous avez soutenu, entre autres, la création de dizaines de start-up, lancé Sensee, une marque de lunettes à bas prix en ligne et fondé une société de production de films. Combien pèse votre business aujourd'hui ?**

« Michel Sapin m'a regardé et m'a dit : "Oh, un riche". J'ai pensé : "Oh, un con !" »

Marc Simoncini, fondateur de Meetic

« Je ne sais pas. Je ne compte plus. J'ai arrêté de compter quand j'ai investi 100 M€ dans mon fonds d'investissement Jaina Capital (qui lui a permis de détenir des participations dans made.com, Winamax ou encore OuiCar, ndlr). Les chiffres ne m'intéressent pas. »

**En 2011, des soucis concernant le paiement de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) vous ont pourtant rappelé que les chiffres comptent...**

« Oui. L'État me demandait alors de payer l'ISF sur des start-up qui valaient potentiellement 0 €. Je suis allé voir différents dirigeants pour leur expliquer qu'avec cette stratégie, j'allais être obligé de quitter la France et de délocaliser mes so-

ciétés. Finalement, je suis fier de dire que je n'ai jamais eu à le faire. »

**À ce sujet, dans votre livre, vous racontez une drôle de rencontre avec Michel Sapin, qui a été ministre de l'Économie sous le quinquennat de François Hollande...**

« Oui, il était alors député et j'ai demandé à le rencontrer pour lui parler de ce problème d'impôts. Lorsque je suis entré dans son bureau, sans même me dire bonjour, il m'a regardé et m'a dit : "Oh, un riche". J'ai pensé : "Oh, un con !", mais je n'ai rien dit. J'aurai dû. »

Propos recueillis par Marie Morlot

Rédaction de Côte-d'Or  
7 boulevard Chanoine-Kir  
21000 Dijon

Téléphone  
Rédaction : 03.80.42.42.42

Mail  
redaction21@lebienpublic.fr

Web  
www.bienpublic.com

Facebook  
https://www.facebook.com/  
BienPublic21

## CÔTE-D'OR FISCALITÉ

# La grogne d'un patron qui doit payer pour prouver qu'il n'est pas un escroc

Bruno Dumont, entrepreneur côte-d'orien, s'agace d'une simple formalité administrative payante qui frappe tous les patrons de France. Le président du tribunal de commerce et celui de la CPME de Côte-d'Or réagissent.

« C'est encore aux entreprises de payer ! » Bruno Dumont, gérant d'une PME de charpente, ne décolère pas. Début février, ce patron reçoit un courrier du greffe du tribunal de commerce de Dijon qui lui rappelle qu'il n'a toujours pas renvoyé sa « déclaration de bénéficiaires effectifs » (lire ci-dessous).

Cette « déclaration », entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017 dans le cadre de la loi Sapin II pour la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, touche désormais toutes les entreprises immatriculées en France : SAS, SASU, SARL, EURL, SCI. Elle marque la fin des sociétés écran et facilite la lutte contre le blanchiment d'argent. Le gérant a jusqu'au 31 mars pour la renvoyer... accompagnée d'un « règlement couvrant le coût de la formalité, soit la somme de 54,42 € ».

## Plus de 952 000 € pour le tribunal de commerce ?

« J'en ai parlé à des confrères chefs d'entreprise. Personne n'a été mis au courant ni consulté de ces nouveaux frais. Certains ont même jeté le courrier pensant que c'était une arnaque ! On nous dit que c'est fait pour lutter contre la fraude. Pourquoi devons-nous payer pour prouver qu'on ne détour-

ne pas de l'argent ? », se demande Bruno Dumont, également patron du RSI (Régime social des indépendants) de Bourgogne. Ils s'interrogent quant à la destination de son règlement : « On doit l'attribuer au greffe du tribunal. Mais, ensuite, l'argent va où ? », questionne-t-il, tout en fustigeant qu'on lui demande « 68,14 € de plus pour déclarer un changement d'adresse de [sa] société ».

Avec environ 17 500 entreprises en Côte-d'Or, le tribunal de commerce dijonnais pourrait donc récolter plus de 952 000 €. Des dires de notre interlocuteur, au titre de toutes les « SCI concernées, plus les actionnaires détenant des capitaux dans plusieurs sociétés, il faudrait multiplier ce chiffre par quatre, au minimum ».

## « Un boulot administratif monstre »

De son côté, Benoît Willot, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Côte-d'Or, trouve également « dommage » que les sociétés doivent encore mettre la main à la poche, même si « le montant demandé n'est que d'une cinquantaine d'euros ».

Lui s'inquiète davantage du cadre plus général du Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), organisme du ministère de l'Économie et des Finances, chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « Aujourd'hui, pour lutter contre ces fraudes, on demande aux PME un boulot administratif monstre. Certaines sont même obligées d'embaucher une personne dédiée pour

Dijon, le 02/02/2018

N/Réf : 2011D00270 - 532021441 RCS Dijon

### INFORMATION URGENTE

#### RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS CONCERNANT LE DEPOT DU DOCUMENT RELATIF AU(X) BÉNÉFICIAIRE(S) EFFECTIF(S)

(Articles L. 561-2-2, L. 561-46 à L. 561-50, R. 561-1 et R. 561-55 à R. 561-63 du code monétaire et financier)

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, la fraude et le financement du terrorisme, la directive n° 2015/849/UE du 20 mai 2015 du Parlement et du Conseil européen a imposé aux États membres de mettre en place un dispositif d'identification des bénéficiaires effectifs des sociétés et entités juridiques constituées sur leur territoire. L'objectif de ce dispositif est d'identifier la ou les personnes physiques qui contrôlent en dernier lieu une entité juridique.

Le législateur français a confié aux greffiers des tribunaux de commerce la tenue de ce registre qui concerne toutes les sociétés dont la vôtre qui a l'obligation, au plus tard le 31 mars 2018, de déposer au greffe du lieu de son siège social, un « document relatif au(x) bénéficiaire(s) effectif(s) » contenant les éléments d'identification et le domicile personnel de chaque bénéficiaire effectif ainsi que les modalités du contrôle qu'il exerce.

Ce document est accessible et peut être adressé au greffe, de manière totalement dématérialisée, à partir du site internet : [www.infogreffe.fr/RBE](http://www.infogreffe.fr/RBE)

Ce même site met à votre disposition une fiche pratique qui vous aidera à déterminer le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de votre société, ainsi que des modèles d'imprimés et une notice pour les remplir. Si vous n'optez pas pour la dématérialisation, l'envoi par courrier à l'adresse indiquée en entête ou le dépôt au greffe des imprimés relatifs au(x) bénéficiaire(s) effectif(s), est toujours possible. Il conviendra alors de nous joindre votre règlement couvrant le coût de la formalité, soit la somme de 54,42 €.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de compléter ces imprimés avec soin et de vérifier que les informations déclarées sont exactes. En effet, le non-respect de l'obligation de déposer le document relatif au(x) bénéficiaire(s) effectif(s), tout comme le fait de renseigner des mentions inexactes ou incomplètes sont constitutifs d'un délit pénal puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende. Les personnes morales encourrent également une amende maximum de 37 500 € et des peines complémentaires telles que la dissolution ou le placement sous surveillance judiciaire. Le président du tribunal peut également enjoindre la personne morale, au besoin sous astreinte de procéder au dépôt de ce document.

Avec nos salutations distinguées,  
Le greffier du tribunal de commerce

■ Les chefs d'entreprise devront envoyer une seule fois cette déclaration. S'ils ne le font pas, ils s'exposent à une amende allant jusqu'à 37 500 €. Photo DR

se mettre en conformité avec le Tracfin », regrette-t-il, reconnaissant que « si l'intention est louable, c'est toujours aux entreprises de payer sous couvert d'un intérêt d'État ».

Marie Morlot

« Pourquoi devons-nous payer pour prouver qu'on ne détourne pas de l'argent ? »

Bruno Dumont, entrepreneur côte-d'orien

## LA RÉPONSE

Jérôme Prince, président du tribunal de commerce de Dijon

### « C'est du travail et personne ne travaille pour 0 € »

« Je suis moi-même gérant d'une société et je comprends que ce soit rageant de devoir payer pour quelque chose qu'impose l'État. Sans pouvoir réellement dire si les sommes collectées iront vers l'État ou au tribunal directement, il faut tout de même entendre qu'il y a des frais de traitement de dossier et d'enregistrement de ces déclarations. C'est du travail et personne ne travaille pour 0 €. » Il rappelle également que lorsque les entreprises « déposent leurs comptes chaque année, il y a aussi des frais administratifs ».

## ZOOM

### Un bénéficiaire effectif, qu'est-ce que c'est ?

Le bénéficiaire effectif est une personne physique qui :

- ▶ soit détient directement ou indirectement 25 % du capital et/ou des droits de vote au sein de la société ;
- ▶ soit exerce, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration, de direction de l'entreprise ou sur l'assemblée générale des associés ou actionnaires ou, à défaut, le représen-

tant légal de la société (président, gérant, directeur général, etc.). Les bénéficiaires effectifs sont donc les personnes qui, « au travers des organes de gouvernance de la société bénéficient financièrement de l'activité économique de l'entreprise, ou bien ont le pouvoir d'en déterminer la politique stratégique et économique ».

SOURCE [comprendre.contract-factory.com](http://comprendre.contract-factory.com)

## BOURGOGNE



■ Le restaurant dijonnais *Chez Léon* a été reconstitué presque à l'identique au neuvième étage de la grande surface japonaise. Photo DR



■ La miellerie Apidis est présente à la *French Fair* d'Osaka, aux côtés d'une dizaine de producteurs côte-d'oriens. Photo DR

## Les Japonais ont craqué pour la Côte-d'Or !

Nous en parlions dans notre dossier "Économie Bourgogne" paru lundi 5 mars. Depuis mercredi et jusqu'à mardi, la Bourgogne est la star d'un des plus grands magasins d'Osaka, Hankyu Store, au Japon. Une dizaine de producteurs côte-d'oriens sont présents à la *French Fair* ("Foire française") pour faire découvrir aux Japonais nos délices régionaux. Le restaurant dijonnais *Chez Léon* a été reconstitué presque à l'identique au neuvième étage de la grande surface. Le chef, Éric Cordelet, témoignait, cette semaine, sur Facebook, du fait que la première journée a été « réussie » et que « les Japonais adorent le boeuf bourguignon, notre terrine maison et la cassolette d'escargots ». Le Dijonnais a servi 225 couverts dès les premières heures de la foire. Pour mémoire, Mulot & Petitjean, la miellerie Apidis, la maison Toussaint, la Moutarderie Fallot, le domaine Prieuré-Roch, le pâtissier Fabien Berteau, la ferme Fruirouge et la Confrérie de la moutarde sont également présents à la *French Fair*, ainsi qu'une artiste dijonnaise, Mademoiselle Bouche.

## PUBLI-INFO

## Le groupe Seger a choisi le cœur historique de la ville pour sa nouvelle résidence Patio Saint Bénigne.

Ce petit immeuble de haut standing s'élèvera cour de la Faïencerie, à deux pas de la cathédrale.

L'emplacement rare, dans le secteur sauvegardé de Dijon et la qualité de la réalisation ont largement convaincu : la commercialisation lancée fin janvier a connu un très vif intérêt. Les atouts de ce programme n'ont pas échappé à ceux qu'Astrid Launais, directrice commerciale, appelle « les investisseurs éclairés. »

L'un des premiers avantages est sans contester l'emplacement. En plein centre-ville (la place Darcy est à 3 mn à pied !) Patio Saint Bénigne est à proximité immédiate de la gare, du tram, des commerces, des écoles. La résidence est proche des animations sans les subir puisque la cour de la Faïencerie se situe en retrait de la circulation, dans une enceinte préservée. Le projet répond bien sûr aux exigences architecturales du secteur sauvegardé avec des façades sobres, des volumes étudiés et des matériaux nobles.

L'ensemble accueillera en tout 13 appartements, une taille réduite qui, l'expérience le prouve, permet de préserver une vraie qualité relationnelle entre voisins qui engendre un cercle vertueux : Lorsque les gens se sentent bien à un endroit, ils y restent : le taux

de rotation locative est faible et il n'y a quasiment pas de vacance locative », explique Astrid Launais qui précise toutefois que la plupart des clients de Seger achètent en résidence principale. « De fait un juste équilibre s'installe entre propriétaires occupants et locataires, facteur d'une ambiance paisible et respectueuse. »

**La vraie rentabilité se vérifie sur la durée.**

Les investisseurs SEGER raisonnent essentiellement dans une optique de rentabilité sur la durée, plutôt que sur une promesse de rendement. Ils ne viennent pas uniquement pour faire un coup fiscal. Certes, ils vont bien sûr profiter du dispositif Pinel et bénéficier de déductions d'impôts significatives, mais ils souhaitent surtout se constituer un patrimoine pérenne, dont la valeur patrimoniale et locative va croître au fil des ans, insiste Astrid Launais »

**Patio Saint Bénigne** est un placement sûr dont l'attractivité sera forte et stable.

Avec son esthétique classique, sa construction de haute qualité, ses prestations luxueuses, son isolation soignée, l'édifice a été conçu pour tra-



verser le temps et les modes. Comme toutes les résidences Seger, Patio Saint Bénigne a été spécialement étudiée pour résister aux années avec un minimum d'entretien grâce à une attention aux détails. Comme par exemple les cimaises dans les couloirs qui, outre leur aspect décoratif valorisant, protègent efficacement les murs.

Ce souci constant de durabilité est véritablement la marque de Seger. En 40 ans, le promoteur dijonnais a signé quelques-uns des plus beaux immeubles de la ville et contribué à la valorisation de certains quartiers. L'histoire de ce groupe familial mérite que l'on s'y attarde. Il faut prendre le temps de la découvrir sur le site internet [www.seger.fr](http://www.seger.fr)

878158600

SEGER, Espace de vente 18, Bd de Brosses - 21000 DIJON - 03 80 30 35 35 - [www.patio-saint-benigne.fr](http://www.patio-saint-benigne.fr)

## L'ACTU EN 500 CARACTÈRES



■ Photo d'illustration Humberto OLIVEIRA

## ■ Longvic : le CFA La Noue a changé de nom

Le 1<sup>er</sup> mars, le CFA (centre de formation d'apprentis) La Noue, situé à Longvic, a changé de nom : il s'appelle désormais L'École des métiers – Dijon Métropole. Pour mémoire, le CFA forme près de 1 200 élèves, du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) au BTS (brevet de technicien supérieur), et a pour vocation de favoriser l'apprentissage et la formation continue dans de nombreuses activités du secteur interprofessionnel : hôtellerie-restauration, alimentation, automobile, créations artistiques, vente-commerce, optique-lunetterie. Il a été créé en 1974 par la chambre de commerce de Dijon sur le site de la ferme de La Noue, dans la zone industrielle de Longvic.

## ■ Le "bus de la fibre" s'arrête à Dijon, samedi

Pour faire découvrir aux habitants ou aux professionnels les usages de la fibre optique, les informer de leur éligibilité, leur faire connaître les conditions pour être raccordé, leur présenter la performance de la fibre, Orange installe son bus #Fibre, samedi, place de la République, à Dijon, de 10 à 18 heures. Ce sera l'occasion d'échanger avec des conseillers Orange, de tester la réalité virtuelle et de vérifier si son logement est couvert. Pour mémoire, une fois l'immeuble "fibré", le choix final du fournisseur d'accès Internet reste à la main des habitants.

## ■ Une heure pour parler de la solitude et du stress du dirigeant

Le prochain rendez-vous du Medef de Côte-d'Or, "60 minutes pour démystifier", aura lieu mardi, de 8 h 30 à 9 h 30, à la Maison des entreprises, à Dijon, sur le thème : "Solitude et stress du dirigeant". La qualité de vie au travail, des situations vécues et les thématiques "innovation, performance, bien-être au travail" seront abordées. Ce "60 minutes pour démystifier" sera animé par Céline Chatelier, du Groupe AESIO.

INFO Renseignements et inscriptions au 03.80.77.85.00.

## LE CHIFFRE



■ Il y a près de 5 000 € d'écart entre le salaire net annuel moyen des hommes et celui des femmes en Bourgogne-Franche-Comté. Photo d'illustration Philippe BRUCHOT

## 20 959 €

Au lendemain de la Journée des droits des femmes, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a révélé, en fin de semaine dernière, le salaire net annuel moyen, en équivalent temps plein, des femmes de Bourgogne-Franche-Comté. Avec 20 959 €, ces dernières sont les moins bien payées de France, bien loin des Franciliennes (30 401 €). Dans la même étude, on lit que les hommes de la région, eux, sont payés, en moyenne, 25 903 € par an. En Bourgogne-Franche-Comté, l'écart de salaires femmes-hommes est donc de quasiment 5 000 €.

**BIENPUBLIC.COM**

Retrouvez toute l'actualité économique sur notre site Internet.

# ATELIER CUISINE GRATUIT

## «Découverte Grill Autosense»

Nombre de places limité - sous réserve de places disponibles

008092538

**VENDREDI**  
**16 MARS**  
**SELONGEY**

INSCRIPTIONS & HORAIRES PAR TELEPHONE

1, rue de la Patenée  
«Maison Lescure»  
Tél. : 03 85 46 85 90  
[www.all-clad.fr](http://www.all-clad.fr)



CÔTE-D'OR MÉTÉO

# Des intempéries hors norme

Alors que, samedi, l'état de catastrophe naturelle était enfin reconnu pour trente-deux communes du département, les intempéries du week-end ont replongé la Côte-d'Or dans un mauvais scénario.

Submergés d'appels, les sapeurs-pompiers « ont activé, à 16 h 30 [hier], le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours afin de coordonner l'activité des quelque 70 agents sur zone et libérer le centre de traitement de l'alerte », explique le lieutenant-colonel Roy, officier de communication des sapeurs-pompiers de Côte-d'Or. En clair, la cellule de crise est déclenchée.

« Sur le terrain, deux secteurs opérationnels ont été définis : Venarey-Les Laumes (chef de colonne Jérôme Theurel) et Baigneux-les-Juifs (chef de colonne Philippe Arbrecchetti). Sur chaque zone, nous avons organisé un centre de commandement mobile vers lequel nous envoyons des moyens humains et matériels en fonction des besoins. »

## ■ Plusieurs communes sous l'eau

C'est vers 16 heures, hier, que les sapeurs-pompiers ont commencé à être mobilisés sur des interventions de pompage. Ils sont ainsi intervenus à Thury. Durant deux heures, en milieu d'après-midi, une pluie torrentielle s'est abattue sur le village. Des habitants ont alerté les casernes de Thury, de Nolay et d'Épinac (Saône-et-Loire), qui sont venues en renfort afin d'aider les résidents de plusieurs maisons de la commune.

Ce terrible déluge de pluie avait obturé les canalisations d'écoulement du village, comme cela a été le cas place de la Mairie et plus en aval des résidences situées en direction d'Épinac. De gros dégâts étaient déjà constatés sur certaines chaussées et maisons inondées en rez-de-chaussée. À Magny-la-Ville, la Grande-Rue était recouverte de 20 cm d'eau pluviale et plusieurs habitations auraient été inondées.

Dans la foulée, le conseil départemental signalait que plusieurs axes étaient inondés : les RD 960, 27 et 27J étaient ainsi partiellement inondés autour de Fontaine-Française. La RD 25A était barrée car inondée en sortie de Mirebeau-sur-Bèze.

## ■ À Bussy-le-Grand : une vision d'apocalypse

Les orages et averses ont été d'une telle violence qu'en l'espace d'un après-midi, le nord de la Côte-d'Or a été débordé. Les communes les plus frappées ont été Magny-la-Ville, Chassey, Saint-Euphrône, Pouillenay, Bussy-le-Grand et Queigny-sur-Seine.

À Bussy-le-Grand, vers 17 heures, la rue du Château a été submergée par un torrent de boue qui a tout arraché sur son passage, jusqu'à atteindre l'emblématique château. Une vision d'apocalypse qui a duré quelques minutes. Dans une habitation en bas du village, l'eau était



■ Au total, les résidents de trente pavillons ont été secourus à Magny-la-Ville, Chassey, Saint-Euphrône, Pouillenay et Bussy-le-Grand (dix à Pouillenay, trois à Bussy-le-Grand et les 17 autres dans les trois communes restantes). Photo Jean-Marc TRIMBALET

montée de deux mètres. À 19 heures, hier soir, Patrick Molinoz, président de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine, confiait n'avoir jamais vu un tel désastre de toute sa vie. « Ce fut tellement rapide. À Bussy-le-Grand, les fortes pluies ont creusé jusqu'à 1,50 mètre dans le sol. C'est vraiment impressionnant. On dirait presque il y a eu un tremblement de terre ici ! » À noter que, plus bas, à Pontallier-sur-Saône, c'est un glissement de terrain qui a surpris la commune.

## ■ Grêle et torrent d'eau dans la rue à Pouillenay, les plongeurs mobilisés

À Pouillenay, après la grêle, c'est un torrent d'eau qui a envahi la commune (voir notre vidéo sur notre site). Après de multiples interventions, les sapeurs-pompiers ont fait appel aux plongeurs venus de Dijon, par mesure de précaution.

## ■ Quel bilan ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes, impossible de dire avec certitude combien de communes ont été touchées. Elles se compteraient par dizaines dans le nord du département. Les dégâts seront lourds, à n'en pas douter, et la météo d'aujourd'hui ne devrait rien arranger (lire ci-dessous).

A. R., A. Ma., N. B., J.-M. T. (CLP) et Th. M. (CLP)

+WEB Retrouvez toutes nos photos et vidéos sur notre site Internet.

## POINT MÉTÉO

Selon MeteoNews, après une petite pause cette nuit, les intempéries reprendront de plus belle ce matin. D'abord avec des ondées soutenues dans le Châtillonnais et le Morvan, puis généralisées sur toute la Côte-d'Or. Pas d'amélioration à attendre donc, avec, en prime, un vent puissant, avec des rafales à 50 ou 60 km/h sous la pluie.



■ À Bussy-le-Grand, dimanche après-midi, les dégâts ont été impressionnants. Photo Nicolas BOFFO



■ Une pluie torrentielle s'est abattue, dimanche, sur le village de Thury, dans le sud du département. Photo Thierry MANUEL

## VENTE DES VINS DE NUITS

VOUGEOT VITICULTURE

## Un record mais un prix moyen en baisse

La Vente des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges a permis de récolter 1,750 million d'euros. Un nouveau record qui était prévisible compte tenu du nombre de pièces vendues (143), dimanche. Toutefois, le prix moyen de la pièce est en recul de 4 %.

Malgré les trombes d'eau qui tombaient à l'extérieur du cellier du clos de Vougeot, les deux premières enchères ont mis le feu aux poudres, dimanche, à l'occasion de la 57<sup>e</sup> Vente des vins de Nuits-Saint-Georges. Le premier cru Les Murgers cuvée Guyard de Changey a fait exploser les compteurs d'entrée, avec une hausse de 26 % pour le lot de deux pièces (\*). « La cuvée n'avait pas été vendue très cher l'an dernier. Il y a eu une correction logique », relativisait le régisseur des Hospices de Nuits-Saint-Georges, Jean-Marc Moron.

#### « Un millésime au-dessus des autres »

L'autre premier cru Les Corvées Pagets a suivi un peu la même voie avec une hausse de 12 %. Mais cette flambée des prix s'est vite éteinte. « Il ne faut jamais réagir trop tôt à la vente, c'est la fin qui est la plus intéressante », analysait Thibault Liger-Belair, viticulteur à Nuits-Saint-Georges, très satisfait des dix pièces achetées cette année. Et d'ajouter : « Les prix restent à peu près stables malgré la hausse des volumes. Cela est dû à la qualité du millésime 2017 qui est au-dessus des autres ». Hormis Les Vignerondes (- 6 %), les premiers crus sont à peu près stables (Les Rues de Chauv, Les Saint-Georges-Les Sires de Vergy, Les Didiers) ou tirent la vente vers le haut (Les Murgers, Les Terres Blanches, en rouge, Les Corvées Pagets, Les Porets). Le seul Climat blanc de Nuits-Saint-Georges, les Terres Blanches, a, lui,



■ Les acheteurs se sont prêtés au jeu de la Paulée pour cette 57<sup>e</sup> Vente des vins de Nuits-Saint-Georges.

Photo Philippe BRUCHOT

connu un trou d'air avec une chute de 40 % du prix moyen par rapport au millésime 2016, à la plus grande surprise de son acheteur, Yannick Kerric.

« De manière générale, les prix de la vente sont bons pour le marché, avec des premiers crus en hausse et des nuits-saint-georges en légère baisse. Cela correspond aux attentes des consommateurs », résumait Yannick Martel, fondé de pouvoir pour la Maison Boisset.

#### Première baisse en sept ans

Au final, le prix moyen de la pièce est en baisse de 4,31 %. « Après sept années de hausse, c'est aussi un message positif envoyé aux acheteurs », soulignait Jean-Marc Moron. « C'est une très belle vente qui s'est finalement déroulée de manière logique. Les appellations village, qui avaient "gelé" lors du millésime 2016 et pour lesquelles nous avions très peu de lots, avaient été

#### RÉACTIONS

##### « Il faut faire attention »

**Yves Chaley, vigneron à Curtil-Vergy**

« Cette année, il y a une très grande qualité du millésime. J'ai acheté une très belle cuvée (Les Didiers, cuvée Fagon), cela me suffit. Niveau prix, il faut faire attention aux augmentations. Si les grosses hausses se poursuivent, cela pourrait avoir des conséquences. Il y a, bien sûr, le marché à l'export mais il ne faut pas

oublier le marché français. »

##### « Un millésime grandiose »

**François Mateo, directeur général du château de la Créée, à Santenay**

« Nous avons acheté 35 pièces lors de la Vente des vins, car le millésime 2017 est grandiose. Il va marquer les esprits. Nous sommes sur un millésime de grande qualité avec un bon rapport qualité-prix. Les sommes se justifient au vu de la qualité du millésime. »

surcotées. Elles sont reparties à la baisse car nous avons des quantités normales lors du millésime 2017. »

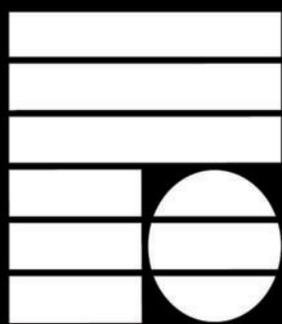
Mais la vente est belle pour les Hospices, car le record tant attendu a été pulvérisé. Les 143 pièces ont été vendues pour un montant total d'1,750 million

d'euros contre 1,157 million (90,5 pièces produites) l'an dernier.

**Thibault Simonnet et Charlotte Deley**

(\*) Une pièce équivaut à un tonneau de 228 litres.

150, route de Dijon - 21200 BEAUNE - 03 80 22 03 31 - Agences : MOREY-ST-DENIS • SANTENAY • MERCUREY



# FAUPIN

*Tout le matériel de la vigne au vin*

87638000

## VENTE DES VINS DE NUITS

VOUGEOT SOLIDARITÉ

Pièce de charité : 36 000 €  
pour l'Association Petits Princes

Si la pièce de charité de la Vente des vins de Nuits a été vendue plus cher que l'an passé en récoltant la somme de 36 000 € pour l'Association Petits Princes, elle n'a pas réussi à dépasser l'édition de 2015, lors de laquelle 37 000 € avaient été obtenus pour l'association Un Pas vers la vie.

« J'ai envie d'entendre crier très fort dans la salle, que cette pièce de charité soit vendue cher », s'est exclamée, dimanche, l'actrice Corinne Touzet au moment de la mise aux enchères de la pièce de charité de la Vente des vins de Nuits-Saint-Georges, qui avait lieu au château du clos de Vougeot. Il s'agissait d'un nuits-saint-georges premier cru Les Didiers cuvée Fagon, vendu au profit de l'Association Petits Princes (lire ci-dessous).

Accompagnée dans son combat par Dominique Bayle, cofondatrice de l'association, la marraine de l'édition, notamment connue pour son rôle de gendarme dans la série télévisée *Une Femme d'honneur*, n'a pas hésité à expliquer aux acheteurs réunis : « Je suis dans l'associatif depuis plus de trente ans. Je travaille souvent dans les hôpitaux et, aujourd'hui, je suis là pour aider ceux qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas. C'est important ».

## Un record presque battu

« Nous espérons que le prix de la pièce s'envole afin que de nombreux rêves d'enfants soient réalisés », a encore es-



■ Trente-six mille euros ont été remportés par l'Association Petits Princes, représentée par Corinne Touzet et Dominique Bayle. Photo Philippe BRUCHOT

péré Dominique Bayle, juste avant le lancement de la vente de la pièce de charité qui, après quelques minutes d'enchères, est partie pour la somme de 36 000 €. Un montant plus important que celui de l'an passé, où 34 500 € avaient été remportés par l'association Entraide, mais c'est moins qu'en 2015, quand 37 000 € avaient été obtenus par l'association Un Pas vers la vie.

Charlotte Deley

## ZOOM

## Plus de 6 700 rêves d'enfants malades réalisés par l'Association Petits Princes

L'Association Petits Princes fête ses 30 ans. Créée en 1988, elle réalise les rêves d'enfants et adolescents malades atteints de cancers, leucémies et de certaines maladies génétiques. Avec plus de 6 000 rêves d'enfants déjà réalisés depuis sa création, « cette [association] travaille également avec 150

services pédiatriques dans toute la France », indique Dominique Bayle, cofondatrice. En plus des bénéfices de la vente de la pièce de charité, l'association a également pu bénéficier de la somme de 2 000 € offerte par le syndicat viticole de Nuits-Saint-Georges et de Premeaux-Prissey.

## RÉACTION



■ Photo Ph. B.

## Corinne Touzet, comédienne

« La pièce de charité est partie pour un montant de 36 000 €. C'est une somme considérable. Réaliser les rêves, l'idée est merveilleuse et, avec une telle somme, il sera possible d'en réaliser beaucoup. Je ne pensais pas qu'on obtiendrait autant d'argent. C'est vraiment une belle surprise. Le combat défendu par l'Association Petits Princes me touche aussi car j'aime aider les familles et les enfants malades. Je réfléchis d'ailleurs à davantage m'investir dans cette cause. »

**Taransaud**  
TONNELLERIE  
Votre contact : Frédéric Amiot  
581, rue André-Marie Ampère  
ZAC Porte de Beaune  
21200 BEAUNE  
Tél. 03 80 22 55 50 - 06 07 48 82 14  
Fax. 03 80 22 44 16 - e-mail : famiot@chene.fr

**BRISAC-DU PARC**  
IMMOBILIER DEPUIS 1898  
— TRANSACTIONS ET CONSEIL —

Propriétés rurales et urbaines  
Vente et Expertise

19 bd de Brosses - DIJON - Tél. 03 80 30 21 62  
www.brisacduparc.fr

## VENTE DES VINS DE NUITS

## VINS ROUGES

**1** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES MURGERS

**Cuvée Guyard de Changey**  
3 pièces. Prix global : 45 600 €.  
**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 15 200 €, à Maison François Thurot à Meursault ; Yannick Kerric, et ses enfants Arthur et Mikaël, pour la naissance de son premier petit-fils Nathan né le 13 novembre 2017 ; Deborah Kerric et Daniel Broucke Jr pour la naissance de leur fils Nathan ; Maison François Martenot à Meursault  
2A) 1 pièce à 15 200 €, à idem  
3A) 1 pièce à 15 200 €, à idem

**2** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES CORVÉES  
PAGETS

**Cuvée Saint-Laurent**  
6 pièces. Prix global : 78 400 €  
**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 13 100 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2A) 1 pièce à 13 100 €, à idem  
**Lot B : 2 pièces.**  
1B) 1 pièce à 13 000 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2B) 1 pièce à 13 000 €, à idem  
**Lot C : 2 pièces.**  
1C) 1 pièce à 13 100 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2C) 1 pièce à 13 100 €, à idem

**3** NUITS-SAINT-GEORGES -  
LES MALADIÈRES -  
LES BRÛLÉES

**Cuvée Grangier**  
21 pièces. Prix global : 140 700 €  
**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 7 300 €, à Marché aux vins à Beaune  
2A) 1 pièce à 7 300 €, à idem  
3A) 1 pièce à 7 300 €, à idem  
**Lot B : 3 pièces.**  
1B) 1 pièce à 6 600 €, à Maison Boisset Famille des grands vins à Nuits-Saint-Georges ; Terroirs et senteurs de Bourgogne à Nuits-Saint-Georges ; La Grande Cave à Vougeot ; Société Groubier père et fils à Nuits-Saint-Georges  
2B) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3B) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
**Lot C : 3 pièces.**  
1C) 1 pièce à 6 600 €, à Maison Patriarche à Beaune  
2C) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3C) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
**Lot D : 3 pièces.**  
1D) 1 pièce à 6 600 €, à Maison Seguin Manuel à Beaune ; Maison Albert Ponnelle à Beaune  
2D) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3D) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
**Lot E : 3 pièces.**  
1E) 1 pièce à 6 600 €, à Maison Ayméric Mazilly à Meursault ; SARL L'Éveil des sens à Meloisey ; Société LCCA Marc-André Favi à Saint-Quentin-Fallavier

2E) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3E) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
**Lot F : 3 pièces.**

1F) 1 pièce à 6 600 €, à Maison François Martenot à Meursault  
2F) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3F) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
**Lot G : 3 pièces.**  
1G) 1 pièce à 6 600 €, à Maison Fattien père et fils à Beaune ; Jean-Pierre Valentini ; M. Badey  
2G) 1 pièce à 6 600 €, à idem  
3G) 1 pièce à 6 600 €, à idem

**4** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES PORETS

**Cuvée Antide Midan**  
3 pièces. Prix global : 42 900 €  
**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 14 300 €, à Maison Albert Bichot à Beaune ; Tonnellerie Billon ; Jochen Jordan Bourgogne Wenimport Engen Allemagne ; Hospices.beaune.com  
2A) 1 pièce à 14 300 €, à idem  
3A) 1 pièce à 14 300 €, à idem

**5** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES BOUDOTS

**Cuvée Mesny de Boisseaux**  
3 pièces. Prix global : 56 400 €  
**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 18 800 €, à Maison Fattien père et fils à Beaune  
2A) 1 pièce à 18 800 €, à idem  
3A) 1 pièce à 18 800 €, à idem

**6** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES DIDIERS

**Cuvée Fagon**  
8 pièces. Prix global : 148 000 €  
**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 18 200 €, à Maison Albert Bichot à Beaune pour Oriental House à Taiwan  
2A) 1 pièce à 18 200 €, à idem  
**Lot B : 2 pièces.**  
1B) 1 pièce à 18 300 €, à Damien Gachot-Monot ; Time Max ; French wines ; Ding Zhigang et Yang Xiaobin ; Yu Lu et Wang Xiaochun ; Michel Bronzo  
2B) 1 pièce à 18 300 €, à idem  
**Lot C : 2 pièces.**  
1C) 1 pièce à 18 700 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2C) 1 pièce à 18 700 €, à idem  
**Lot D : 2 pièces.**  
1D) 1 pièce à 18 800 €, à Maison Yves Chaley à Curtil-Vergy ; MM. Ludovic Mahe et Jean-Marc Noel à Rouen ; Club du vin à Nuits-Saint-Georges  
2D) 1 pièce à 18 800 €, à idem

**7** NUITS-SAINT-GEORGES  
1<sup>ER</sup> CRU - LES VIGNERONDES

**Cuvée Bernarde Delesclache**  
18 pièces. Prix global : 219 600 €  
**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 12 800 €, à Maison Lou Dumont à Gevrey-Chambertin  
2A) 1 pièce à 12 800 €, à idem  
3A) 1 pièce à 12 800 €, à idem

## NUITS-SAINT-GEORGES

## Une gendarme réserviste rencontre son modèle

Moment d'émotion dimanche matin devant les halles du marché couvert lorsqu'Adeline Jobard, de Villy-le-Moutier, a pu prendre Corinne Touzet dans ses bras. La jeune femme est gendarme réserviste à Beaune. Une vocation née grâce à la série télévisée *Une femme d'honneur*, dans laquelle Corinne Touzet jouait le rôle d'Isabelle Florent.



■ Adeline Jobard et Corinne Touzet.  
Photo Charlotte DELEY

**SAUCAPS**  
S.A.R.L.

FABRICANT FRANÇAIS DE CAPSULES DE SURBOUCHAGE

76, avenue de la Sablière - 21200 BEAUNE  
Tél. 03 80 22 77 30 - Fax 03 80 24 15 26 - www.saucaps.fr

TONNELLERIE  
ARTISANALE  
DE BEAUNE  
TREMEAUX

TONNELLERIE  
TREMEAUX

Tonnellerie Artisanale de Beaune

## VENTE DES VINS DE NUITS

**Lot B : 3 pièces.**

1B) 1 pièce à 12 200 €, à Maison Thibault Liger Belair à Nuits-Saint-Georges M. Liurette Les Amis du Chambertin

2B) 1 pièce à 12 200 €, à idem

3B) 1 pièce à 12 200 €, à idem

**Lot C : 3 pièces.**

1C) 1 pièce à 12 000 €, à Maison Thibault Liger Belair à Nuits-Saint-Georges Les Amis du Chambertin

2C) 1 pièce à 12 000 €, à idem

3C) 1 pièce à 12 000 €, à idem

**Lot D : 3 pièces.**

1D) 1 pièce à 12 100 €, à Maison Patr Les Vins authentiques à Corcelles-Monts

2D) 1 pièce à 12 100 €, à idem

3D) 1 pièce à 12 100 €, à idem

**Lot E : 3 pièces.**

1E) 1 pièce à 12 100 €, à Domaines et Saveurs collection Jeanne-Marie de Champs à Beaune APWines à New-York, Beaune, Boston

2E) 1 pièce à 12 100 €, à idem

3E) 1 pièce à 12 100 €, à idem

**Lot F : 3 pièces.**

1F) 1 pièce à 12 000 €, à Maison André Goichot à Merceuil SARL AFCVC Académie franco-chinoise vin et culture à Beaune Joyfood

2F) 1 pièce à 12 000 €, à idem

3F) 1 pièce à 12 000 €, à idem

**8 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES RUES DE CHAUX**

**Cuvée Camille Rodier**

6 pièces. Prix global : 68 600 €

**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 12 900 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2A) 1 pièce à 12 900 €, à idem

3A) 1 pièce à 12 900 €, à idem

**Lot B : 3 pièces.**

1B) 1 pièce à 13 300 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2B) 1 pièce à 13 300 €, à idem

3B) 1 pièce à 13 300 €, à idem

**9 NUITS-SAINT-GEORGES - LES LAVIÈRES - LES BAS DE COMBES**

**Cuvée Guillaume Labye**

5 pièces. Prix global : 42 700 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 8 300 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2A) 1 pièce à 8 300 €, à idem

**Lot B : 3 pièces.**

1B) 1 pièce à 8 700 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2B) 1 pièce à 8 700 €, à idem

3B) 1 pièce à 8 700 €, à idem

**10 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES SAINTS GEORGES - LES SIRES DE VERGY**

**Cuvée Georges Faiveley**

6 pièces. Prix global : 122 400 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 20 500 €, à Maison Albert Bichot à Beaune pour Oriental House à Taiwan

2A) 1 pièce à 20 500 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 20 500 €, à Domaine Faiveley à Nuits-Saint-Georges Confrérie des chevaliers du tastevin Sigurd Muller au Danemark

2B) 1 pièce à 20 500 €, à idem

**Lot C : 2 pièces.**

1C) 1 pièce à 20 200 €, à Maison Hubert Lignier à Morey-Saint-Denis L'Éveil des sens à Meloisey Société LCCA à Saint-Quentin-Fallavier

2C) 1 pièce à 20 200 €, à idem

**11 GEVREY-CHAMBERTIN LES CHAMPS CHENYS**

**Cuvée Irène Noblet**

16 pièces. Prix global : 161 600 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2A) 1 pièce à 10 100 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2B) 1 pièce à 10 100 €, à idem

**Lot C : 3 pièces.**

1C) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2C) 1 pièce à 10 100 €, à idem

3C) 1 pièce à 10 100 €, à idem

**Lot D : 3 pièces.**

1D) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2D) 1 pièce à 10 100 €, à idem

3D) 1 pièce à 10 100 €, à idem

**Lot E : 3 pièces.**

1E) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2E) 1 pièce à 10 100 €, à idem

3E) 1 pièce à 10 100 €, à idem

**Lot F : 3 pièces.**

1F) 1 pièce à 10 100 €, à SARL Charlopin Philippe à Gevrey-Chambertin

2F) 1 pièce à 10 100 €, à idem

3F) 1 pièce à 10 100 €, à idem

## VIN BLANC

**12 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES TERRES BLANCHES**

**Cuvée Pierre de Pême**

2 pièces. Prix global : 24 000 €

**Lot A : 1 pièce.**

1A) 1 pièce à 12 000 €, à Maison Jean-François Thurot à Meursault Yannick Kerric, et ses enfants Arthur, Debora et Mikael, pour la naissance de son premier petit-fils Nathan, né le 13 novembre 2017 Marc Haerberlin pour l'Auberge de l'Ill à l'Illhausern 3\*\*\* Michelin depuis 1967 Dr Pablo Richard pour les Cigares Patoro en République Dominicaine Bruno et Pascale Pfister avec leur fils Rémy en Suisse Adrian S.W. Rockefeller Junion à New-York

**Lot B : 1 pièce.**

1B) 1 pièce à 12 000 €, à Maison Jean-François Thurot à Meursault Yannick Kerric, et ses enfants Arthur, Debora et Mikael, pour la naissance de son premier petit-fils Nathan, né le

13 novembre 2017 Christina, Katrin, Emil et Sämi à Gais en Suisse Pascal et Nicole Hardeger avec leur fils Ramon en Suisse Dr Adrian Kunzi et Caroline avec leurs enfants Anne-Sophie, Alexandre, Marie-Claire et Nicolas Remo et Steven Lardelli en Suisse Lukas et Daniela Petitjean en Suisse Jurd Pfister reist en Suisse Werner et Brigitte Reist en Suisse Werner et Marianne Schub en Suisse Ennio et Maret Zadotti en Suisse

## VINS ROUGES

**13 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES DIDIERS**

**Cuvée Cabot**

8 pièces. Prix global : 120 400 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 15 000 €, à Maison Thibault Liger Belair à Nuits-Saint-Georges Les Amis du Chambertin

2A) 1 pièce à 15 000 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 15 100 €, à Maison Albert Bichot Fromagerie Delin Estelle et Jérôme Damy Société SIBC

2B) 1 pièce à 15 100 €, à idem

**Lot C : 2 pièces.**

1C) 1 pièce à 15 100 €, à Domaines et saveurs collection Jeanne-Marie de Champs A.P. Wines New-York A. Bommarito Wines St-Louis USA

2C) 1 pièce à 15 100 €, à idem

**Lot D : 2 pièces.**

1D) 1 pièce à 15 000 €, à SBEN à Beaune SARL AFCVC Académie franco-chinoise vin et culture à Beaune Joy-food

2D) 1 pièce à 15 000 €, à idem

**14 NUITS-SAINT-GEORGES LES SAINT JULIEN - LES PLATEAUX**

**Cuvée Claude Poyen**

5 pièces. Prix global : 35 100 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 7 200 €, à Benabou Cambessedes Chraïbi Dubois



*Vous avez le projet de vendre votre domaine viticole ?*

Depuis 10 ans, Fabrice HENRY et son équipe accompagnent efficacement leurs clients dans leurs projets de cession au travers la Bourgogne : Chablis, côte de Nuits, côte de Beaune, côte chalonaise et côte mâconnaise. Ils mettent à votre disposition leur expérience et leur professionnalisme dans la préparation, l'organisation et la cession de votre domaine, afin que cette étape importante de votre vie soit réalisée dans les meilleures conditions.

Tél. 03 80 73 13 45

[www.achat-vignoble-bourgogne.com](http://www.achat-vignoble-bourgogne.com)

Imm. le Stratège - 1, rue du Dauphiné - 21121 FONTAINE-LÈS-DIJON

f.henry@fmp-vignoble-conseil.fr - Fax 03 80 72 28 45

87326220

## VOUGEOT

L'« affaire du jour » selon M<sup>e</sup> Herry

■ Photo Philippe BRUCHOT

Quand le célèbre commissaire-priseur de la Vente des vins de Nuits-Saint-Georges M<sup>e</sup> Daniel Herry a vu que les prix des nuits-saint-georges Les Fleurières-Les Plantes au baron cuvée des sœurs hospitalières ne décollaient pas, il s'est exclamé : « C'est l'affaire du jour ! ». Le prix moyen de cette cuvée est inférieur de 1 700 € par rapport au millésime 2016.

## VENTE DES VINS DE NUITS

Mialhe Guarneri Villanova  
2A) 1 pièce à 7 200 €, à idem

**Lot B : 3 pièces.**

1B) 1 pièce à 6 900 €, à Maison Boisset Famille des grands vins à Nuits-Saint-Georges Terroirs et senteurs de Bourgogne à Nuits-Saint-Georges La Grande Cave à Vougeot Société Groubier père et fils à Nuits-Saint-Georges

2B) 1 pièce à 6 900 €, à idem  
3B) 1 pièce à 6 900 €, à idem

**15 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES SAINT GEORGES**

**Cuvée des Sires de Vergy**

8 pièces. Prix global : 144 800 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 18 100 €, à Maison Thibault Liger Belair à Nuits-Saint-Georges M. Hoferlin Les Amis du

Chambertin

2A) 1 pièce à 18 100 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 18 100 €, à Maison François Martenot à Meursault  
2B) 1 pièce à 18 100 €, à idem

**Lot C : 2 pièces.**

1C) 1 pièce à 18 100 €, à L'Éveil des sens à Meloisey Société LCCA à Saint-Quentin-Fallavier Domaine Hubert et Laurent Lignier pour Pearl of Burgundy

2C) 1 pièce à 18 100 €, à idem

**Lot D : 2 pièces.**

1D) 1 pièce à 18 100 €, à Maison Fattien père et fils à Beaune

2D) 1 pièce à 18 100 €, à idem

**16 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES DIDIERS**

**Cuvée Jacques Duret**

10 pièces. Prix global : 134 400 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 11 000 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2A) 1 pièce à 11 000 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 11 300 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2B) 1 pièce à 11 300 €, à idem

**Lot C : 2 pièces.**

1C) 1 pièce à 14 500 €, à Maison Hubert et Laurent Lignier à Morey-Saint-Denis Les Vignes de Côte-d'Or  
2C) 1 pièce à 14 500 €, à idem

**Lot D : 2 pièces.**

1D) 1 pièce à 15 100 €, à Maison Fattien père et fils à Beaune

2D) 1 pièce à 15 100 €, à idem

**Lot E : 2 pièces.**

1E) 1 pièce à 15 300 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2E) 1 pièce à 15 300 €, à idem

**17 NUITS-SAINT-GEORGES LES FLEURIÈRES - LES PLANTES AU BARON**

**Cuvée des Sœurs Hospitalières**

9 pièces. Prix global : 64 800 €

**Lot A : 3 pièces.**

1A) 1 pièce à 7 100 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay  
2A) 1 pièce à 7 100 €, à idem

3A) 1 pièce à 7 100 €, à idem

**Lot B : 3 pièces.**

1B) 1 pièce à 7 100 €, à Château de la

Crée François Mateo à Santenay

2B) 1 pièce à 7 100 €, à idem

3B) 1 pièce à 7 100 €, à idem

**Lot C : 3 pièces.**

1C) 1 pièce à 7 400 €, à Marché aux vins à Beaune

2C) 1 pièce à 7 400 €, à idem

3C) 1 pièce à 7 400 €, à idem

**18 NUITS-SAINT-GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES TERRES BLANCHES**

**Cuvée Saint-Bernard de Cîteaux**

6 pièces. Prix global : 89 600 €

**Lot A : 2 pièces.**

1A) 1 pièce à 14 400 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2A) 1 pièce à 14 400 €, à idem

**Lot B : 2 pièces.**

1B) 1 pièce à 14 800 €, à Maison Fattien père et fils à Beaune

2B) 1 pièce à 14 800 €, à idem

**Lot C : 2 pièces.**

1C) 1 pièce à 15 600 €, à Château de la Créée François Mateo à Santenay

2C) 1 pièce à 15 600 €, à idem

## PIÈCE DE CHARITÉ

**N**UITS SAINT GEORGES 1<sup>ER</sup> CRU - LES DIDIERS

**Cuvée Fagon**

Prix global : 36 035 €.

**Total de la vente : 1 750 000 €**

**Total des pièces :** 143.

**Total des vins rouges :** 141 pièces pour un montant total de 1 726 000 € ; soit un prix moyen de la pièce à 12 241,13 €. Évolution 2017-2018 : - 3,98 %.

**Total des vins blancs :** 2 pièces pour un montant total de 24 000 € ; soit un prix moyen de la pièce à 12 000 €. Évolution 2017-2018 : - 40 %.



**SPÉCIALISTE  
DES PROPRIÉTÉS VITICOLES**

40 ans d'expérience  
en BOURGOGNE  
et BEAUJOLAIS

**Les plus belles propriétés  
et parcelles**

www.vineatransaction.com - Tél. 04 74 66 62 04



**NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE**

**MATÉRIEL VINICOLE  
CONVOYEURS DE MANUTENTION  
AGENT PERRIER**

16, av. du 8-Septembre - 21200 BEAUNE  
03.80.22.11.80 - Fax 03.80.24.19.56  
Mail : bobard@bobard-freres.fr

**CÔTE-D'OR SOLIDARITÉ****Pièce de charité : 54 donateurs pour 36 035 €**

Ils sont 54 donateurs à avoir participé à l'acquisition de la pièce de charité.

Fromagerie Delin (2 500 €), Badet Clement & Co (2 000 €), Tonnelerie Berthomieu SA (2 000 €), Domaine Albert Bichot (1 500 €), Domaine Faiveley-Comptoir des Grands Vins (1 500 €), Boisset Famille des Grands Vins et Spiritueux (1 500 €), Maison Louis Latour (1 500 €), Mairie de Nuits-Saint-Georges (1 500 €), Confrérie des Chevaliers du Tastevin (1 500 €), Laboratoire IOC (1 200 €), Domaines et Saveurs Collections

(1 000 €), Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (1 000 €), SCEA Guy et Yvan Dufouleur (1 000 €), Maison Louis Jadot (1 000 €), Maison Lou Dumont (1 000 €), Syndicat viticole de Nuits et Premeaux (750 €), Société Saint-Vincent (600 €), Maison Aegerter (500 €), Maison Ambroise (500 €), Domaine Bertagna (500 €), Maison Boursot Père et Fils (500 €), Domaine Rémy Boursot (500 €), CCR Architecture (500 €), SARL Domaine Philippe Charlopin (500 €), Maison Dufouleur Frères-Comptoir des

Grands Vins (500 €), Domaine Thibault Liger Belair (700 €), Maison familiale et rurale d'Agencourt (500 €), Domaine de la Romanée-Conti (500 €), Établissements Carton (500 €), le maire de Nuits-Saint-Georges et ses adjoints (450 €), Association NSMO (400 €), Entrepôts La Renardière SA (400 €), Domaine Hubert et Laurent Lignier (360 €), EURL Chenot (350 €), Imprimerie Georges Paris (350 €), La Cabotte (300 €), Domaine R. Dubois et Fils (300 €), Domaine des Lambrays (300 €), Refresco (300 €), Tonnel-

rie Seguin Moreau (300 €), SADCS Noirot (300 €), Agef (300 €), Maison Yves Chaley (250 €), Tonnelerie Damy père et fils (250 €), Patrice et Dominique Allexant (200 €), Laboratoire Biomed 21 (200 €), La Compagnie nuitonne (200 €), Société Indrext (200 €), Imprimerie Filiber (175 €), Ferme Fruirouge (150 €), Groupama assurances (150 €), Bricomarché - SAS Pauléval (100 €), Club du vin (100 €), SARL Anne Gros (100 €), Fruirouge et cie/L'Épicerie fermière (50 €), SMJC EFFEFA (50 €), Sophie Michaud (200 €).

POSANGES FAITS DIVERS

# Ils sauvent leurs 100 bovins de l'incendie

Près de Vitteaux, les vaches et veaux de Viviane et Yves Dupaquier ont échappé de peu au drame, dimanche matin, lorsqu'un chariot élévateur a pris feu dans la stabulation.

Dimanche matin, vers 5 heures, Viviane Dupaquier, du Gaec (groupe agricole d'exploitation en commun) du même nom, situé à Posanges, se réveille et se rend compte que la vidéosurveillance de la ferme dite de Champignole ne fonctionne pas. Et pour cause : après s'être vêtue, elle se rend sur les lieux, distants de plus de 500 mètres, et constate la présence de fumée dans le bâtiment.

Avec son mari Yves, ils ouvrent la porte coulissante, pénètrent dans le couloir central de la stabulation et s'aperçoivent que le chariot élévateur Manuscopic, stationné depuis des années dans l'allée centrale, est en feu. Immédiatement, ils font appel aux sapeurs-pompiers et, à l'aide d'extincteurs se trouvant dans le bâtiment, ils tentent de circonscrire le sinistre, sans toutefois y parvenir. Yves Dupaquier a bien pensé, un moment, à libérer les animaux mais, devant leur état de stress, cela aurait pu être catastro-



■ **Hormis la destruction du Manuscopic, s'élevant à plusieurs milliers d'euros, et la toiture en partie endommagée, l'incendie aurait pu avoir des conséquences tragiques si Viviane Dupaquier ne l'avait pas détecté très tôt.** Photo J.-M. T.

phique. Il a donc préféré les laisser dans les stabulations.

## Un réflexe courageux

Faisant preuve d'une grande présence d'esprit, l'agriculteur parvient finalement à sortir l'engin en flammes du bâtiment agricole à l'aide d'un tracteur. Son réflexe courageux va per-

mettre de sauver ses 100 vaches et veaux. S'ils sont sains et saufs, la plupart des bovins ont néanmoins été noircis par les fumées.

L'incendie a ensuite été maîtrisé par vingt sapeurs-pompiers venus des centres de secours de Venarey-Les Laumes, Vitteaux, Précy-sous-Thil et Semur-en-Auxois. Une grande échelle, notamment, a été déployée pour



“ À l'aide d'extincteurs, on a bien tenté de circonscrire le feu. En vain. ”

Yves Dupaquier, agriculteur à Posanges

atteindre le toit du hangar, partiellement détruit. À noter, également, l'intervention des gendarmes de la communauté de brigades de Venarey, en charge de l'enquête, du maire, Daniel Bruley, et d'un agent d'Enedis (ex-ERDF) de l'agence de Semur, venu couper l'alimentation électrique durant l'intervention des secours.

Jean-Marc Trimbalet (CLP) avec Nicolas Boffo

+WEB Retrouvez plus de photos sur notre site Internet, rubrique Haute Côte-d'Or.

DIJON

## Accident quai Nicolas-Rolin : un lampadaire menaçait de tomber

Dimanche, vers 18 heures, une automobiliste a percuté un lampadaire situé à hauteur du bureau de tabac, quai Nicolas-Rolin, à Dijon. À la suite du choc, la double tête du lampadaire menaçait de chuter.

La police a bloqué la circulation sur l'ensemble du quai Nicolas-Rolin, tandis qu'une équipe de Bouygues, épaulée par des agents de Dijon Métropole, est intervenue sur l'appareil.

Selon nos informations, la conductrice de la voiture n'a pas été blessée mais les pompiers se sont rendus sur place.



■ Photo Amandine ROBERT

## PORTES OUVERTES 2018 Samedi 17 mars - Vendredi 25 mai

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

**VELET**

Seconde professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt NJPF

Bacs Professionnels Travaux Forestiers - TF Gestion des Milieux Naturels et de la Faune GMNF

100% NATURE

Lycée de la Nature et de la Forêt Velet - 71190 ETANG sur ARROUX  
Tél. 03.85.86.59.50 / lpa.velet@educagri.fr / www.epi.velet.fr



DÉCOUVREZ UN SUPPLÉMENT EXCEPTIONNEL AVEC LE JOURNAL DU 14 MARS

**JEUDI 15 MARS 2018 - 18 h 30**  
**Palais des Congrès - DIJON**

Conférence « Baisses des subventions, des dotations de la fiscalité, économies à réaliser : comment fait-on ? » suivie de la cérémonie de remise des Trophées

LE BIEN PUBLIC

AMF21  
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CÔTE-D'OR ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Orvitis

SFR

attice

suez

GRUPE Caisse d'Épargne

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

LES TRAVAUX PUBLICS

www.lestropheesdesmairesdecotedor.fr



871420200

AGGLOMÉRATION BEAUNOISE INTERNET

# Fibre optique en 2020 : Orange maintient son objectif



■ Les travaux de déploiement de la fibre ont commencé en 2014 à Beaune. Photo archives Franck BASSOLEIL

**Agence de Beaune**  
9, rue de Lorraine,  
21200 Beaune

**Téléphone**  
Rédaction : 03.80.26.34.50

**Mail**  
lbpbeaune@lebienpublic.fr

**Web**  
www.bienpublic.com/  
edition-cote-de-beaune  
www.bienpublic.com/  
edition-cote-de-nuits

**Facebook**  
https://www.facebook.com/  
LeBienPublicBeaune/

**Twitter**  
#BP\_Beaune

Dès la fin 2013, l'opérateur historique annonçait l'arrivée de la fibre optique dans les 54 communes de l'agglomération beaunoise pour 2020. Un objectif maintenu, mais à nuancer : tout le monde ne pourra pas tout de suite bénéficier du très haut débit à la maison.

Régulièrement interpellée par les élus du Pays beaunois pour son « manque de transparence » sur le déploiement de la fibre, la direction d'Orange se veut optimiste : « Tout est en train de s'accélérer », explique l'opérateur par la voix de sa déléguée régionale, Véronique Morlighem. « La perspective reste 2020 pour la communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud, moyennant des contextes particuliers que l'on pour-

rait rencontrer », explique-t-elle. En clair, toutes les armoires, qui commencent à fleurir dans le territoire beaunois (lire par ailleurs) seront certainement installées, mais les usagers n'auront pas forcément accès tout de suite au très haut débit. « Il est parfois long de rentrer dans les immeubles, d'avoir les accords des syndicats de copropriété et de surmonter certaines impossibilités techniques », détaille Véronique Morlighem, qui souligne la dimension « industrielle » d'un chantier dont le coût atteint, au niveau national, 5 milliards d'euros.

## Aller en priorité « là où le débit est le plus faible » ?

« Les raccordements seront terminés en 2022 », nuance Sylvain Jacob, vice-président de la communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud, chargé du numérique. « Notre volonté était d'aller en priorité là où le débit est le plus faible. Le mouvement est lancé, mais, maintenant, il faut qu'on aille jusqu'au bout. Des secteurs comme Combertain et Sainte-Marie-la-Blanche étaient et sont encore vraiment en panne de débit », souligne le maire de Savigny-lès-Beaune. Michel Quinet, premier édile de Sainte-Marie-la-Blanche, lui aussi vice-président de la communauté d'agglomération, sera servi cette année, non sans avoir critiqué l'opérateur par le passé. « Il y a une nécessité et une impatience réelles dans le secteur autour de Beaune, et le travail avec l'Agglomération est très positif », affirme Véronique Morlighem. L'enjeu de l'accès au numéri-

## REPÈRES

### ■ Les communes déjà pourvues

**Beaune** : 4 500 foyers (principalement au nord et à l'ouest) sont actuellement raccordables, grâce aux 18 armoires installées en ville.

**Vignoles** : 400 foyers potentiels.

**Montagny-lès-Beaune** : 250 foyers raccordables.

**Pommard** : 150 foyers potentiels.

### ■ Les communes où l'installation est en cours

► **Orange**  
À Bligny-lès-Beaune, Chorey-lès-Beaune, Combertain, Levernois et Sainte-Marie-la-Blanche.

### ► SFR

À Chagny, Ladoix-Serrigny, Santenay et Savigny-lès-Beaune, en fin d'année, pour une mise en service en 2020.

### ■ Les prochaines sur la liste ?

Outre les autres secteurs de Beaune (le centre-ville en dernier), Sylvain Jacob, vice-président de l'Agglomération, évoque un déploiement à Baubigny, Chassagne-Montrachet ou encore Saint-Romain.

## Le bus #Fibre bientôt à Beaune

Mardi 20 mars, le bus #Fibre s'arrêtera à Beaune, place Madeleine, de 10 à 18 heures. À l'intérieur du véhicule aménagé par Orange, les habitants et professionnels de la ville pourront rencontrer des employés de l'opérateur et découvrir les usages de la fibre. « Performances, éligibilité, réalité virtuelle... Tout sera mis en œuvre pour que les visiteurs découvrent notre service », explique Véronique Morlighem, déléguée régionale d'Orange.

que, essentiel au développement des nombreuses communes rurales du Pays beaunois, sera d'ailleurs au cœur d'une réunion entre les élus et Orange, au début du mois d'avril. « Nous attendons un calendrier clair de la part de l'opérateur, que l'on demande depuis le début », espère Sylvain Jacob.

**Manuel Desbois**

BEAUNE DÉFENSE

# La 1<sup>re</sup> promotion de la préparation militaire marine Gaspard-Monge a reçu son fanion

Si la Ville de Beaune est marraine du bâtiment de la Marine nationale *Monge*, ce dernier devient lui-même parrain de la première promotion de la préparation militaire marine beaunoise. La cérémonie officielle a eu lieu, dimanche, dans les quartiers de l'escadron de gendarmerie mobile, avec la remise du fanion.

L'ouverture de la première préparation militaire marine (PMM) de Beaune est à mettre au crédit de plusieurs personnalités beaunoises. Philippe Roux, adjoint, délégué aux affaires militaires, et Michel Roussotte, ancien commando de marine et réserviste, ont été les précurseurs de cette création, qui bénéficie du soutien du commandant de l'escadron mobile Erwan Coiffard, en mettant à la disposition de la PMM les locaux et équipements du quartier Colbert. Ainsi, entre les Journées défense et citoyenneté (JDC) et l'accueil des stagiaires marine, plus de 2 000 repas sont servis chaque année au mess de l'unité, prouvant la nécessité du maintien du service restauration à l'escadron.

## ■ La nature des stages

Depuis septembre, vingt-cinq jeunes volontaires de 16 à 20 ans bénéficient d'une formation, deux samedis par mois, et ceci pendant quinze séances. Ces jeunes, issus de Nuits-Saint-Georges, de la région chalonaise, d'Autun et de Beaune, sont formés par quatre instructeurs : le capitaine de frégate Benoît Depuydt, chef de stage, son adjoint le premier-maître Michel Roussotte, le second-maître Michael Moutruelle et le quartier-maître de première classe, Aurélie Godard. Sport, marche, combat, self défense et topographie figurent au programme de l'instruction, complétée par la connaissance des missions et moyens de la Marine.



■ La première préparation militaire marine de Beaune, en défilé. Photo J.-P. L.

## ■ Le recrutement

Afin de rejoindre les rangs de la PMM, les stagiaires se sont adressés principalement au service de recrutement de la Marine, au Cirfa (centre d'information et de recrutement des forces armées), 24, avenue Garibaldi, à Dijon, mais aussi lors de forums des métiers.

## ■ La remise du fanion

Dimanche, lors d'une cérémonie au quartier Colbert à Beaune, le Pacha du bâtiment d'essais et de mesures (BEM) *Monge* a remis officiellement le fanion à la première préparation militaire marine Gaspard-Monge. Rappelant la vie de ce grand homme inhumé au Panthéon, le capitaine de vaisseau a invité les stagiaires à découvrir le BEM à Brest, en avril. Enfin, avant le vin d'honneur, le commandant du *Monge* et le chef de la préparation militaire marine Gaspard-Monge ont signé la convention de parrainage.

Jean-Pierre Ley (CLP)



■ Les personnalités civiles et militaires. Photo J.-P. L.



■ Le commandant du *Monge* remet le fanion de la PMM. Photo J.-P. L.



■ Photo J.-P. L.

### « Devenir fusilier marin »

Arthur, 19 ans, de Mercurey

« C'est lors d'un salon des métiers que j'ai eu connaissance de la PMM dont la formation m'intéresse. Je suis actuellement dans l'année du bac et si je réussis, je me dirigerai vers une carrière dans la Marine, pour devenir fusilier marin, plus exactement. »



■ Photo J.-P. L.

### « Intégrer l'équipage d'un sous-marin »

Anthony, 17 ans, de Sombernon

« Mon père m'a parlé de la Marine et ça m'a intéressé. J'ai pris contact avec le Cirfa à Dijon et j'ai appris l'existence de la préparation militaire marine. Le stage me plaît beaucoup et, plus, tard, j'aimerais être sous-marinier. »

WEB Retrouvez davantage de photos sur notre site [www.bienpublic.com](http://www.bienpublic.com)

RUFFEY-LÈS-BEAUNE – SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE SPORT

# Le club de foot s'est trouvé une mascotte

Les jeunes sportifs du Ruffey-Sainte-Marie-Football-Club avaient rendez-vous, vendredi soir, au stade Pierre Joigneux, pour une surprise. L'association, qui compte environ 160 licenciés cette saison, a officiellement enregistré l'arrivée d'une recrue : sa mascotte.

La première apparition de Ruffix remonte à cet hiver, quand le projet a été dévoilé aux dirigeants. « J'ai présenté plusieurs maquettes, qui représentaient de sympathiques animaux en peluche », explique Christelle Rossignol, dirigeante du club chargée des jeunes.

## Il fera le show à domicile et distribuera des bonbons

« Dans notre association sportive, nous mettons l'accent sur la jeunesse. Nous cherchions un support pour symboliser cet état d'esprit. Par ailleurs, nous souhaitons un animal doux et peu agressif pour mettre en avant les valeurs de respect et de partage du sport », précise Bruno Muccini, président du Ruffey-Sainte-Marie-Football-Club.



■ Les enfants adorent déjà le nounours Ruffix. Photo Virginie DI MEGLIO

Ainsi, un grand ourson vert baptisé Ruffix, arborant fièrement le logo du club, est né pour désormais

devenir l'un des emblèmes du club. Il sera présent avec des bonbons lors des matchs et des tournois à

domicile pour faire le show, pour le plus grand plaisir des supporters, grands comme petits.

## INVESTISSEZ À BEAUNE

LANCEMENT COMMERCIAL



Résidence DOMITYS « Les Demoiselles »,  
une promotion du Groupe ÆGIDE

NE MANQUEZ PAS LE RENDEZ-VOUS  
POUR INVESTIR

CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION

le 21 mars à 18h30

à la salle du Bastion aux Hospices civils de Beaune

## UN PLACEMENT RENTABLE ET SÛR !



**Rentabilité élevée**  
sur un marché porteur



**Avantages fiscaux**  
Dispositifs LMNP<sup>(1)</sup>



**Gestion zéro souci,**  
DOMITYS s'occupe de tout



**Loyers 100% garantis**  
pendant 11 ans<sup>(2)</sup>



www.domitys.fr



02 47 51 8000

APPEL NON SURTAXÉ



**DOMITYS**  
vivre l'esprit libre

Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. (1) Dispositifs LMNP Censi-Bouvard ou avec amortissement. Précisions sur demande.

(2) En LMNP. Loyers garantis par bail commercial de 11 ans renouvelable. ÆGIDE SA au capital de 6 510 300 € - RCS Paris B 401 397 765. Document et illustration (© Spectrum) non contractuels. • antithese-publicite.com • 0218

SANTENAY

Un nouveau chantier dans les rues de Lavau et des Buis



■ Le revêtement de la rue de Lavau a été repris.  
Photo Dany LÉVÊQUE

Alors qu'à Santenay, les travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement viennent de commencer avenue de Sources, un autre chantier, assuré par l'entreprise Rougeot, s'est ouvert dans la partie supérieure de la rue de Lavau, ainsi que dans la rue des Buis. Il s'agit de refaire le bitume, le revêtement de la chaussée s'étant fortement dégradé dans ce secteur dépourvu de trottoir et au contact direct des terres viticoles. Une circulation alternée a été mise en place entre l'entrée de la commune et le groupe scolaire. Le chantier avançant rapidement, la gêne occasionnée devrait disparaître dans les jours à venir.

NOLAY

48

Vendredi, la première collecte de sang de l'année a été une réussite. Avec une moyenne de 250 donneurs venant chaque année du Pays de Noyal, l'amicale pour le don du sang locale est très satisfaite de cette première collecte. « Aujourd'hui, 48 donneurs se sont présentés, dont 6 nouveaux, et nous avons réalisé 43 prélèvements », confie Maurice Voisin, président de l'association depuis sept ans. L'Amicale des donneurs de sang de Noyal tiendra son assemblée générale le 23 mars, à 20 heures, à la salle des associations de la mairie.

## Michon Leblond

DEPUIS 1922

8770652500

Fenêtre	Store	Volet	Portail
Porte	Sellerie	Bâche	Textile

Store Banne

-25%\*

jusqu'à

Fenêtre

\* Voir conditions en magasin. Offre valable jusqu'au 13 avril 2018

Pour bénéficier en plus du crédit d'impôt fenêtre, signez votre devis avant le 30 juin 2018 !

93 av. de Paris • 71100 CHALON-SUR-SAÔNE • 03 85 46 57 19  
• [www.michonleblond.fr](http://www.michonleblond.fr) • [info@michonleblond.fr](mailto:info@michonleblond.fr)

POMMARD LOISIRS

Le plaisir de la pêche et, surtout, du casse-croûte



■ Un intermède convivial entre deux parties de pêche. Photo Jean-Pierre LEY

Il fallait être un pêcheur chevronné pour se poster au bord de l'Avant-Dheune, samedi matin, en raison des fortes pluies. Il en faut plus pour faire rester au chaud ces vaillants mordus de la gaule, car ils étaient nombreux à attendre que la truite veuille bien mordre à l'hameçon.

Il est vrai que samedi, c'était l'ouverture de la pêche en première catégorie, et beaucoup attendaient cet heureux événement. En

milieu de matinée, les besaces ont commencé à se remplir, si bien que quelques-uns, très organisés, se sont retrouvés à l'abri pour profiter d'un casse-croûte bien mérité par ce temps humide. Le menu du jour a été très apprécié : saucisson de sanglier et tripes préparées par "le Fifi", un régal réchauffé sur place et humecté de quelques nectars locaux. Toutefois, il a fallu retourner au bord de l'Avant-Dheune afin de tenter d'atteindre le quota réglementaire de truites.

# 18<sup>e</sup> SALON

# HABITAT & déco

16 au 19 MARS

PARC DES EXPOS

CHALON-SUR-SAÔNE

2018

Venez visiter le Salon Habitat et Déco de Chalon-sur-Saône !

Tous les jours

Plus d'une centaine d'exposants, des conférences, des ateliers, des démonstrations...

Vendredi, Samedi, Dimanche de 10h à 20h - Lundi de 10h à 19h

Plus d'informations : [www.jbc-organisation.com](http://www.jbc-organisation.com)

ORGANISATION

CERTIFICATION - Adhérents

102.4  
CHALON SUR SAÔNE

DE SAÔNE-ET-LOIRE

870154600
8770652500

POUILLY-EN-AUXOIS POLITIQUE LOCALE

# La municipalité projette de dénoncer le bail du presbytère

La cure de Pouilly-en-Auxois pourrait changer de mains. Le conseil municipal a autorisé le maire, Bernard Milloir, à dénoncer le bail à location qui lie la municipalité à une association diocésaine jusqu'au 31 décembre 2021.

Que faire des presbytères loués à moindre coût ? Le sujet n'est pas nouveau mais il reste sensible car, depuis la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905, les communes ne sont autorisées à laisser aux desservants la jouissance gratuite des presbytères et autres annexes qui doivent être loués à un prix raisonnable. Bernard Milloir, maire de Pouilly-en-Auxois, est revenu, lors du conseil municipal du 7 mars, sur le bail à location signé, en 1992, par le centre communal d'action sociale (CCAS) avec l'Association diocésaine de Dijon.

## Un loyer impayé depuis 2006

« Même revalorisé à 400 € par an, le loyer actuel est



■ Propriété de la commune, le presbytère pourrait être vendu et son occupant actuel, le père Alouna, relogé. Photo X. D.

vraiment symbolique, sachant qu'il n'est pas payé depuis 2006, date à laquelle le CCAS a cédé à la commune cette grande demeure bourgeoise située au cœur de la ville afin que cette dernière

puisse y effectuer des travaux de réhabilitation estimés, à l'époque, à 80 000 €, a détaillé Bernard Milloir. « Il est à noter que le territoire de la paroisse est bien plus large que ce-

lui de la commune de Pouilly, alors que les administrés polliens doivent supporter seuls la mise à disposition de la cure et les coûts à charge du propriétaire », s'est aussi étonné le maire.

« N'oublions pas que, avec un devis de 25 000 €, la municipalité devra s'occuper prochainement des travaux de réfection de la toiture d'une annexe. Certains aménagements ont d'ailleurs déjà été effectués pour éviter des désordres chez le voisin », a-t-il ajouté.

Après un débat démocratique, le conseil municipal de Pouilly a donc approuvé, à l'unanimité moins une abstention, la dénonciation du bail actuel à son échéance normale, soit le 31 décembre 2021, « au motif de vendre le logement, étant entendu que cette dénonciation vaudra offre de vente au profit du locataire, qui aura à se positionner officiellement sur l'achat ou pas ». Cela veut dire que le locataire aura un droit de préemption sur le logement.

« La municipalité a pour objectif de faire les choses correctement. Il est dans notre intention de faciliter le relogement du père Simpliste Alouna », a assuré le premier édile.

Xavier Dumesnil (CLP)

ARNAY-LE-DUC LOISIRS

## Le Club de l'espoir a dévoilé ses rendez-vous de l'année

Le Club de l'espoir d'Arnay-le-Duc, présidé par Christiane Porcheret, a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale. Lors de celle-ci, les actions prévues cette année ont été évoquées.

Après le repas traditionnel repas annuel, qui s'est tenu vendredi, les membres du club se joindront à ceux de celui de Magnien pour assister au spectacle *Âge tendre et tête de bois* au Zénith de Dijon, le 14 avril. Le 31 mai, ils assisteront à une comédie musicale à Montbard. En juillet, les adhérents se retrouveront autour du goûter des vacances. En septembre, ils organiseront un barbecue ou un pique-nique. Le 10 novembre, ils se rendront à Chevigny-Saint-Sauveur pour un concert du chœur de France "Bourgogne". Enfin, la traditionnelle bûche de Noël viendra clôturer l'année.

## Un atelier pour s'initier à l'informatique

En parallèle, le Club de l'espoir propose toujours des rendez-vous heb-



■ Les adhérents, lors de l'assemblée générale. Photo Club de l'espoir

domadaires, les mardis et vendredis, au centre social d'Arnay-le-Duc, autour de diverses activités.

Quant au voyage annuel, il aura pour destination la Bretagne, du 4 au 9 juin. Sont notamment au programme la découverte de l'Armor, les visites des plages et du Musée du débarquement, ainsi que du Mont-Saint-Michel et d'une cidrerie. Le prix du voyage s'élève à 700 €, plus

20 € d'adhésion à l'association, par personne (repas et hôtel compris).

Avec la dématérialisation, de plus en plus de documents ne sont disponibles que sur Internet, tandis que les convocations sont désormais envoyées par messagerie. Pour aider les seniors à s'adapter, l'association réfléchit à une initiation à l'informatique (texte et messagerie) sous la forme d'un atelier de deux heures

par groupe de quatre à cinq personnes munies de leurs tablettes ou ordinateurs portables. Pour participer et obtenir davantage d'informations à ce sujet, téléphoner à Jean-Jacques Joly au 06.85.03.15.65.

**CONTACT** Pour se renseigner et s'inscrire aux autres activités et au voyage, tél. 03.80.90.17.58 (Christiane Porcheret) ou 03.80.90.13.61 (Bernard Jarlaud).

SAULIEU SANTÉ

# L'association 7Lieuues a du cœur

Le Parcours du cœur mis en place à Saulieu par l'association 7Lieuues s'est terminé dimanche matin avec une marche de santé effectuée sous la pluie.

Cette année encore, la santé cardiaque aura été une des préoccupations de l'association 7Lieuues de Saulieu. Depuis vendredi, elle proposait son traditionnel Parcours du cœur, organisé tous les ans depuis 2009.

« L'objectif de notre association est d'organiser des animations en direction du public, d'une part, mais, d'autre part, cette cause tenait à cœur plusieurs de nos adhérents », explique le président Marc Réville. Le Parcours aura donc débuté avec des rencontres sportives pour les élèves du lycée Saint-Dominique, mais aussi et surtout des ateliers à destination des élèves de l'école primaire Laurent-Courtépée, au centre de secours de Saulieu.

« Dans un premier temps, nous avons expliqué aux enfants l'importance de prendre un petit-déjeuner équilibré le matin pour bien démarrer la journée, puis on leur a proposé de prendre une collation », explique Martine Mazilly, membre de l'association qui accueillait les enfants. Mais un peu plus loin, c'est un autre exercice qui attendait les enfants : que faire en présence d'une per-



■ La sensibilisation à la santé cardiaque passe inévitablement par les enfants.

Photo Élisabeth BERTHIER-BIZOUARD

sonne victime d'un malaise, inconsciente ou qui ne respire plus ? Autant de gestes, de

## 100

C'est le nombre de roses qui ont été vendues sur le marché, samedi matin, au profit du Parcours du cœur.

réflexes qui ont été expliqués aux enfants particulièrement assidus.

## Bientôt un parcours de santé à Saulieu ?

Depuis plusieurs années, l'association souhaite mettre en place un parcours de santé. « Le dossier avance, annonce Marc Réville. La commune, avec qui nous avons vu pour créer un parcours de santé pour personnes âgées, s'est engagée à préparer le terrain situé derrière le Beau-Meunier. Ce sera un jardin thérapeutique pour les personnes âgées qui, équipées de matériel spécifique, pourront faire travailler en douceur leurs articulations. » Un loto devrait d'ailleurs être organisé cette année afin de financer ce projet.

Depuis son investissement au profit de la santé cardiaque, l'association 7Lieuues a également mené à bien plusieurs actions. « Nous avons financé les défibrillateurs qui ont été installés au marché couvert et au Beau-Meunier », explique le président. « Nous avons aussi fait un don à l'amicale des sapeurs-pompiers car les pompiers nous accompagnent chaque année dans le Parcours du cœur. »

SAULIEU [ VIE DES COMMERCES ]

## Tupperware renoue avec sa clientèle



■ Christiane Ritsch (à droite sur la photo), au côté de managers locales. Photo Élisabeth BERTHIER-BIZOUARD

Le temps d'une journée, la boutique éphémère située en face du marché couvert a accueilli une présentation Tupperware : une première pour cette marque connue d'ustensiles de cuisine qui symbolise à elle seule la vente à domicile depuis plus de 50 ans. « Cette journée nous permet de renouer avec la clientèle que nous avons perdue », explique la concessionnaire Christiane Ritsch, présente aux côtés des managers

locales du nord du département. « Cette présence nous permet d'échanger, car contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, nous sommes toujours là ! Tupperware recrute toujours et il est même possible de faire carrière et d'évoluer. » Ateliers culinaires et mises en situation des produits testés devant le public auront donc été proposés à la clientèle, dont la société souhaite être plus proche que jamais.

**Bonnes Adresses**  
commerçants, artisans pour figurer dans cette rubrique : 03 80 42 42 40

Menuiserie : PVC, Alu, bois **AUXOIS MORVAN FERMETURES SARL TIXIER**  
Fenêtres / Portes-fenêtres / Coulissants / Portes d'entrée  
Portes de garage / Portails / Automatisation / Solaire  
VILLARS - 21430 LIERNAIS  
www.auxois-morvan-fermetures.com - Tél. 06 47 93 87 52

**Petites annonces immobilières**  
**LE BIEN PUBLIC**  
**lejournal**  
DE SAÛNE-ET-LOIRE

Quand c'est lu,  
c'est vendu !

Tous les **samedis**

0 810 12 12 28 Service 0,06 € / min + prix appel

## NUITS-SAINT-GEORGES ENSEIGNEMENT

## Ils participent au concours local de courts-métrages



■ Les douze élèves sont répartis en trois groupes. Photo Patrick PREVOST

Des élèves du collège Félix-Tisserand participent, cette année, au concours de courts-métrages du Cinéma nuiton. Ils doivent réaliser un film de 3 à 5 minutes, générique inclus, sur le thème de l'enfance.

Initié par le Cinéma nuiton depuis 2014, le concours de courts-métrages intitulé "Voir un petit court" bénéficie, cette année, d'un jury présidé par Jérôme Le Maire, le réalisateur du film *Premiers crus*, tourné en Bourgogne. Étant ouvert à tous les amateurs cinéphiles, les élèves de troisième du collège Félix-Tisserand inscrits au ciné-club y participent tout naturellement. En plus des heures de cours dédiées au visionnage de films, et lors de la pause méridienne, ils bénéficient d'une de-

mi-journée pour tourner des séquences, après avoir écrit un scénario. Ils ont encadré par Noémie Razurel, qui les accompagne dans le cadre des arts plastiques, Dominique Lucot-Royer, professeure de français, et Romain Cadoz, assistant d'éducation. Pour filmer, les jeunes cinéastes utilisent des appareils photos mis à disposition par les arts plastiques de l'établissement, tandis que le montage est réalisé en salle informatique avec un logiciel spécifique.

### Les résultats le 6 avril

Le temps presse pour les douze élèves qui doivent impérativement rendre leurs trois réalisations avant le 16 mars. Les vidéos retenues seront projetées et les noms des lauréats annoncés le 6 avril, au cinéma de Nuits-Saint-Georges.

## NUITS-SAINT-GEORGES SOLIDARITÉ

## Un don de 2 000 € à l'Association Petits princes



■ À l'occasion du repas gastronomique La Nuit des Nuits, le syndicat viticole a remis un chèque de 2000 € à l'Association Petits Princes, dont la comédienne Corinne Touzet est la marraine. Photo Alexandre RAIMUNDO-SUCHET

Samedi soir, trois cent soixante-dix personnes étaient présentes à la Maison de Nuits pour La Nuit des Nuits, un repas gastronomique organisé par le syndicat viticole de Nuits-Saint-Georges et de Premaux-Prissey. « Le but de cette soirée est de promouvoir Nuits-Saint-Georges », rappelle Yvan Dufouleur, président de cette organisation depuis onze ans.

« Ce banquet se compose de sept plats qui sont accompagnés de sept vins, parmi lesquels deux blancs et quatre rouges de l'appellation Côte de Nuits et Nuits-Saint-Georges, avec un crémant à l'apéritif et un autre au

dessert », ajoute-t-il, précisant que les vins ont été sélectionnés à l'aveugle par un comité de dégustation.

### L'union du syndicat viticole et du comité de Saint-Vincent

Pour l'occasion, la comédienne Corinne Touzet, invitée d'honneur de la Vente des vins des Hospices civils de Nuits-Saint-Georges et marraine de l'Association Petits princes, était conviée. Elle s'est vue remettre un chèque d'un montant de 2000 €, financés à hauteur de 5 € par repas payant, complétés par le syndicat viticole et le comité de Saint-Vincent.

## NUITS-SAINT-GEORGES

## Les lauréats du salon du Chocolat

Ce week-end, en marge de la Vente des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges, une douzaine de maîtres chocolatiers ont fait déguster leurs spécialités aux gourmands, à l'occasion du salon du Chocolat, qui se tenait à la salle des fêtes. Dimanche matin, la comédienne Corinne Touzet et le maire Alain Cartron ont remis les récompenses du Concours du chocolat d'or. Dix pièces étaient en compétition et ont été jugées par les artisans chocolatiers présents au salon. Ils ont désigné les trois meilleures réalisations des élèves apprentis en formation complémentaire chocolaterie du CFA La Noue à Longvic : Thibaut Manier est arrivé en tête, suivi d'Alicia Boss et de Célestin Revailot.



■ Thibaut Manier, Alicia Boss et Célestin Revailot ont remporté l'édition de la manifestation. Photo P. P.

BROCHON ENSEIGNEMENT

# Étudier dans un château, c'est possible au lycée Stéphen-Liégeard

Comme chaque année, le lycée Stéphen-Liégeard a ouvert ses portes au public, afin de présenter ses spécificités et mettre en avant la qualité de son enseignement.

Le lycée Stéphen-Liégeard est une véritable institution dans son secteur académique et même au-delà. Chaque année, les élèves s'inscrivent en fonction de leur domicile dans les lycées attirés. Mais, à Brochon, ils arrivent aussi de tout le département, en raison des spécialités dispensées dans l'établissement : classes européennes et sportives dotées d'options, sans oublier le programme d'échange Erasmus +.

## La recherche du prestige

Pour maintenir sa réputation et faire valoir la qualité de son enseignement, le quatrième lycée du département, avec un taux de réussite record de

**96** C'est le pourcentage de réussite au baccalauréat 2017 du lycée dans les filières L, ES, S et STMG.



■ Des élèves de l'association la Maison des lycéens ont joué les guides pour les visiteurs. Photo François BAILLY

96 % en 2017 (filières L, ES, S et STMG), organise, chaque année, ses portes ouvertes. Samedi, les visiteurs ont pu, une fois encore, profiter de la visite de l'établissement et de "la vie de château" qui attend les futurs lycéens. Une immersion dans un lieu prestigieux, tant au niveau de l'architecture que de l'ensei-

gnement. À l'entrée, certains élèves de l'association la Maison des lycéens (MDL) ont endossé le rôle de guides pour des visites souvent en famille. Marius Esposito, lycéen de terminale et vice-président de l'association, souligne : « Nous voulons être présents dans la vie scolaire des élèves, pour contribuer à leur bien-

être. Notre lycée est, avant tout, un lieu de travail, mais nous œuvrons également au sein de l'association pour que la MDL soit aussi un lieu d'échanges, de convivialité et de plaisir pour tous... ». Des professeurs, également présents pour les portes ouvertes, ont présenté les cours qu'ils proposent.

## TÉMOIGNAGE



■ Olivier, parent d'un futur lycéen. Photo F. B.

Globalement, les futurs postulants avec leurs parents voient là l'occasion de visiter l'établissement dans son ensemble. Le parcours est clair et bien fléché et un accueil au centre du lycée permet aux visiteurs de fournir toutes les informations nécessaires. Olivier, un parent, témoigne : « Visiter le lycée, avec des élèves, permet aux enfants du collège de partager des informations avec leurs pairs sur les bonnes pratiques dans l'établissement... Pour les familles, c'est un moyen de préparer sereinement l'avenir de leurs enfants. On a la possibilité d'avoir toutes les renseignements sur les options et le contenu des filières lors d'entretiens avec le personnel administratif et les professeurs ».

## SAULON-LA-CHAPELLE

### Ils ont fêté Carnaval

Vendredi, les 150 enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Barges-Saulon-la-Chapelle ont fêté Carnaval. Du côté de l'école maternelle de Layer, les enseignants sont venus costumés, s'associant ainsi à la joie des enfants, enchantés de se présenter avec les déguisements les plus divers. Les élèves de primaire de Saulon-la-Chapelle et Barges, quant à eux, ont rivalisé d'originalité et n'ont pas hésité à demander à leurs professeurs des écoles d'enseigner les maths et de faire une dictée, déguisés en policier ou en reine des neiges.



■ Les élèves de primaire de Saulon-la-Chapelle. Photo Guy MOROT

LOSNE SOLIDARITÉ

# Rose espoir fait le plein de projets pour la saison 2018

Sylvie Deccuper-Delorme et son équipe de Rose espoir ont récemment présenté le bilan de l'association pour l'année écoulée et évoqué les nombreux projets prévus pour 2018.

C'est dans une salle bondée que l'assemblée générale de l'association Rose espoir a eu lieu. Pour rappel, cette association a pour but de récolter des fonds pour la recherche afin de lutter contre le cancer du sein.

**9 000 € récoltés en 2017**

Pour l'année 2017, c'est la somme totale de 9 000 € qui a été récoltée et reversée au centre Georges-François Leclerc de Dijon (3 500 €) et à la Ligue contre le cancer (3 500 €), selon la présidente. Par ailleurs,



■ Sylvie Deccuper-Delorme, présidente de l'association (au centre), accompagnée du bureau et du conseil d'administration, ainsi que Mélodie et Charlène de Transversale formation (à droite), Hassna et Camille du centre Leclerc (au fond).

Photo Audrey HOSTALIER

cette année, 2 000 € ont été attribués à une patiente qui a souhaité rester dans l'anonymat. « Cette action sera reconduite à l'avenir. » Pour 2018, l'association pré-

voit des ventes de gaufres en plus grand nombre et ce, dans plusieurs communes ; deux vide-dressings (en juin et en septembre) ; un vide-greniers en août ; un concert solidaire

et, bien évidemment, la traditionnelle marche dans le cadre d'Octobre rose, le 7 du mois, au lac de Chour. De plus, d'autres projets sont encore en réflexion. L'associa-

tion sera également représentée lors de la Saharienne, un raid multisport, 100 % féminin, et solidaire, en Afrique du Sud, du 18 au 23 novembre, par Camille et Hassna, toutes deux travaillant au centre Leclerc, dans le but de récolter plus de fonds.

« Charlène et Mélodie, de l'école Transversale formation (située à Seurre), ont récemment contacté l'association afin d'organiser une journée solidaire dont la date reste encore à déterminer. Cette manifestation leur servira à valider leur diplôme en juillet », a expliqué la présidente.

L'assemblée générale s'est terminée par l'élection du nouveau bureau et d'un conseil d'administration de neuf personnes.

**CONTACT** Facebook - Rose Espoir 21.

Site Internet : [rose-espoir.org](http://rose-espoir.org)

Le Chalet du Mont-Roland

Ouvert 7 j/7

Vous propose ses grenouilles fraîches

39100 DOLE  
03 84 72 04 55

réservation@chalet-montroland.com

Depuis 1987

**ALUFERM**

FABRICANT  
INSTALLATEUR

Véranda  
Pergola  
Fenêtre PVC/alu  
Portail  
Porte de garage

Salle d'exposition  
39 380 OUNANS  
03 84 37 71 73  
/ [www.aluferm.com/](http://www.aluferm.com/)

898115200

Rejoignez le  
**PANEL LECTEURS  
BIEN PUBLIC  
pour donner  
votre avis**

**GRATUIT**

Inscrivez-vous  
sur  
[www.lebienpublic-panel.com](http://www.lebienpublic-panel.com)

ÉCHENON ÉDUCATION

## L'Amicale vend graines et bulbes pour les projets de l'école

Depuis quelques jours déjà, l'Amicale de l'école d'Échenon organise une vente de bulbes de fleurs, de graines, de plants ainsi que des articles pour la maison et le jardin. Cette opération se fait par le biais d'un catalogue que les membres de l'amicale ont distribué aux familles des enfants fréquentant les écoles maternelle et primaire de la commune.

« C'est la première fois que nous organisons une vente de ce genre. L'année dernière, nous avons fait une bourse aux jouets par exemple », indique François-Xavier Rouhette, le président de l'Amicale, qui précise que « cela permet de financer plusieurs projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants des écoles. Tous les bénéfices sont reversés à l'école et aux enseignants pour mener ces projets. En fait, chaque année l'association verse une ou deux fois dans l'année, à la coopérative scolaire une somme identique pour chaque enfant d'Échenon que les enseignantes utilisent ensuite en fonction de leurs projets ».

Ainsi, grâce aux diverses actions mises en place, l'amicale souhaite financer une sortie pédagogique de trois jours dans un centre équestre lors de la prochaine année scolaire ainsi que du ma-



■ Les écoles maternelle et primaire d'Échenon peuvent compter sur l'amicale. Photo archives Bruno THIEBERGIEN

tériel pour des ateliers à destination des élèves. L'an dernier, l'amicale avait pu offrir des draisennes et des trottinettes pour les enfants de l'école maternelle.

« Pour l'instant, nous avons de bons retours sur cette opération qui dure jusqu'au 16 mars. D'ailleurs, des catalogues sont toujours disponibles à la mairie d'Échenon pour les personnes qui ne l'aurait pas eu », ajoute le président.

Par ailleurs, l'Amicale de l'école d'Échenon proposera aussi un loto prochainement. Celui-ci se déroulera le 14 avril, à partir de 20 heures, à la salle des fêtes de la commune.

Grégory Valloire

## BROIN ÉQUIPEMENT



# Accessibilité, éclairage, chauffage... La salle des fêtes va se moderniser

■ Située rue du Moulin-à-vent, la salle des fêtes de Broin a été créée en 2001. Photo Anne-Lise CAYRON

La salle des fêtes de Broin fera prochainement l'objet de travaux. D'une surface de 200 m<sup>2</sup>, permettant ainsi une grande capacité d'accueil (environ deux cents personnes), elle va bénéficier de nombreuses nouveautés et transformations.

« De nombreux événements ont lieu dans cette salle, comme, par exemple, toutes les manifestations de la commune, ainsi que celles des différentes

associations locales. Elle accueille les auditions de l'école de musique intercommunale Rives de Saône et les ateliers de lecture du relais d'assistantes maternelles du secteur », rappelle-t-on au sein de la municipalité de Broin, pour justifier les prochains travaux de modernisation.

## Un défibrillateur sera mis à disposition

Ceux-ci sont de diverses natures. Une rampe d'accès sera créée afin que les personnes à mobilité

réduite (PMR) puissent accéder à la salle. Une réfection du tableau électrique et de l'éclairage intérieur est également prévue. De nombreuses ampoules seront remplacées par des leds. « Ceci permettra d'opérer une baisse au niveau de la consommation électrique. » Deux éclairages extérieurs seront également créés au niveau du parking et le système de ventilation mécanique contrôlée sera remplacé, l'alimentation de la climatisation sera revue et un système de chauffage sera installé.

Le remplacement des dalles du plafond et la pose d'un défibrillateur sont également prévus. Le coût global du projet s'élève à 60 670 € TTC. Le conseil départemental a accordé à la municipalité une subvention de 35 %. Une seconde subvention a été obtenue auprès de l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à hauteur de 30 %. Les 35 % restants correspondent un autofinancement de la commune. Les travaux démarreront durant le second semestre de l'année.

## SEURRE



■ Photo Pierre TURC

## Succès du tournoi des jeunes handballeurs de moins de 9 ans

Le tournoi organisé par le club de handball La jeunesse laïque de Seurre a rassemblé une soixantaine d'enfants de moins de 9 ans à la salle des sports André-Berbey. En présence de nombreux parents, les entraîneurs ont encadré neuf équipes d'enfants, dont deux seurreises, encouragées par leurs supporters.

L'immobilier  
de votre territoire  
a un coup de mou ?



Ça se soigne !



GROUPE

**D U V A L**

La passion de l'immobilier, depuis 20 ans.

**Contactez-nous.**

Tél. 04 72 83 05 52 | [www.groupeduval.com](http://www.groupeduval.com)

SANTÉ 100 ANS APRÈS L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE ESPAGNOLE

# Le virus de la grippe re

Il y a 100 ans débutait l'épidémie de grippe espagnole, qui allait faire au moins 50 millions de morts. Aujourd'hui, la guerre contre la grippe n'est toujours pas gagnée et une nouvelle pandémie semble même inévitable.

Un matin de mars 1918, un soldat basé au Kansas (centre des États-Unis) est admis à l'infirmerie avec de la fièvre, des douleurs musculaires et un mal de gorge. Le premier cas de grippe espagnole vient de se déclarer. En quelques mois, un tiers de la population mondiale est touché et cette épidémie se révèle bien plus meurtrière que la Première Guerre mondiale et ses 10 millions de morts. L'ampleur de ce fléau reste -heureusement- inégalée, mais une nouvelle pandémie frappera fatalement nos sociétés mondialisées, on ne sait pas quand, avertissent les experts.

Même sans pandémie, lors d'une année normale, les épidémies de grippe sont responsables de trois à cinq millions de cas graves et 290 000 à 650 000 morts dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Prise en charge médicale, absence au travail... le coût économique, lui, est exorbitant.

Pourquoi un virus aussi commun et connu reste-t-il une menace, alors que la variole, par exemple, a été éradiquée ? Parce qu'il est un as de la métamorphose. « Les virus grippaux ont une capacité de mutation énorme : pour survivre, ils sont obligés de changer selon des mutations aléatoires », explique Vincent Enouf, de l'Institut Pasteur à Paris. Il y a quatre types de virus grippaux : A, B, C et D (ce dernier touchant essentiellement le bétail). Les épidémies saisonnières sont provoquées par les virus de type A et B. Les premiers se divisent en nombreux sous-types dont deux, dits H1N1 et H3N2, circulent actuellement chez les humains. Les virus de type B se divisent en deux « li-

gnées » principales (Yamagata et Victoria). Chacun de ces virus peut lui-même être divisé en différentes souches. Et chacune d'entre elles nécessite son propre vaccin.

## Inaccessible vaccin universel

Le scénario catastrophe d'une pandémie serait l'apparition de nouveaux virus très virulents transmissibles d'homme à homme à partir de mutations combinant virus humains et animaux.

Depuis la grippe espagnole, trois pandémies ont éclaté de cette manière : la grippe asiatique de 1957, la grippe de Hong Kong de 1968 et la grippe A (H1N1) de 2009. Et les virus grippaux jouissent d'un réservoir naturel illimité puisqu'ils sont en circulation perpétuelle dans les populations d'oiseaux.

« Nous, population humaine, serons continuellement exposés à la grippe et à de nouvelles souches de virus, chaque année, chaque décennie, et sans doute pour toujours », prédit le virologue David Evans, de l'université écossaise de Saint Andrews.

Conséquence : « Il y aura une autre pandémie. Sa dangerosité et le nombre de morts qu'elle fera dépendront de la nature exacte du virus », prédit Wendy Barclay, experte de la grippe à l'Imperial College de Londres.

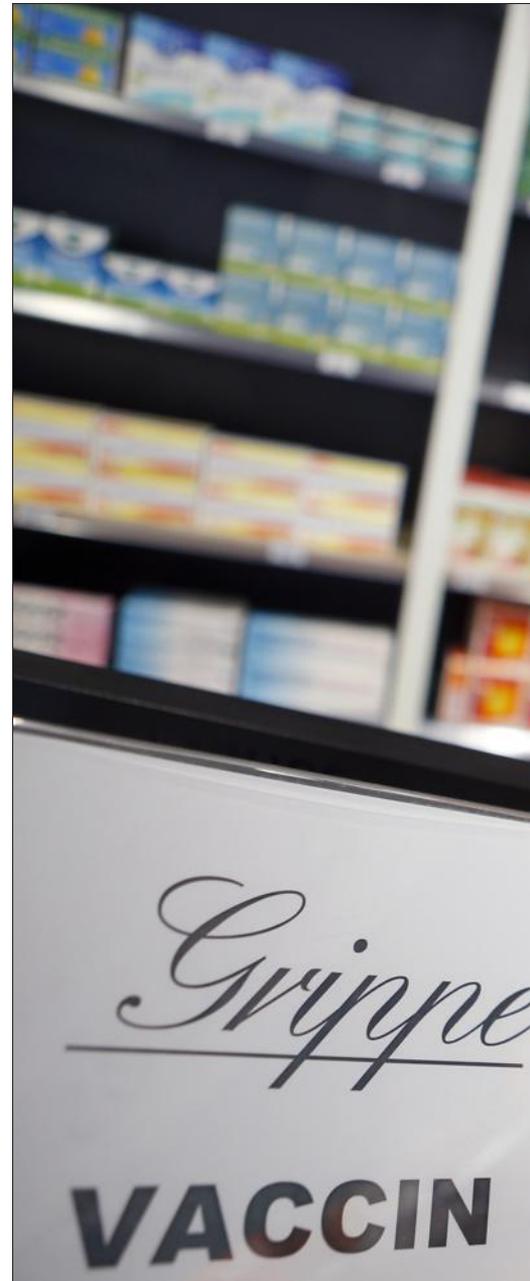
Certes, contrairement à 1918, on dispose de traitements antibiotiques pour soigner les infections bactériennes qui peuvent profiter de la grippe pour s'installer (comme bronchites et pneumonies) et sont une cause importante de mortalité. « Pour autant, les dégâts pourraient tout de même être très importants », craint Mme Barclay.

Alors, y a-t-il un moyen de gagner un jour la guerre contre la grippe ? La communauté médicale rêve depuis longtemps d'une arme absolue : un vaccin universel qui pourrait être efficace quelles que soient les souches de virus. Il ne s'agit encore que de science-fiction.

## Une épidémie moins mortelle que l'an dernier

Gare à la grippe ! Même si l'épidémie est sur le point de s'éteindre, le virus reste encore présent dans toutes les régions de France. Durant la première semaine de mars, on recensait encore 176 consultations pour syndrome grippal pour 100 000 habitants en médecine ambulatoire. Apparue début décembre, l'épidémie a enregistré son pic durant la dernière semaine de l'année. Le nombre de consultations culminait alors à 527 pour 100 000 habitants - un niveau légèrement plus élevé que l'année précédente.

Si elle semble avoir été plus contagieuse, la grippe de cet hiver a toutefois été moins meurtrière. Santé publique France estime ainsi à 6 800 le nombre de décès imputables à la grippe depuis le début de l'épidémie. C'est moitié moins que les 14 400 morts de l'hiver précédent. À noter que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent plus de neuf victimes sur dix. Depuis le début du mois de novembre, plus de 2 200 malades ont également été admis en réanimation (dont 348 sont décédés). Pour la plupart, il s'agit de personnes présentant un facteur de risque et atteintes par un virus grippal de type A.



■ Un vaccin universel contre les différences s

## REPÈRES

Avec au moins 50 millions de morts, l'épidémie de grippe espagnole a provoqué de 1918 à 1920 une hécatombe bien pire que la Grande Guerre et ses 10 millions de soldats tués.

### ■ Espagnole ?

Les origines de l'épidémie n'ont probablement rien à voir avec le pays de Cervantes. Du fait du secret militaire qui entourait la santé des soldats durant la Première Guerre mondiale, il était impossible pour les journaux d'évoquer un virus qui décimait les troupes. En revanche la presse pouvait écrire sans retenue sur la grippe qui frappait l'Espagne, pays neutre et non soumis à la censure.



<https://www.facebook.com/BienPublic21/>



<https://twitter.com/Lebienpublic>



[www.bienpublic.com](http://www.bienpublic.com)

# reste toujours dangereux



...ches de virus grippaux demeure un Graal pour la recherche médicale. Photo AFP

Anne Goffard, médecin au CHU de Lille, chercheuse spécialiste en virologie à l'Université Lille II



■ Photo DR

« La meilleure préparation est la vaccination »

**Comment une épidémie peut-elle se transformer en pandémie ?**

« C'est le système inverse. Au départ, on part toujours d'une pandémie, c'est-à-dire de l'émergence d'un nouveau virus grippal qui fait que dans la population humaine, personne n'est immunisé. Toute personne qui rencontre ce virus va être infectée, contaminer d'autres personnes, mais aussi développer des anticorps qui vont lui permettre de se protéger. Et petit à petit, puisqu'il va y avoir de plus en plus d'humains protégés, l'infection va devenir moins grave et se transformer en épidémie qui réapparaîtra chaque hiver. »

**Pourquoi la grippe réapparaît-elle chaque hiver ?**

« Il y a des facteurs liés à la température et à l'humidité. Le virus grippal va rester dans l'environnement, présent chez les oiseaux, durant l'été. Mais à partir du moment où le froid et l'humidité vont revenir, on va voir repartir les infections grippales chez l'homme. »

**Comment se préparer à ce risque de pandémie ?**

« La meilleure préparation est la vaccination. Mais tant qu'on ne sait pas quel virus va émerger, on ne peut pas fabriquer un vaccin efficace immédiatement. Il faut compter entre trois et cinq mois pour le produire. C'est ce qui s'était produit en 2009, avec la pandémie de grippe A (H1N1) dont on s'est rapidement rendu compte qu'elle était peu grave sur le plan clinique. »

**Justement, est-il possible d'estimer à l'avance la dangerosité d'un nouveau virus ?**

« C'est impossible. On ne connaît pas encore tous les facteurs de virulence des virus grippaux, c'est-à-dire leur capacité à infecter d'autres humains et attaquer leur système immunitaire. C'est pour ça que la recherche sur les virus grippaux doit se poursuivre. »

Propos recueillis par Jean-Michel Lahire

## Elaboration d'un vaccin : un pari à gros enjeu

Imaginez une partie de roulette où l'on ne miserait pas sur des numéros mais sur des virus... Chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) parie sur ceux qui circuleront l'hiver suivant, pour déterminer avec plusieurs mois d'avance la composition du vaccin contre la grippe. Mais contrairement au casino, pas de place pour l'instinct dans ce pari-là, qui peut sauver des vies. L'OMS s'appuie sur les données de son réseau planétaire. « Les virus évoluent constamment. Ceux qui circulent cette année ne sont pas forcément ceux qui circuleront l'an prochain. C'est pourquoi les vaccins doivent être modifiés », explique la docteur Wenqing Zhang, responsable du Programme mondial de lutte contre la grippe de l'OMS.

Deux fois par an, l'organisation dépendant des Nations unies émet ses recom-

mandations sur la composition des vaccins antigrippe pour l'hiver suivant : en février pour l'hémisphère Nord et en septembre pour l'hémisphère Sud. C'est sur cette base que sont ensuite élaborés les vaccins finalement administrés à des millions de personnes huit à dix mois plus tard. Un délai rendu nécessaire par les processus de fabrication.

« Nous ne pouvons dire avec certitude quels virus circuleront dans huit mois. Nous nous basons donc sur le meilleur système de surveillance et d'analyse possible pour faire ce pari, cette projection », souligne Mme Zhang.

### Œufs et vins

Pour formuler ses recommandations, l'OMS analyse les données de ses 143 centres nationaux de la grippe, répartis dans 114 pays. Ces centres surveillent

la circulation des virus et collectent des prélèvements sur des patients (sécrétions dans la gorge, le nez...). Ils transmettent leurs données aux six « centres collaborateurs » mondiaux, pour aboutir aux recommandations.

La méthode, traditionnelle, consiste à cultiver les virus dans des œufs de poule, d'où les délais importants. Le processus comprend de savants mélanges, « comme un assemblage de vins », sourit Vincent Enouf, responsable adjoint du centre national français basé à l'Institut Pasteur.

L'OMS recommande la vaccination annuelle contre la grippe aux femmes enceintes, aux enfants de six mois à cinq ans, aux plus de 65 ans, aux malades chroniques et aux professionnels de santé. Début février, elle s'est alarmée de la « baisse constante » de la vaccination antigrippale en Europe.



■ L'élaboration du vaccin contre la grippe est effectuée huit mois avant la campagne prophylactique. Photo AFP

RUSSIE ELECTION PRÉSIDENTIELLE

# Poutine toujours dans la Guerre froide

Les accents guerriers du président russe alimentent les craintes. Un discours à usage électoral, mais pas seulement...

« Nous ne voulons pas d'une nouvelle Guerre froide. » Le 2 mars, l'Otan décidait d'employer l'expression qui fait peur. La veille, une heure durant, Vladimir Poutine avait fait l'éloge devant son Parlement des armes « invincibles » de son pays, promettant de prendre « tous les moyens nécessaires pour neutraliser les systèmes d'armement occidentaux qui menacent la Russie. »

Discours à usage intérieur, à deux semaines de l'élection ? Sans doute. En témoigne le choix d'organiser la présidentielle le 18 mars, jour anniversaire de l'annexion de la Crimée, déterminante dans la popularité actuelle du président russe.

## La Guerre froide n'a jamais pris fin

L'erreur serait d'en déduire que le discours passera avec le scrutin. Pour Vladimir Poutine et nombre de Russes, la Guerre froide n'a jamais vraiment fini, par la faute des États-Unis. Ils avaient promis à Mikhaïl Gorbatchev, en échange de la fin de la menace communiste, de cesser l'endiguement de la Russie pour l'intégrer dans l'Europe, rappelle Andréï Gratchev, ancien porte-parole de Gorbatchev, auteur d'Un nouvel avant-guerre (Alma). « Mais la promesse n'a pas été tenue ». Dès 1991, pour preuve, les pays d'Europe centrale passaient sous le parapluie nucléaire de l'Otan, et l'on évoquait déjà l'adhésion de l'Ukraine. Et le 1<sup>er</sup> mars, c'est encore ce « rapprochement de nos frontières des infrastructures de l'Otan » que dénonçait Vladimir Poutine.

« Au fond, la Russie est l'enfant terrible du monde, et les Américains veulent nous punir de donner le mauvais exemple », estime le professeur Valery Pakhomov, peu soupçonnable de sympathies poutiniennes. Il existe chez les Russes une forme d'obsession des États-Unis, maître-étalon de la grande puissance que prétend toujours être la Russie, et anti-modèle de civilisation



■ Vladimir Poutine (ici sur une affiche pour la campagne présidentielle), ancien officier du KGB, est un pur produit de la Guerre froide qu'il considère comme effective encore aujourd'hui. Photo AFP

aux valeurs corrompues. L'élection de Donald Trump, d'abord saluée, a conforté l'image d'une Amérique arrogante et agressive. Dans ce schéma, l'Europe est jugée coupable d'être aux ordres des États-Unis, jusque dans l'application des sanctions après la crise ukrainienne.

## La Syrie, une guerre géopolitique

L'autre guerre de Poutine, la Syrie, est l'événement qui a dominé l'année 2017 pour 49 % des Russes, loin devant le scandale du dopage des sportifs russes, selon un sondage de l'institut indépendant Levada. L'objectif annoncé de l'intervention était de lutter contre le terrorisme, dont la menace n'a jamais cessé en Russie : à toutes les entrées de l'immense métro de Moscou se dressent

des portiques de détection, et parfois un gardien qui scanne les sacs des voyageurs.

« En Syrie, Poutine n'a pas cherché à soigner sa popularité, comme en Ukraine, souligne Denis Volkov, de l'institut Levada. Son but était géopolitique. » Il voulait s'imposer sur la scène du Moyen-Orient, sorte de brevet de grande puissance. « Et il a réussi ! constate Maxim Youssine, journaliste au quotidien Kommersant. Avec des moyens limités, une quarantaine d'avions et 5 000 soldats, il a obtenu ce qu'il cherchait. »

Tout cela permet-il de parler d'une nouvelle Guerre froide ? Oui, avec agents doubles et poison à la John Le Carré, surenchères verbales des leaders (comme l'entretien très « musclé » du prési-

## LES GUERRES DE POUTINE

### ■ Ukraine

Les troupes russes prennent possession de la Crimée le 28 février 2014, après le renversement du président ukrainien pro-russe Viktor Ianoukovitch. Simultanément, des forces russes appuient les soulèvements à l'est de l'Ukraine, dans la région russophone du Donbass. Ce conflit est toujours en cours, opposant l'armée ukrainienne aux séparatistes.

### ■ Syrie

La Russie, alliée de longue date de la Syrie où elle entretient deux bases militaires, s'oppose au renversement de Bachar el Assad depuis le début de la guerre civile, en 2011. Elle a lancé à partir de 2015 des campagnes de bombardements aériens contre ses opposants.

### ■ Internet

Une guerre sans morts, du moins visibles, mais essentielle dans le choc des puissances. Dernière cible connue : l'administration fédérale de l'Allemagne, infiltrée par un groupe lié aux services de renseignement russes. « Je m'en moque », a répondu vendredi Vladimir Poutine, interrogé sur l'immixtion de la Russie dans la présidentielle américaine.

dent russe vendredi à la chaîne américaine NBC)... Oui, confirme Andréï Gratchev, mais cette nouvelle version « est chaotique, imprévisible, quand la Guerre froide offrait une forme de stabilité perverse, mais prévisible ». La stabilité était alors assurée par l'équilibre des forces, quand le budget militaire américain est aujourd'hui dix fois plus élevé que celui de la Russie, devenue une puissance pauvre.

La chute de l'URSS, a un jour déclaré Vladimir Poutine, a été « la plus grande catastrophe géopolitique du siècle dernier. » Et c'est cette « catastrophe » que depuis 1999, de l'Ukraine à la Syrie, le président russe prétend surmonter.

À Moscou, Francis Brochet

## L'ESSENTIEL

### GRANDE-BRETAGNE

#### Ex-espion russe : deux établissements contaminés

Des traces de contamination à l'agent innervant administré à un ex-espion russe et à sa fille ont été retrouvées dans un restaurant et un pub de Salisbury qu'ils ont fréquentés il y a une semaine, quand ils ont été empoisonnés dans des circonstances floues. Les clients, jusqu'à 500, s'étant rendus dans l'établissement de la chaîne de restauration Zizzi ou dans le Mill Pub le jour ou le lendemain de l'empoisonnement ont été invités à laver leurs affaires.

### ÉTATS-UNIS

#### Trump fustige l'Europe et ses voitures

Donald Trump concentre ses attaques sur l'Union européenne dans sa vaste offensive sur le commerce, et se montre particulièrement menaçant à l'égard du secteur automobile, fleuron de l'industrie allemande. Si les Européens ne suppriment pas leurs droits de douane, « nous allons taxer Mercedes-Benz, nous allons taxer BMW », a mis en garde samedi soir Donald Trump, qui s'exprimait en banlieue de Pittsburgh, une région d'anciennes zones industrielles déshéritées.

### ESPAGNE

#### Un enfant retrouvé mort dans le coffre d'une voiture

Le corps de Gabriel Cruz, 8 ans, a été retrouvé hier dans le coffre de la voiture de sa belle-mère aux Hortichuelas, à l'est d'Almeria (Espagne). Le petit garçon était recherché depuis le 27 février, jour où il a été vu pour la dernière fois chez sa grand-mère, alors qu'il partait jouer chez un ami. Ce dimanche, la Guardia Civil a intercepté Ana Julia Quezada, 35 ans, compagne du père de Gabriel. Elle circulait au volant de sa voiture dans le coffre de laquelle se trouvait le corps du petit.

### INDE

#### Emmanuel Macron lance l'alliance solaire

Au deuxième jour de sa visite à New Delhi, le président Emmanuel Macron a appelé à la mobilisation pour aider les pays les plus pauvres à mieux profiter de l'énergie solaire en suivant l'exemple de l'Inde. M. Macron s'est joint à une vingtaine de dirigeants venus d'Asie, d'Afrique ou d'Océanie pour lancer officiellement l'Alliance solaire internationale, une coalition issue de la COP21. En fin de journée, le président s'est offert, avec son épouse Brigitte, une escapade au Taj Mahal.

## POLITIQUE CONGRÈS

# Le Front national devient le « Rassemblement national »



■ Marine Le Pen hier à Lille avec la direction du FN qui garde pour l'essentiel, les mêmes têtes. Photo AFP

**Nouveau nom, nouveaux statuts mais mêmes fondamentaux : le futur ex-FN sera rebaptisé Rassemblement national. La rénovation voulue par Marine Le Pen reste essentiellement de façade.**

Marine Le Pen a choisi : si les militants le valident, le Front national deviendra dans quelques semaines le « Rassemblement national ». Elle l'a annoncé à Lille à la fin du discours de clôture du XVI<sup>e</sup> congrès du FN, dit « de rénovation », après un suspense entretenu. C'est l'ultime phase de dédramatisation du parti d'extrême droite fondé par son père, Jean-Marie Le Pen. « Le nom Front national est pour beaucoup de Français, un frein psychologique pour nous rejoindre ou tout simplement pour voter », s'est justifiée Marine Le Pen.

### « Un cri de ralliement »

Le nouveau nom de baptême du FN a donc pour mission de rendre son parti plus fréquentable et de susciter des alliances. « Plus qu'un projet ce doit être un cri de ralliement ». Pour les frontistes ayant de la mémoire, ce nom « qui a la

simplicité de l'évidence » selon sa présidente, n'est pas neutre. C'est en effet l'appellation du groupe parlementaire du front national entre 1986 et 1988. Cela flattera sans doute les partisans de son père, le plus souvent opposés à un changement d'identité.

Le principe de ce changement de nom, validé par 52 % des adhérents (chiffre non vérifié par huissier) cache mal une rénovation qui reste de façade. Certes, le poste de président d'honneur de Jean-Marie Le Pen est supprimé. Certes, le comité central devient un conseil national et est (un peu) féminisé avec une femme sur quatre. Mais le renouvellement du bureau national (ex-bureau politique) n'est qu'homéopathique.

### Fondamentaux identiques

Derrière le ravalement, les fondamentaux restent identiques. Le logo demeure inchangé (la flamme tricolore) et le discours campe sur ses bases. Immigration (« l'immigration légale et illégale n'est plus tenable »), sécurité, État fort, ruralité : Marine Le Pen déroule un discours convenu, insistant néanmoins sur l'identité et les valeurs. « Il n'y a pas de société

sans morale », insiste-t-elle pour dénigrer Mai-68. Le clin d'œil à l'aile droite de son parti, nostalgique du départ de sa nièce, Marion Maréchal Le Pen, n'est pas passé inaperçu. Fragilisée par une année électorale catastrophique, elle tente de reprendre l'avantage, mettant en avant ses 11 millions de voix.

### Nationaux contre mondialistes

Dans son discours, elle n'a cité aucun adversaire sauf Emmanuel Macron dont elle dénonce « le nomadisme décomplexé ». En reprenant ce terme très connoté à l'extrême droite, elle installe le duel avec le président de la République. Elle se positionne en leader des nationaux face aux mondialistes. Pour elle, c'est le nouveau clivage qui se substitue à celui qui opposait la gauche et la droite. « Nous sommes le sens de l'histoire », conclut-elle en citant Steve Bannon, le sulfureux chantre de l'ultra droite américaine, venu la soutenir samedi. « Notre objectif est clair : c'est le pouvoir », jure-t-elle. Dans la salle, les militants acquiescent. Mais on les a connus plus convaincus.

À Lille, Nathalie Mauret

## JUSTICE AIR FRANCE

## L'affaire de la « chemise arrachée » en appel

Les images de ce 5 octobre 2015 ont fait le tour du monde. On y voit Xavier Broseta, le DRH d'Air France, escalader torse nu une grille de Roissy pour fuir la foule de salariés en colère, ou encore, Pierre Plissonnier, le responsable du long courrier, chemise en lambeaux, exfiltré par des membres du service d'ordre.

Le procès en appel de douze salariés et ex-salariés d'Air France, impliqués dans ces événements, s'ouvre aujourd'hui à Paris. Quatre anciens salariés, qui ont tous été licenciés depuis, sont jugés pour violences. Trois d'entre eux avaient été condamnés à trois et quatre mois de prison avec sursis à Bobigny. Le quatrième avait été relaxé en première instance mais le parquet a fait appel.

### Dégradations

Les huit autres prévenus, qui avaient été condamnés en première instance à 500 euros d'amende, seront rejugés pour des dégradations commises sur le portail d'accès au siège. Le 5 octobre 2015, une manifestation avait dégénéré à Roissy avec l'envahissement par la foule de la salle où se tenait un Comité central d'entreprise. La DRH venait d'y annoncer un plan de restructuration menaçant 2 900 postes.

Le procès, doit s'achever mardi 20 mars.

## SANTÉ

## La Guadeloupe sans CHU pendant au moins un an

La Guadeloupe n'a pratiquement plus de CHU depuis trois mois, à la suite d'un incendie a priori d'origine humaine. L'hôpital ne devrait pas être réinvesti avant environ « une année », selon l'Agence régionale de santé. En attendant, une partie de l'offre de soins a été délocalisée dans les autres centres de soin de l'île. L'autre partie a réinvesti les bâtiments déjà nettoyés du CHU depuis janvier mais le personnel se plaint de « malaises » et demande la « délocalisation externe et totale » le temps de « réhabiliter ce bâtiment malsain », selon la porte-parole du collectif.

## EUROPÉENNES

## Mélenchon « ni tête de liste, ni candidat »

Le fondateur de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a annoncé hier qu'il ne serait « ni tête de liste, ni candidat » aux élections européennes de l'an prochain, s'estimant suffisamment occupé avec ses activités de député.



■ Jean-Luc Mélenchon. Photo AFP

## Vidéo raciste : un cadre du FNJ suspendu

Davy Rodriguez, le numéro 2 du Front national de la jeunesse (FNJ) et assistant parlementaire du député FN du Nord Sébastien Chenu, a fait l'objet hier d'une suspension du mouvement d'extrême droite après la diffusion d'une vidéo dans laquelle il semble tenir des propos racis-

tes, une version qu'il conteste et tient pour un montage. « Je nie formellement avoir tenu les propos racistes qui me sont prêtés », a tweeté Davy Rodriguez. Ancien du Front de gauche qui avait fait la campagne de Jean-Luc Mélenchon en 2012, il a cofondé le FN de Sciences Po Paris en 2015.

## NUCLÉAIRE

## EPR en Finlande : Areva va verser 450 millions

Le groupe français Areva va verser 450 millions d'euros à l'électricien finlandais TVO pour régler leur litige concernant le chantier du réacteur nucléaire EPR en Finlande, qui a accumulé dix ans de retard. Initialement prévue pour 2009, la mise en service est désormais programmée pour mai 2019.

SOCIÉTÉ VIE QUOTIDIENNE

# Faut-il se faire la bise au travail ?

Une élue iséroise a rompu avec le rituel de la bise à ses collaborateurs, le jugeant notamment révélateur de l'inégalité femmes-hommes. Son initiative a ouvert le débat sur cet usage traditionnel.

**A**u mois de décembre, la maire d'un village de l'Isère a envoyé un mail à ses 73 collaborateurs afin de leur faire part de sa décision de ne plus leur faire la bise, en raison des risques de contagion des maladies et d'une situation reflétant, selon elle, l'inégalité femmes-hommes. Depuis, les réactions se multiplient. Si d'aucuns ont tout simplement trouvé cette initiative futile, voire ridicule, la démarche de l'élue a eu le mérite d'ouvrir le débat sur un usage que beaucoup trouvent pesant, avouant ressentir eux aussi un certain malaise au moment de se saluer de cette façon sur leur lieu de travail.

## « On n'a pas gardé les cochons ensemble »

D'autant que faire la bise à ses collègues peut prendre du temps, en fonction de leur nombre ou de la région où l'on habite (lire repères), en raison d'habitudes culturelles, régionales ou sociales qui sont très anciennes.

Pourquoi cette convention sociale paraît-elle si lourde à certains alors que d'autres mettent un point d'honneur à faire le tour des bureaux, joue tendue ?



■ Se faire la bise : une convention pénible pour certains, naturelle pour d'autres. Photo d'illustration AFP

Un simple signe de la main, un sourire ou une franche poignée de main devraient-ils suffire ?

Sur Twitter, les avis sont très partagés. Sophie est tout à fait contre : « Les gens qui t'imposent la bise au travail, on en parle ? Ce n'est pas parce qu'on est deux femmes qu'on doit nécessairement se faire la bise. Comme on dit en Bourgogne, on n'a pas gardé les cochons ensemble ».

Valentin, un internaute de Malles-Bains, analyse l'acte comme « un sentiment de devoir. Machin, puis après machin. Voilà c'est fait ». Selon lui, « ne pas faire la

bise est vu comme délibéré et un message particulier ». Il reproduit donc ce code pour faire partie du milieu dans lequel il évolue. Pour lui comme pour bon nombre de Français, faire la bise correspond à ses valeurs traditionnelles.

## Elle est vivement conseillée dans les milieux branchés

Cela n'a pas toujours été le cas. Il fut une époque où, dans les traités de savoir-vivre, s'embrasser en public était même considéré comme une habitude provinciale, pas chic du tout. En s'abstenant, l'aristocratie et la bourgeoisie des villes, et de

Paris en particulier, voulaient à tout prix se démarquer des gens de la terre.

Les us et coutumes ont bien changé depuis. Mieux : dans les milieux qui se veulent branchés, au contraire, il est vivement conseillé de s'embrasser, en plus d'employer volontiers le tutoiement et de faire usage du prénom de la personne que l'on salue. D'ailleurs, le phénomène de la bise entre hommes, resté jusqu'à présent assez confidentiel, se développe de manière exponentielle dans différents environnements.

V.M.M.

## REPÈRES

### ■ La carte de France des bises

Une, deux, trois, quatre ou cinq ? Bien que des différences soient notables d'une commune à l'autre pour des raisons culturelles, régionales et sociales, la pratique des deux bises domine largement en France. Du côté de la Méditerranée, on peut aller jusqu'à trois, en commençant généralement par la gauche-le côté du cœur. Dans le Bassin parisien, on en fait deux ou quatre, en débutant par la même joue. Dans les Vosges, en Côte-d'Or ou dans le Nord, en revanche, on tend d'abord l'autre joue.

Les trois bises semblent plutôt bien ancrées dans le Cantal, l'Aveyron, la Haute-Loire, la Drôme et l'Ardèche, la Lozère, le Vaucluse, les Hautes-Alpes ou encore l'Hérault. Quant à la quadruple bise, sans être majoritaire, elle se donne massivement dans une dizaine de départements, comme la Marne ou l'Yonne. Enfin, la bise unique est le privilège de deux départements : les Deux-Sèvres et le Finistère. Et parfois, on peut aller jusqu'à cinq, comme dans l'Allier ou la Nièvre !

### ■ À travers le monde...

Certes, la poignée de main domine une large partie de l'Occident. Mais les manières de se dire bonjour à travers le monde sont multiples ! Pour se saluer en Russie et dans l'Est de l'Europe, on privilégie le bisou sur la joue. En Asie, on préfère s'incliner, avec ou sans mains jointes. Aux États-Unis, on se fait un « hug » (accolade) ou un « check » (poing contre poing). En Angleterre ou en Espagne, on se donne volontiers l'accolade. Dans les pays musulmans, les hommes se serrent la main ou la portent à leur poitrine en prononçant des messages de bénédiction et de paix.

**Dominique Picard, psychosociologue, auteure de *Politesse, savoir-vivre et relations sociales* (PUF)**

## « La bise révèle une différence »

**Faire la bise au travail, est-ce un facteur d'intégration ou plutôt un acte de reconnaissance ?**

« Il s'agit avant tout d'un acte rituel pour se dire bonjour. On se fait la bise comme on se sert la main. Le bonjour est une façon de dire à la personne qu'on la reconnaît et qui permet également de signifier à l'autre qu'il fait partie du même groupe que nous. C'est d'ailleurs pour cette raison que différents groupes ethniques, sociaux, etc. peuvent avoir des rituels différents : ils symbolisent chacun le groupe. »

**Refuser de faire la bise, est-ce que c'est mettre une distance ? Est-ce un manque de sociabilité ?**

« Dans la mesure où la bise est inscrite comme le rituel de salutation, c'est-à-dire que vous êtes dans un endroit où l'on s'embrasse le matin, que c'est établi, que c'est comme cela qu'on se dit bonjour... Refuser de le faire, c'est se mettre en marge, d'une façon ou d'une autre. Or, lorsqu'on se met en marge, on court toujours le risque de donner l'impression qu'on

critique les habitudes des autres et donc, par extension, qu'on critique le groupe. »

**Est-ce que la bise reflète une inégalité femmes-hommes ?**

« Je dirais plutôt que cela révèle une différence. Cela veut dire aussi qu'il s'agit d'un acte connoté féminin, donc pas viril. Ne pas faire la bise, c'est connoter sa virilité, c'est dire qu'on n'est pas féminin. C'est pour cela qu'il ne s'agit ici pas forcément d'une inégalité, mais plutôt d'un besoin de bien démarquer ce qui est de l'ordre du masculin de ce qui est de l'ordre du féminin. Alors oui, on peut toujours prétendre que le féminin est toujours connoté plus négativement que le masculin, mais je ne pense pas que ce soit cet acte-là en lui-même qui soit flagrant d'inégalité. »

Propos recueillis par V.M.M.



■ Photo DR

## RHÔNE JUSTICE

# Un père aux assises pour avoir tué six membres de sa famille

Un homme de 35 ans est jugé à partir d'aujourd'hui aux assises du Rhône pour avoir tué, à l'arme blanche, sa compagne, quatre de leurs enfants, ainsi que son frère, fin 2015.

Un père de 35 ans comparaît à partir d'aujourd'hui devant les assises du Rhône pour les meurtres de six membres de sa famille.

Le soir du 5 décembre 2015, les pompiers, alertés par les sœurs de l'accusé, sans nouvelles de la famille, intervenaient au domicile de Yassine Mechta, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Dans différentes pièces de l'appartement sens dessus dessous, ils découvraient les corps lardés de coups de couteau de Layina, 6 ans, Kais, 2 ans, Djalil et Djes-sym, âgés de 5 et 17 mois. Puis dans la chambre du couple, à la porte défoncée, celui de leur mère, Caroline Geoffroy, 32 ans et enceinte d'un mois, dis-



■ Le 5 décembre 2015, Yassine Mechta est arrêté dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Photo Le Progrès/Stéphane GUIOCHON

simulé sous un tas de linge. Outre trois flasques de whisky vides, les enquêteurs retrouvaient un long couteau de cuisine maculé de sang, tandis que Yassine Mechta restait prostré.

En garde à vue, il détaillait les meurtres et assurait avoir voulu se suicider à plusieurs reprises, sans y parvenir.

Selon les enquêteurs, les meurtres auraient été commis entre le 28 novembre et le 3 dé-

cembre 2015, date à laquelle Djamel Mechta, 49 ans, frère de l'accusé, avait été découvert tué à coups de couteau dans sa chambre d'un foyer social à Vénissieux, près de Lyon. En garde à vue, Yassine Mechta reconnaissait aussi ce meurtre, expliquant s'être rendu chez son frère pour chercher des médicaments afin de se suicider.

Le verdict de la cour est attendu le 16 mars.

## AVIGNON

## Un homme abattu de deux balles dans la tête

Un homme a été abattu hier en fin d'après-midi de deux balles dans la tête à Avignon et l'auteur présumé des coups de feu a été placé en garde à vue. Les faits se sont déroulés vers 17 heures dans un bâtiment du quartier de Montfavet abritant notamment des personnes souffrant de problèmes psychiatriques. L'homme de 66 ans qui a été placé en garde à vue au commissariat d'Avignon connaissait sa victime, âgée d'une cinquantaine d'années.

## MARSEILLE

## Grièvement brûlé dans l'explosion de son restaurant

Un homme a été gravement brûlé dans l'explosion de son restaurant survenue dans le centre-ville de Marseille dans la nuit de samedi à dimanche pour une raison encore inconnue. Le restaurateur, âgé de 31 ans, a été transporté à l'hôpital. Il s'était rendu dans son restaurant vers 4 heures du matin après le déclenchement d'une alarme. Ses jours ne sont pas en danger.

## CASINOS

## Trois directeurs du groupe Partouche en garde à vue

Sept personnes, dont trois directeurs de casinos du groupe Partouche, ont été placées en garde à vue dans la nuit de samedi à dimanche par les policiers du Service central des courses et jeux dans le cadre d'une enquête ouverte notamment pour « blanchiment de fraude fiscale ». Quatre d'entre elles ont été interpellées au casino de Cannes et les trois autres convoquées à l'antenne de Nice de la police judiciaire.






# TOUS

au jardin

JUSQU'À

60€\*

REMBOURSÉS

\* Voir conditions en magasin.

Retrouvez la liste des revendeurs participant à l'opération sur [www.stihl.fr](http://www.stihl.fr)

## DU 15 MARS AU 15 MAI 2018



Venez découvrir nos offres imbattables et nos nouvelles gammes de produits à batterie.

865417100
www.bienpublic.com

## EN IMAGES



## À Pékin, les minorités ethniques affichent la couleur

Des chapeaux de toutes les couleurs, couverts de pompons, broderies et pampilles... Le parlement chinois réuni à Pékin, c'est toujours l'occasion de voir les incroyables tenues traditionnelles des minorités ethniques du pays. Sur la place Tian'anmen, leurs costumes sont particulièrement voyants au milieu de milliers d'hommes en costume sombre. Photos AFP

ENTREPRENEURS,

**ALLEZ VOUS  
FAIRE VOIR  
AILLEURS**

#EXPORTetvous



[bpifrance.fr](http://bpifrance.fr)

Financement - Assurance Export\* - Conseil - Mise en Réseau

**bpifrance**  
SERVIR L'AVENIR

\*Bpifrance Assurance Export assurée, au nom et sous le contrôle de l'État, votre activité export.

RCS 507 523 678

CÔTE-D'OR SÉLECTION

# Que faire cette semaine ?

Nous avons sélectionné pour vous des idées de sorties à ne pas rater cette semaine : salon gastronomique et viticole, concert de blues, conférence, comédie musicale et cinéma.

## Aller au Festival de l'accordéon

**LUNDI** Cet événement a pour objectif de mettre en vedette l'accordéon. Cette grande manifestation culturelle mobilisera plus de trente artistes tout au long de la semaine.

**PRATIQUE** À Chevigny-Saint-Sauveur. Lundi 12 mars, audition concert à l'église de la Trinité à 20 heures. Au Polygone, 10 €, pass semaine 40 €, gratuit pour les moins de 15 ans : mardi 13, Saudades du Portugal, à 19 h 30 ; mercredi 14, Marylène Bullier chante Brel à 19 h 30 ; jeudi 15, Quinteto Tango Felicidad à 20 h 30 ; vendredi 16, concert à 20 heures ; samedi 17, gala d'accordéon de 14 h à 23 h 30, 15 €. Dimanche 18, bal folk de 14 h 30 à 19 h 30, 10 €. Tél. 03.80.48.15.45.



■ Daniel Penaud est le directeur artistique du festival. Photo A. WARCHOLINSKI

Rédaction Loisirs de Côte-d'Or  
7 boulevard Chanoine-Kir  
21000 Dijon

Téléphone  
Rédaction : 03.80.42.42.42

Mail  
loisirs21@lebienpublic.fr

Web  
www.bienpublic.com

Facebook  
www.facebook.com/pages/  
Le-Bien-public



■ Miou-Miou. Photo Estrella - PATHÉ

## Aller voir Miou-Miou larguée au cinéma

### MERCREDI

L'actrice Miou-Miou sera présente avec l'équipe du film pour l'avant-première de *Larguées*, dans lequel elle incarne une mère de famille totalement déprimée après avoir été larguée par son mari pour une femme beaucoup plus jeune.

**PRATIQUE** Mercredi 14 mars à 15 h 45 au cinéma Olympia à Dijon.

## Départager les équipes du match d'impro des Alibis

**MARDI** Pour ce nouveau match d'improvisation théâtrale, la Lisa 21 devra affronter la Ligue imPro38. Forts de leur expérience, les comédiens isérois ont organisé la 7<sup>e</sup> coupe du monde d'improvisation en 2011 à Grenoble. Des adversaires de taille !

**PRATIQUE** Mardi 13 mars, à 20 heures, espace culturel Tabourot-des-Accords à Saint-Apollinaire. 13 €. Tél. 03.80.72.90.90.

## Fêter la Saint-Patrick (la veille)

### VENDREDI

Une soirée festive animée par le groupe de rock celtique Lemonfly, précédé par le groupe folk Les Pieds Plats. Bière irlandaise et restauration sur place mettront le public totalement dans l'ambiance.

**PRATIQUE** Vendredi 16 mars à 19 h 30, salle des fêtes à Champdôtre. 10 €. Tél. 06.17.06.10.88



■ Lemonfly, le rock festif en kilt. Photo Filarm



■ La troupe est prête. Photo B. QUÉTIER

## Rire pendant Si c'était à refaire

**JEUDI** La pièce de Laurent Ruquier *Si c'était à refaire* va être jouée par la troupe Éclats de rire. Tout se passe dans la clinique esthétique du docteur Jouvence...

**PRATIQUE** Jeudi 15 mars, vendredi 16, samedi 17, vendredi 23 et samedi 24 mars à 20 h 30, salle Yves-Jamait à Corcelles-les-Arts. 7 €. Tél. 03.80.21.45.16.



■ Un beau défi pour les Alibis ! Photo Martine CLÉMENT

